

COREMOB

Bretagne

Comité Régional
de la mobilité européenne
et internationale des jeunes

Juillet 2020

Diagnostic de la Mobilité Européenne et Internationale Entrante des Jeunes en Bretagne

Alpha Oumar BARRY


**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale

ACADÉMIE
DE RENNES


Région
BRETAGNE

SOMMAIRE :

I.	Introduction	6
A.	Comité Régionale de la Mobilité Internationale en Bretagne :.....	7
B.	Problématique générale et Plan d'étude :	8
C.	Une méthodologie générale à trois volets :	9
II.	Prérequis et paramètres d'étude.....	10
A.	La mobilité entrante :	10
B.	Education formelle et non-formelle:.....	10
C.	Les jeunes :	10
PARTIE I :	ANALYSE QUANTITATIVE DE LA MOBILITE ENTRANTE DES JEUNES	12
1.	Démarche et méthodologie de recueil des données quantitatives :	13
2.	Limites et support informatique:	14
I.	Éducation formelle : mobilité entrante dans l'enseignement secondaire et les Centres de Formation Sanitaire et Sociale.....	16
A.	Écarts de dynamique : des disparités entre établissements publics et privés et une répartition territoriale des accueils disproportionnée	17
1.	Répartition par types de structures d'accueil et par dispositifs d'enseignement secondaire :.....	17
2.	Répartition des jeunes accueillis dans l'enseignement secondaire selon le nombre par département et par commune	19
B.	Analyse des accueils selon les variables d'étude : une représentativité homogène	20
1.	Répartition des jeunes accueillis enseignement secondaire par durée de mobilité, par niveau scolaire et par âge :	20
2.	Répartition des jeunes accueillis dans l'enseignement secondaire selon le genre et par nationalité :.....	22
II.	Éducation formelle : mobilité entrante dans l'enseignement supérieur	24
A.	Échanges étudiants Erasmus+ : des départs étudiants Erasmus+ supérieurs aux accueils	24
1.	Les étudiants Erasmus+ dans les institutions d'enseignement supérieur breton :.....	24
2.	Répartition par pays d'origine et selon le genre des étudiants Erasmus+ accueillis en Bretagne :.....	25
B.	Mobilité entrante dans l'enseignement supérieur hors dispositif : Agence Campus France une structure pour le rayonnement de la culture Française à l'étranger	27

1.	Répartition par zones géographiques des étudiants étrangers accueillis:.....	28
2.	Top 10 des pays pourvoyeurs d'étudiants étrangers en Bretagne et top 5 des pays partenaires de la région en coopération décentralisée :.....	29
3.	Répartition par filière et par niveau scolaire des étudiants internationaux hors dispositif	30
III.	Éducation non-formelle : mobilités individuelles	32
A.	Le Service Volontaire Européen (SVE) /Corps Européen de Solidarité (CES) : des dispositifs pour l'emploi, le stage, le volontariat et la citoyenneté européenne.....	33
1.	Répartition des structures d'accueil accréditées SVE /CES en Bretagne :	33
2.	Répartition des volontaires SVE/CES selon le genre, par nationalité et par la durée de mobilité:.....	34
B.	Le Service Civique International (SCI) : un dispositif pour promouvoir l'engagement des jeunes et la solidarité internationale	37
1.	Communes d'accueil des volontaires SCI dans la région suivi par France Volontaire et l'OFAJ	37
2.	Répartition des volontaires SCI selon le genre et par nationalité:.....	38
C.	Office Franco-Québécois pour la jeunesse (OFQJ) : un dispositif ouvert au plus de 30 ans....	40
1.	Répartition des jeunes accueillis avec l'OFQJ par programme de mobilité et selon l'âge :	40
2.	Répartition des participants OFQJ selon le niveau scolaire :	41
IV.	Éducation non-formelle : mobilités collectives	42
A.	Rencontres jeunes Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) : une dynamique de mobilité binationale et tri-nationale variables.....	43
1.	Communes des rencontres jeunes OFAJ et répartition par nombre de participants :	43
2.	Durée de mobilité des rencontres jeunes OFAJ :	45
B.	Chantiers Jeunes : des données disparates qui varient d'une source à l'autre	46
1.	Répartition chantiers jeunes par structures porteuses de projets :	46
2.	Répartition par nationalité et par durée de mobilité chantiers internationaux :	47
C.	Échanges Jeunes Erasmus+ Jeunesse : peu de lisibilité sur les données actuellement disponibles.....	48
1.	Répartition par structures porteuses de projets échanges Erasmus+ Jeunesse	49
2.	Répartition par nationalité et selon le genre des échanges jeunes Erasmus+ Jeunesse ..	49
3.	Durée de séjour et âges des participants échanges jeunes Erasmus + jeunesse :.....	50

PARTIE II :	ANALYSE QUALITATIVE DE LA MOBILITE ENTRANTE DES JEUNES.....	53
1.	Méthodologie de l'enquête qualitative :.....	54
2.	Echantillonnage et déroulement des entretiens :.....	55
3.	Problématiques sous-jacentes :	56
I.	La Mobilité Européenne et Internationale Entrante vue par les jeunes	57
A.	Motivation des jeunes: intersubjectivité entre découverte du monde et développement personnel.....	57
1.	L'épanouissement personnel : le désir de vivre autrement et prise de distance temporaire avec son environnement initial	58
2.	Les professionnels une source de motivation : une sensibilisation marquée par le rôle des enseignants et les responsables associatifs.....	59
3.	La mobilité entrante facteur de motivation pour la mobilité sortante : le témoignage des pairs pour pallier aux vellétés de départ des jeunes bretons.....	59
B.	Les compétences acquises et développées par les jeunes: des aptitudes transversales partagées entre savoir, savoir-faire et savoir être	60
1.	Les compétences cognitives développées par les jeunes: esprit critique pour défaire des stéréotypes, découverte de soi et d'autrui	61
a)	La mobilité outil de déconstruction des stéréotypes et des préjugés : essor de l'esprit critique et de la diversité culturelle.....	62
b)	La mobilité entrante incarne un processus de découverte d'autrui et de soi-même : acquisition d'aptitudes instructives sur le pays d'accueil et sur soi.....	62
2.	Les Compétences sociales et organisationnelles acquises par les jeunes : consolidation des facultés d'adaptation au changement et du sens des relations interpersonnelles ...	63
a)	La mobilité outil d'apprentissage à la socialisation : une nécessité à se réinventer socialement pour s'adapter à son nouvel environnement	64
b)	Compétences organisationnelles : vecteur d'une autonomie sociale et professionnelle	65
3.	Compétences professionnelles : développement d'aptitudes techniques et du sens de responsabilité.....	65
C.	Les obstacles rencontrés par les jeunes : difficultés sociales et administratives.....	66
1.	Les difficultés sociales : une adaptation difficile en milieu rural	66
2.	Les difficultés administratives : des procédures complexes et laborieuses pour les jeunes hors zone union européenne.....	67
D.	Le regard des jeunes : sur l'orientation, l'accompagnement et le suivi.....	68
1.	L'orientation : un préalable pour un accueil réussi.....	69
2.	L'accompagnement et le suivi pendant la mobilité: une dynamique à porter par une synergie multidimensionnelle.....	69

3.	L'accompagnement après la mission de mobilité : une nécessité à adapter aux réalités socio-économiques du pays d'origine ou du territoire d'accueil	70
II.	Regards des professionnels sur la mobilité entrante	72
A.	Les enjeux de la motivation chez les acteurs :	72
1.	Focus sur la motivation:	72
2.	La motivation : une vision contrastée entre professionnels et jeunes	73
B.	Impacts de l'accueil sur le territoire, les structures et les professionnels	73
1.	Impact territorial : rayonnement culturel et attractivité locale.....	74
2.	Impact économique : des effets difficilement quantifiables et chiffrable au niveau local	75
3.	Impacts sur les structures d'accueil : internationalisation, innovation et redynamisation des activités	77
4.	L'impact de l'accueil sur les professionnels: des expériences enrichissantes pour les acteurs de jeunesse	78
C.	Les pratiques professionnelles: des critères de recrutement sélectifs et parfois confidentiels	81
1.	La sélection : des profils types privilégiés au détriment des jeunes avec moins d'opportunité.....	81
2.	Les offres de mobilité : diffusion parfois discrète et dissonance de traitement entre mobilité entrante et sortante dans certains dispositifs.....	82
D.	Les attentes des acteurs : un plaidoyer en faveur de la formation, de l'accompagnement et d'un soutien financier.....	83
1.	La formation : un facteur clé peu structuré	83
2.	L'accompagnement et le soutien financier : des ressources de fonctionnement insuffisantes.....	84
3.	Les attentes vis à vis du partenariat local : une nécessité de décloisonnement pour des coopérations innovantes	85
4.	Soutien des politiques publiques: injonctions contradictoires entre la rhétorique et les actes.....	86
III.	Conclusion :	88
IV.	Axes de travail et perspectives :	88
	Bibliographie.....	92
	Annexes	95
1.	Echantillon des entretiens.....	95
2.	Liste des abréviations :	97
3.	Liste des structures ayant participé à l'enquête :	98
4.	Listes des structures SVE/CES accréditées 2018-2019	100

I. Introduction

La mobilité européenne et internationale des jeunes s'est avérée comme un véritable outil socio-éducatif et un moyen d'enrichissement humain par des nouvelles expériences à travers des voyages auréolés d'épanouissement. Des nombreuses recherches scientifiques confirment la posture structurante de la mobilité des jeunes et sa vocation à favoriser une insertion professionnelle. C'est un élément idéal pour permettre à un jeune de jauger son aptitude et sa capacité à se confronter à l'altérité. La capacité à se confronter à un univers nouveau est une étape structurante dans la construction et le développement de soi.

Depuis la naissance en 1963 de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, l'un des premiers dispositifs de mobilité dont le but à l'époque était de promouvoir la réconciliation entre la France et l'Allemagne, il est évident que ce but à bien évolué de nos temps avec un changement de paradigme explicite qui s'affirme par la mutation des principes. Nous sommes passés de la réconciliation à l'employabilité en passant par les rencontres et les échanges de jeunes dans le cadre de l'éducation formelle et non formelle.

La mise en place du programme Erasmus en 1987 fût le point de départ innovateur de la politique européenne de mobilité des jeunes étudiants. Une politique qui s'est révélée par la suite comme un véritable stimulant à l'intégration sociale des jeunes et à la citoyenneté européenne mais aussi un facteur d'impulsion au développement personnel. La naissance en 1997 du Service Volontaire Européen jalonne le début d'une mobilité transversale qui entérine l'apport de l'éducation non formelle à cette politique communautaire de l'Union Européenne.

Le début des années 2000 marque sans doute l'avatar d'une politique européenne en pleine mutation avec le programme « *jeunesse* » subséquent en 2006 « *jeunesse en action* ». Cette mutation sera une nouvelle fois stimulée en 2014 par le programme « *Erasmus +* » qui a mutualisé les anciens dispositifs (Leonardo Da Vinci, Grundtvig, Comenius...) et un élargissement sur d'autres domaines comme le sport.

Cette nouveauté d'alors institua une intégration au programme européen Erasmus+ la mobilité des « *collégiens, lycéens, étudiants, apprentis, formateurs, jeunes diplômés et demandeurs d'emploi, jeunes avec ou sans diplôme, personnels éducatifs ou associatifs* »¹. Désormais l'ensemble de ces différentes catégories jouissent d'une opportunité d'aller à l'étranger faire des études, des stages, du volontariat ou des rencontres. Cela fût un réel enrichissement du dispositif et une diversification de la transversalité des offres de mobilité.

L'introduction du programme Erasmus+ concomitamment au plan stratégique 2014-2020 a permis une revalorisation des fonds octroyés aux programmes. Le financement alloué aux projets de mobilité a connu une hausse de 40% des crédits à l'aune de l'exercice budgétaire antérieur. Cette hausse du budget qui s'est amorcée en 2014 est due non seulement à une croissance exponentielle des jeunes européens candidats à la mobilité internationale mais aussi aux réalités socio-économiques instables auxquelles il faut répondre.

¹ <https://www.touteleurope.eu/actualite/le-programme-erasmus-et-la-mobilite-en-europe.html>

La mobilité s'inscrit comme une norme de nos jours dans le parcours des jeunes. Une norme permettant aux jeunes désireux de diversifier leurs expériences et de faire face aux défis de la mondialisation qui entraînent très souvent une recomposition des sociétés modernes. Des sociétés confrontées à la rareté des richesses et à la précarité des jeunes.

La propension élevée de jeunes français et européens à opter pour cette voie à l'international est au cœur des politiques nationales et européennes. Les institutions étatiques et communautaires impliquées dans la mobilité des jeunes se sont fixées comme objectifs « *élargir et améliorer les possibilités offertes aux jeunes et de promouvoir la citoyenneté active, l'intégration sociale et la solidarité* »². A l'échelle nationale en France la dynamique est portée par les ministères, les agences nationales et enfin les comités régionaux nommés CoReMob (Comités Régionaux de la Mobilité Internationale).

A. Comité Régionale de la Mobilité Internationale en Bretagne :

L'accroissement et la diversification de la mobilité européenne et internationale des jeunes fait l'objet d'une politique nationale entérinée par le comité interministériel de la jeunesse en Mai 2013. Au niveau central, les orientations politiques ont été fixées en septembre 2015 par le comité permanent de la mobilité européenne et internationale. Le comité permanent a rassemblé des acteurs variés (Etat, collectivités territoriales et structures œuvrant dans le domaine de l'éducation formelle et non-formelle). L'intérêt de cette démarche était d'améliorer la coopération entre les acteurs afin de faciliter l'accès à la mobilité notamment pour les jeunes avec moins d'opportunité. Des préconisations à dimension nationale ont été faites à savoir :

- ✓ Aviver l'information et la visibilité des ressources disponibles,
- ✓ Améliorer l'accompagnement des jeunes,
- ✓ Revigorer la formation des acteurs de jeunesse,
- ✓ Renforcer les compétences liées aux expériences de la mobilité

Dans la perspective de mise en place de ces axes d'orientation, une stratégie locale a été adoptée au niveau régional. Cette démarche de territorialisation cherche à optimiser la lisibilité des dispositifs et promouvoir la coopération entre les acteurs locaux. De ce fait, la « *circulaire interministérielle du 23 février 2015* »³ a exhorté à la création de Comités Régionaux de la Mobilité Européenne et Internationale (CoReMob). Pilotés conjointement par les services déconcentrés de l'Etat et le Conseil Régional. Le CoReMob Bretagne est entré en fonction au mois de juin 2015.

² <https://www.touteleurope.eu/actualite/la-politique-europeenne-de-la-jeunesse.html>

³ Circulaire Interministérielle N°DJEPVA/MCEIJA/DGEFP/DGER/2015/54 du 23 février 2015 relative à l'installation des COREMOB – consultable sur le site [Legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr)

Précédemment au CoReMob, suite à un appel à projet de l'Etat relatif au Fonds d'Expérimentation pour la jeunesse (FEJ), une plateforme de mobilité composée d'acteurs mixtes (Etat, Conseil Régional et associations) avait permis d'élaborer les actions du CoReMob en Bretagne. La plateforme s'est focalisée sur 3 axes :

- ✓ *«L'information de tous les publics concernés par la mobilité,*
- ✓ *La formation des professionnels de jeunesse*
- ✓ *L'accompagnement des jeunes vers et dans la mobilité européenne et internationale»⁴.*

Suite à l'installation du CoReMob, ces trois points clés ont été étoffés autour de « cinq chantiers » repartis sur le territoire breton. Le fil rouge d'une telle démarche consistait à donner un nouvel élan à la dynamique locale.

Les travaux sur les différentes thématiques sont co-pilotés par le Conseil Régional, et l'Etat par le biais de la Direction Régionale de la Jeunesse, Sport et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) et le Rectorat Académique (DAREIC). Afin d'intégrer une pluralité d'acteurs intéressés par le développement des chantiers, favoriser une meilleure coordination des actions et répondre aux besoins de la mobilité des jeunes, le comité travaille régulièrement avec les structures coordinatrices de chaque chantier : le Centre Régional d'Information Jeunesse, la Maison d'Accueil du pays de Redon, Jeunes à Travers le Monde, la Ligue de l'Enseignement de Bretagne et la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture des Côtes d'Armor.

Après 4 années d'action, la DRJSCS, le Rectorat et la Région ont souhaité dresser le diagnostic régional de la mobilité européenne et internationale des jeunes accueillis dans le but de faire le panorama qualitatif et quantitatif des dynamiques et les éléments de fragilités persistants afin de réfléchir sur des axes innovants.

Cette étude s'inscrit dans une suite logique des travaux sur la mobilité européenne et internationale à l'échelle de la région Bretagne, précisément dans le cadre de l'éducation formelle et non-formelle. L'étude s'articule sur deux volets, le premier volet réalisé en 2017 portait sur le diagnostic de la mobilité européenne et internationale sortante des jeunes bretons et le second volet sur la mobilité entrante.

B. Problématique générale et Plan d'étude :

L'interrogation majeure dans cette étude, c'est comment dégager une architecture panoramique des différentes formes de mobilités européennes et internationales entrantes des jeunes, dans le cadre de l'éducation formelle et non-formelle, tout en mettant l'accent sur la coordination des organismes et acteurs impliqués ? Quelles sont les pistes de réflexions pour une politique d'accueil dynamique à court et à moyen terme pour le Comité Régional de la mobilité ?

⁴ Le CoReMob en Bretagne Bilan des actions menées entre 2015 et 2017 (Page 5)

Première partie : Analyse quantitative

- ✓ Dresser un panorama quantitatif et des formes de mobilités européennes et internationales concernant les accueils en Bretagne ;
- ✓ Identifier l'ensemble des structures d'accueil bretonnes, issues des secteurs formels, non-formels et de la formation professionnelle, et qualifier leurs actions ;
- ✓ Offrir une cartographie des territoires d'accueil des mobilités entrantes et des dispositifs associés ;
- ✓ Recenser les procédures de diffusion et d'accompagnement mises en place par les structures d'accueil bretonnes.

Deuxième partie : Analyse qualitative :

- ✓ Recueillir les attentes et suggestions des professionnels de la mobilité ;
- ✓ Sonder les sources de motivation et les difficultés rencontrées par les acteurs ;
- ✓ Identifier l'impact de la mobilité entrante sur les professionnels, les structures et les territoires d'accueil ;
- ✓ Recueillir le vécu des jeunes accueillis sur l'accompagnement et leurs besoins ;

Analyse sous-jacente et conclusion :

- ✓ Mettre en évidence les freins et les leviers de la mobilité entrante des jeunes;
- ✓ Faire des propositions d'axes de travail et d'expérimentation pour le Comité Régional de la Mobilité.

C. Une méthodologie générale à trois volets :

Volet 1 : étude quantitative et représentation graphique

- ✓ Collecte des données quantitatives éducation formelle et non-formelle disponible ;
- ✓ Recueil des données éducation formelle via un questionnaire en ligne ;
- ✓ Réalisation de graphiques, cartographies et analyse des résultats.

Volet 2 : étude qualitative

- ✓ Développement de la problématique générale et des axes d'enquêtes
- ✓ Réalisation de deux grilles d'entretiens pour les professionnels et les jeunes ;
- ✓ Choix et validation du terrain d'enquête par le comité de pilotage ;
- ✓ Confection d'un échantillon pour assurer la représentativité par dispositif de mobilité des jeunes dans l'éducation formelle et non-formelle ;
- ✓ Dépouillement et analyse méthodique des résultats des entretiens

Volet 3 : Propositions d'axes de travail et d'expérimentation

- ✓ Mise en évidence des difficultés rencontrées par les professionnels et les jeunes ;
- ✓ Elaboration des pistes d'expérimentation dans l'accueil des jeunes ;
- ✓ Précision des axes à renforcer en fonction de l'étude quantitative et qualitative ;
- ✓ Présentation de la synthèse des résultats.

II. Prérequis et paramètres d'étude

Il nous a paru judicieux de limiter notre champ d'étude et d'essayer d'apporter une définition à la thématique. La mobilité est un sujet vaste qui peut être interprétée selon plusieurs paradigmes. Dans notre cas d'étude, nous l'envisageons sous le prisme « cognitif, intellectuel et culturel ».

A. La mobilité entrante :

Est une mobilité psychique et physique qui incite des jeunes européens et internationaux à séjourner sur le territoire breton pour des projets collectifs et individuels. Des projets animés par le désir de développer une nouvelle identité, le désir de s'épanouir loin du cadre familial, la recherche d'emploi, le désir d'acquérir des nouvelles compétences, le désir d'apprendre une langue étrangère, le désir d'enrichir des connaissances intellectuelles etc...de manière globale c'est ce que les théoriciens appellent « *learning mobility* ».

B. Education formelle et non-formelle:

Le fil conducteur de ce diagnostic repose sur une double approche de la mobilité entrante des jeunes à savoir éducation formelle et non-formelle. Chacune des deux approches incarne ses propres valeurs éducatives par rapport aux objectifs visés, donc il est primordial pour nous de définir les deux termes.

Education formelle : c'est une approche structurante organisée, institutionnalisée et méthodique pour l'acquisition des connaissances intellectuelles et des valeurs morales permettant d'accéder à une stratification sociale. Elle s'articule autour des écoles, des universités et d'autres formes établissements d'enseignement dont la finalité est l'obtention d'un diplôme.

Education non-formelle : quant à elle, il n'y a pas forcément une structuration méthodique comme l'exige l'éducation formelle. Complémentaire à l'école, elle s'adresse à tous les jeunes, avec une priorité pour des publics cibles (jeunes avec moins d'opportunité, personnes en situation de handicap...). La finalité n'est pas orientée vers l'obtention d'un diplôme mais vers la citoyenneté, le partage de valeurs et le vivre-ensemble, ainsi que vers l'acquisition des compétences (professionnelles, techniques, linguistiques et interculturelles), sous forme d'apprentissages issus de l'expérience et d'épanouissement.

C. Les jeunes :

Comme le met en avant l'étude sur la mobilité sortante des jeunes bretons, le concept « jeune » est une notion ambivalente qu'on ne peut appréhender sous un seul prisme. L'absence d'une définition unanime dans le domaine institutionnel et sociologique corrobore cette ambivalence. Selon une définition de l'Organisation des Nations Unies, les jeunes « *constituent la tranche d'âge comprise entre 15 et 24 ans* ». La posture de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) balbutie sur la notion « jeune » entre les classes d'âge de 15 à 24 ans et 15 à 29 ans.

La thèse sociologique n'échappe pas à ce flou sémantique du terme « jeune ». La jeunesse est considérée « *comme une période de transition s'intercalant entre l'adolescence et l'âge adulte, elle représente une transition de vie où les individus apprennent à faire des choix, assumer des responsabilités... (Gauthier et Laflamme, 2009 : 2)* »⁵.

Les sociologues accentuent l'émergence de trois phases qui s'intercale dans cette transition : une phase de « *semi dépendance* » de 18 à 25 ans, une phase de « *jeune adulte* » de 25 à 30 ans début d'une prise de responsabilité familiale par la fondation d'un foyer. Cette dernière phase se voit parfois prolonger de 30 à 35 ans à cause de la précarité surtout des jeunes avec moins d'opportunité.

Dans l'optique d'un cadrage du sujet d'étude, nous allons traiter dans ce diagnostic la classe d'âge de 13 à 30 ans, retenue par le programme Erasmus, les échanges de jeunes étant possible à partir de 13 ans. Ce paramétrage permet non seulement de mieux cerner le terrain d'étude mais aussi éviter un positionnement par rapport aux débats théoriques et paradigmatiques entre acteurs institutionnels et sociologiques.

Les jeunes internationaux en Bretagne : Ce diagnostic ne concerne que les jeunes en mobilité internationale inscrit dans un établissement breton du secteur de l'éducation formelle et non-formelle ou arrivés en Bretagne avec une structure de l'éducation non formelle pour une durée de court terme ou de long terme (une année maximum). Ne sont pas pris en compte dans cette étude les jeunes demandeurs d'asile, les migrants, les jeunes en mobilité prolongée de plus d'un an.

⁵ <http://id.erudit.org/iderudit/1023767ar>

PARTIE I : ANALYSE QUANTITATIVE DE LA MOBILITE ENTRANTE DES JEUNES



Pour introduire cette première partie, le but principal consiste à dresser le panorama quantitatif des formes de mobilité européenne et internationale et des jeunes accueillis dans la région, à répertorier l'ensemble des structures d'accueil bretonnes issues du secteur formel, non formel et de la formation professionnelle et offrir une cartographie des territoires d'accueil. L'intérêt d'une telle approche c'est d'esquisser les tendances, les dynamiques de mobilité et de faire ressortir les zones blanches. Cette observation favorisera une vision plus éclairée des synergies territoriales qui se nouent.

1. Démarche et méthodologie de recueil des données quantitatives :

En vue de l'étude quantitative dans le secteur de l'éducation formelle et non formelle au sein de la région notre démarche a été la suivante :

En premier lieu, nous avons participé à l'ensemble des rencontres organisées (réunions) par le comité de pilotage. On a assisté au COOPER du 14 Février 2020 afin de s'imprégner de multiples facteurs du sujet d'étude. Nous avons pris part aux actions du CoReMob à savoir les réunions concertations et actions permettant de faciliter la coordination et la mise en réseau des acteurs.

En second lieu nous avons choisi une année de référence (année scolaire 2018-2019), puis on a procédé à l'élaboration des variables et indicateurs pour une meilleure lisibilité des données statistiques. Les variables et les indicateurs qui ont fait l'objet d'analyse quantitative sont les suivants:

- Les structures d'accueil, d'information et d'accompagnement;
- Typologie des structures européennes et internationales, dispositifs et actions ;
- Nombres des jeunes accueillis et professionnels impliqués ;
- Territoires d'accueil et pays d'origine ;
- Niveau scolaire, âge et genre des jeunes accueillis ;
- Perspectives de mobilité (volontariat, échange/jumelage, formation...).

Le recueil des données quantitatives de l'éducation formelle s'est déroulé à travers un questionnaire en ligne « *Survey Manager* » auprès des établissements bretons ci-après :

- ❖ 59 Collèges publics et privés,
- ❖ 40 Lycées (Publics, Privés, d'enseignement professionnel, technique et agricole)
- ❖ 6 établissements de formation des apprentis (CFA, CMA, CCI...),
- ❖ 6 Centres de formation du sanitaire et du sociale,
- ❖ 2 Autres.

Les données sur les institutions d'enseignement supérieur (Universités, IUT et Grandes écoles) ont été collectées sur le site Campus France (Observatoire territoriale de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs).

Les données quantitatives de l'éducation non-formelle ont été recueillies d'une part auprès des agences nationales des différents dispositifs de mobilité et d'autre part auprès des acteurs locaux. La compilation croisée des données s'est structurée de la manière suivante :

Au plan national :

Ministère de la jeunesse du Sport et de la Vie Associative par le concours de la Direction Régionale de la Jeunesse du Sport et de la Cohésion Social pour les données relatives au dispositif Erasmus + Jeunesse :

- La liste des jeunes accueillis en SVE, la liste des structures d'accueil accréditées en SVE/CES et la liste des échanges de jeunes ont été recueillies auprès de l'**Agence Nationale Erasmus+ Jeunesse et Sports**.
- La listes des échanges et rencontres de jeunes en 2019 OFAJ-DFJW avec l'**Office Franco-Allemand**.
- Les données des accueils soutenus par l'Office Franco-Québécois de la Jeunesse (OFQJ) pour la promotion de l'entrepreneuriat, l'engagement Citoyen, la mobilité étudiante et le développement de Carrière auprès de l'**Office Franco-Québécois pour la Jeunesse Paris**
- La liste des jeunes accueillis en Service Civique International, leurs missions et leurs structures d'accueil ont été recueillies auprès de l'**Agence France Volontaire** d'une part, et des données de la DRJSCS d'autre part.

Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, notamment Campus France pour les mobilités dans l'enseignement supérieurs hors dispositifs et Erasmus+. Données produites par l'**Observatoire territorial de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs** disponible sur le site Campus France.

Au plan Local :

Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture des Côtes d'Armor (FDMJC22) pour le complément de la liste des jeunes accueillis en SVE/CES dans les lycées bretons en rapport avec le programme SVE stratégique 2019.

Les données chantiers des jeunes ont été produites avec le **CRIJ de Rennes**, et adressés pour validation aux structures organisatrices. Des chantiers furent portés par des associations du terroir notamment **Gwennili** avec le chantier « Ecolo Bricolo », **Association Cézou** « Restaurez le Fort de l'île de Cézou », **Concordia** avec les chantiers « Plévin au cœur de la Bretagne, Il faut venir restaurer la maison du laboureur, Argentré-du-Plessis engagez-vous pour le Patrimoine de Vitré communauté et Corps-Nuds la touche chevreuil », **Ligue de l'enseignement des Cotes d'Armor** avec le chantier « Patrimoine, Routoirs à lin et chemin de randonnées »

2. Limites et support informatique:

Pendant cette étude nous avons été confrontés à certaines difficultés, tout d'abord la faible quantité de données disponibles dans les deux secteurs éducation formelle et non-formelle. Celles disponibles sont disparates et varient d'une source à l'autre, le processus de compilation s'est avéré laborieux et chronophage.

La crise sanitaire du Covid-19 est intervenue au milieu du déroulement de l'enquête, par conséquent, la durée de la collecte des données était limitée pour faire l'analyse, la rédaction du rapport final et la synthèse surtout au vu de l'hétérogénéité des dispositifs.

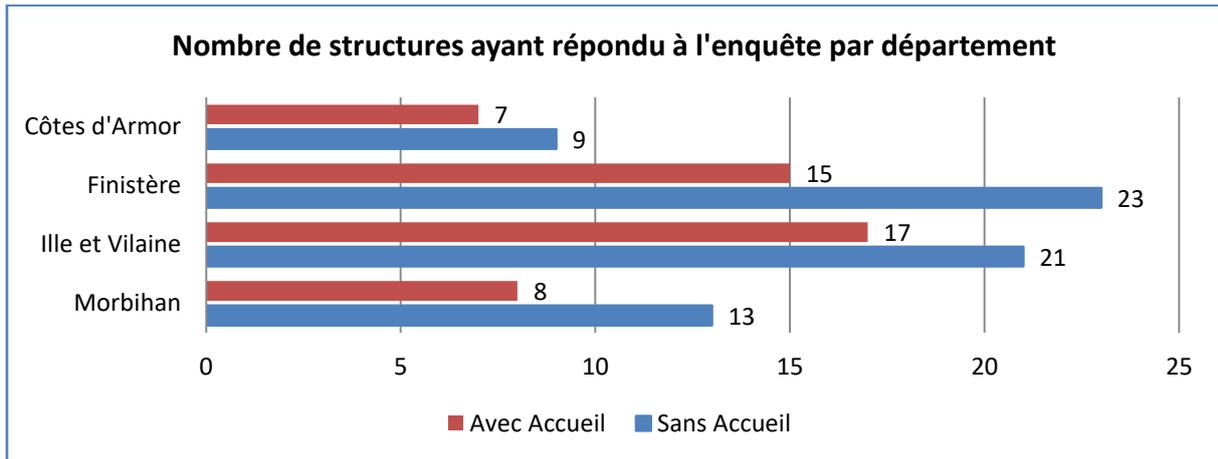
La diversité même de ces mobilités (cadre formel et non-formel) auxquels il faut ajouter les stages évoqués lors de la réunion du COOPER le 14 février 2020, le manque d'observatoire régional de la mobilité et le peu d'information et de communication autour d'elles n'accordent pas aujourd'hui un recueil exhaustif des données.

En dépit de l'ensemble de ces éléments affectants l'exhaustivité de cette étude, ce diagnostic est porté par l'ambition de faire le panorama de la mobilité entrante européenne et internationale des jeunes en Bretagne. Nous tenons également à préciser que l'accès aux données et aux informations exploitées dans cette étude a été possible grâce à l'apport des membres du COOPER et comité permanent du CoReMob (DRJSCS, Rectorat, Conseil Régional et Associations coordonnatrices des activités de mobilité européenne et internationale).

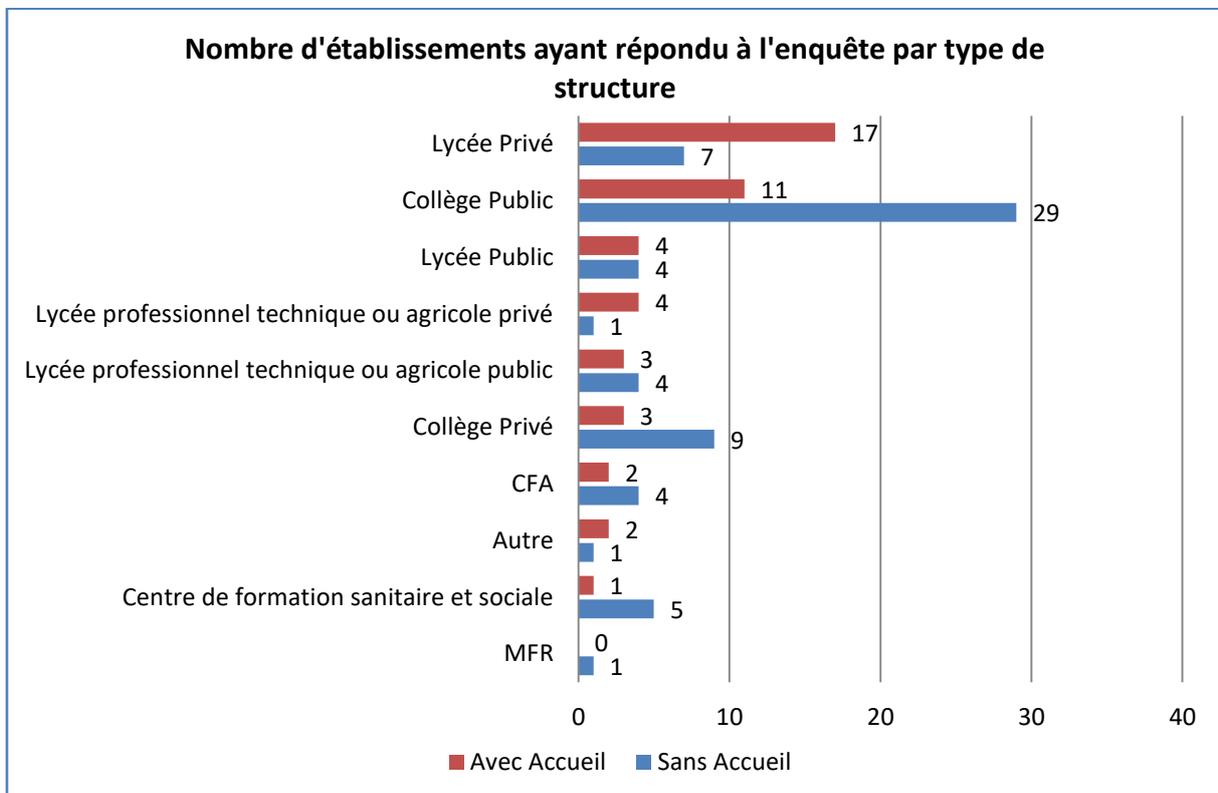
Pour le support informatique nous avons bénéficié de l'appui et de l'expertise du Service Statistique de la Direction Régionale de la Jeunesse du Sport et de la Cohésion Sociale. Ils nous ont prêté main-forte à la réalisation des graphiques et la production des cartes sur le logiciel « *Cartes et Données* ». Leur soutien technique a facilité la collecte des données de l'éducation formelle notamment avec le questionnaire en ligne sur le logiciel « *Survey Manager* ».

I. Éducation formelle : mobilité entrante dans l'enseignement secondaire et les Centres de Formation Sanitaire et Sociale

Dans la sphère de l'enseignement secondaire, la mobilité entrante regroupe celle qui se déroule dans les Lycées, les Collèges, les Centres de Formation des Apprentis et les Maisons Familiales Rurales auxquelles nous avons ajouté les Centres de Formation Sanitaire et Sociale (CFSS). 112 établissements bretons ont répondu au questionnaire en ligne. 377 mobilités entrantes ont été recensées.

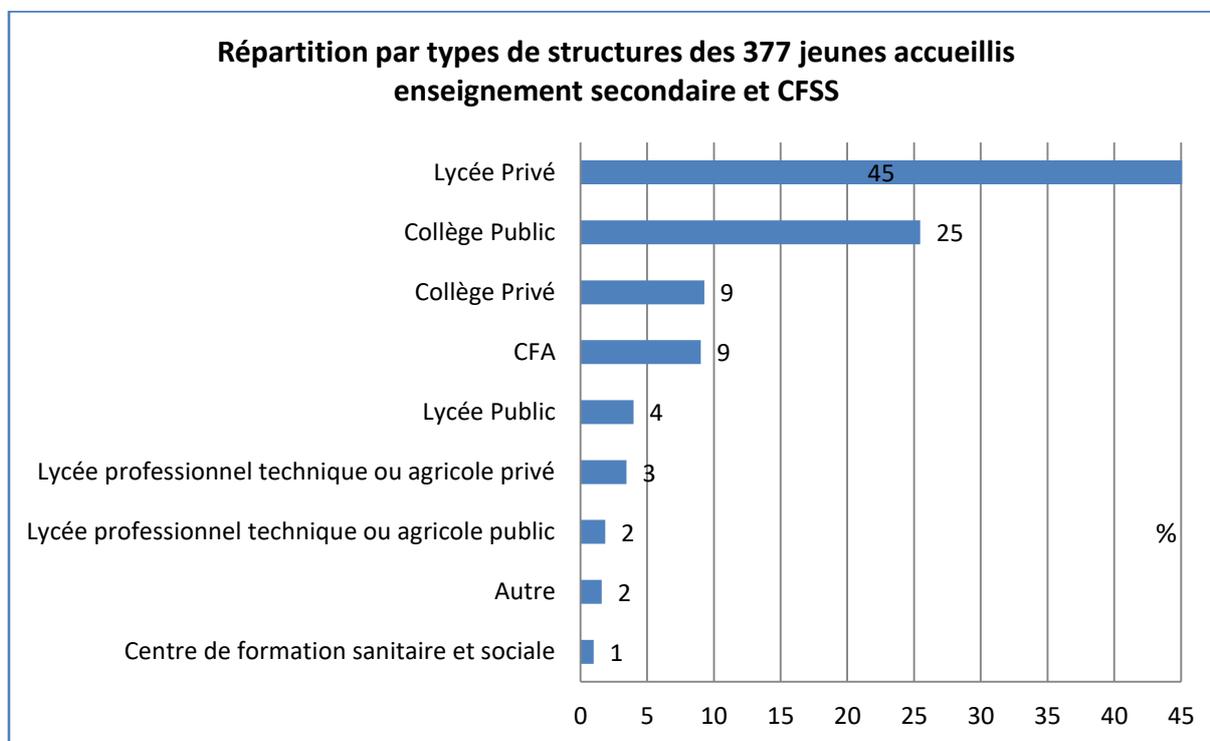


À la question de savoir « Avez-vous accueilli des jeunes en mobilité internationale pour l'année scolaire 2018-2019 ? » 47 établissements ont répondu « Oui » et 65 « Non ». Le Finistère a été le département où il y a eu plus de répondant.



A. Écarts de dynamique : des disparités entre établissements publics et privés et une répartition territoriale des accueils disproportionnée

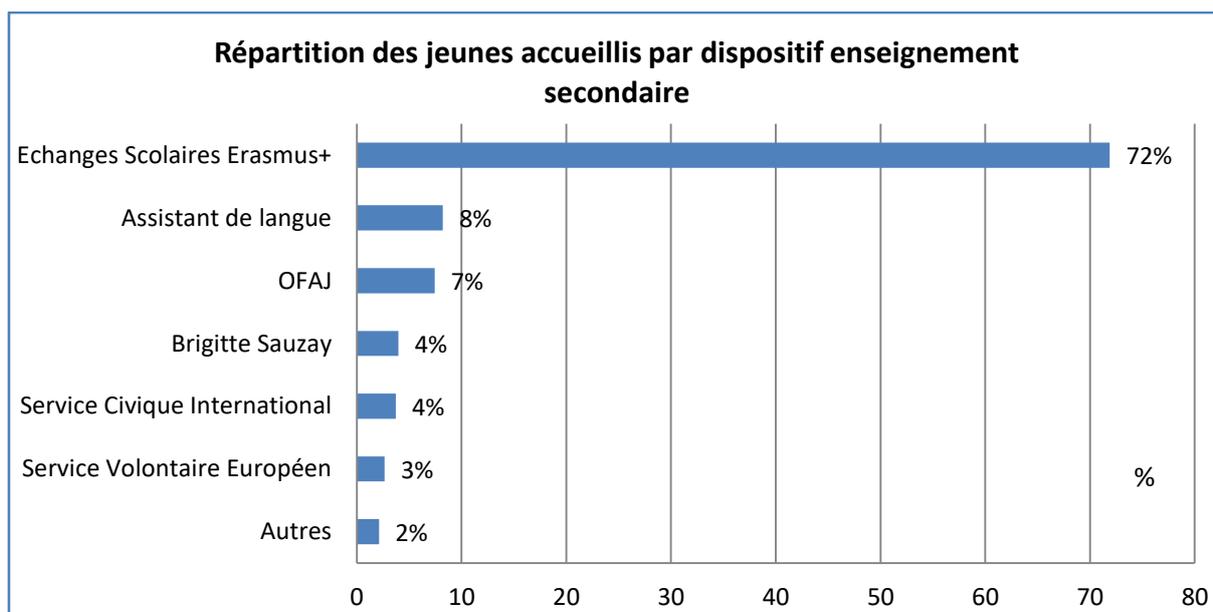
1. Répartition par types de structures d'accueil et par dispositifs d'enseignement secondaire :



Sur les 112 établissements ayant répondu à l'enquête, 47 ont accueilli des jeunes en mobilité européenne et internationale pour l'année scolaire 2018-2019 ; 65 établissements n'ont pas accueilli de jeunes étrangers.

Selon les résultats du questionnaire, on constate des écarts entre établissements publics et privés. Cependant, il y a eu une faible participation à l'enquête des structures publiques d'enseignement secondaire notamment les lycées. Par conséquent, nous nous sommes abstenus de procéder à toute analyse comparative de dynamisme entre établissements d'enseignements publics et privés parce que l'échantillon n'était pas assez représentatif pour une telle démarche.

Tout de même, on peut se poser la question de savoir « pourquoi les établissements d'enseignements privés ont davantage contribué à l'enquête que ceux publics? ». Plusieurs hypothèses pourraient être envisagées : tout d'abord la crise sanitaire du Covid-19 est un élément de réponse, car le questionnaire a été diffusé à la sortie de la période de confinement. Peut-être aussi cette situation s'expliquerait par le fait que les thématiques autour de la mobilité européenne et internationale aient plus d'écho auprès des structures d'enseignement privées.



L'échange scolaire Erasmus+ est le dispositif le plus attractif dans l'enseignement secondaire avec 72% des jeunes accueillis en mobilité entrante. La prépondérance du dispositif repose sur sa spécificité, c'est-à-dire il est bâti sur des projets autour des établissements scolaires publics et privés de la maternelle au lycée relevant de l'enseignement général, technique ou professionnel.

Il permet aux élèves, personnels des établissements bretons et leurs partenaires européens de se rencontrer et d'échanger sur les thématiques comme : « *la lutte contre le décrochage scolaire, la prévention de l'illettrisme, l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société et le développement des compétences transversales et compétences clés*⁶ »

Les Assistants de Langue représentent 8% des accueils en Bretagne. Il s'agit d'un programme national qui permet à des jeunes internationaux de pays partenaires de passer une année scolaire dans les collèges et lycées français pour assister un enseignant de langue vivante et partager leurs cultures avec les élèves. La politique d'accueil est coordonnée par la DAREIC en lien avec les établissements bretons qui reçoivent les jeunes.

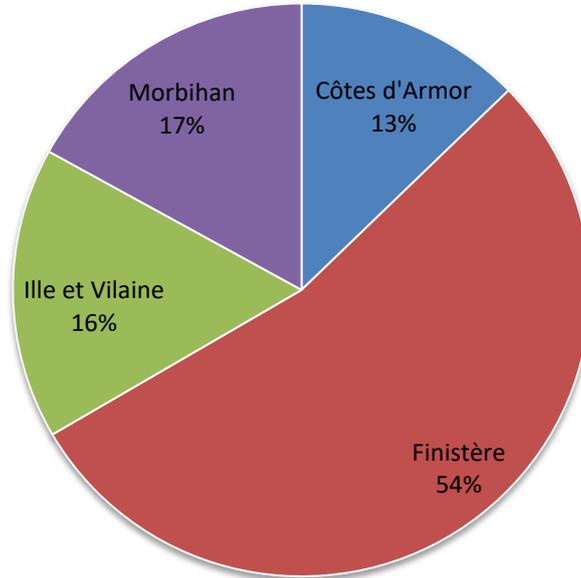
Le programme Brigitte Sauzay constitue 4% de la mobilité entrante de notre échantillon d'étude. Le dispositif est développé dans le cadre de la diversification des échanges scolaires Franco-Allemands permet à travers l'OFAJ, la DAREIC ou encore le jumelage entre établissements des échanges par correspondance entre les élèves de niveau 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{nde} et 1^{ère}. Les élèves bretons reçoivent réciproquement les correspondants allemands dans leurs familles et leurs écoles pour une durée de court ou de moyen terme. Ces échanges s'inscrivent dans le but de l'apprentissage linguistique, le développement de l'interculturalité et la découverte d'un nouveau système scolaire.

Les autres dispositifs sont définis et analysés de manière synthétique dans la partie éducation non-formelle.

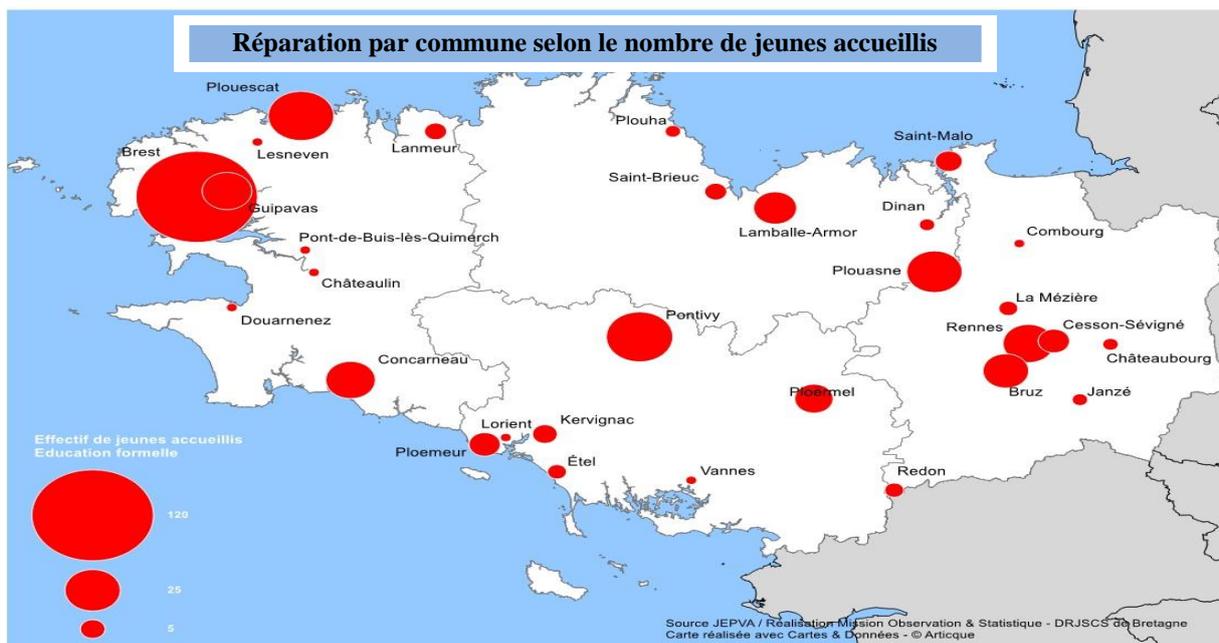
⁶ <https://agence.erasmusplus.fr/fiches-pratiques/echanges-scolaires-erasmus/>

2. Réparation des jeunes accueillis dans l'enseignement secondaire selon le nombre par département et par commune

Répartition des accueils enseignement secondaire par département



La répartition par territoire des 377 jeunes accueillis en mobilité éducation formelle présente des disproportions. Le Finistère avec 54% des accueils a le ratio le plus élevé tandis que les Côtes d'Armor réalisent à peine 13%. Ces écarts sont dû d'une part au fait que les établissements finistériens ont davantage contribué à l'enquête et d'autre part le Finistère est le département qui concentre le plus grand nombre de collèges et lycées (184 établissements), Ille & Vilaine 175 établissements, 136 dans le Morbihan et 126 dans les Côtes d'Armor.

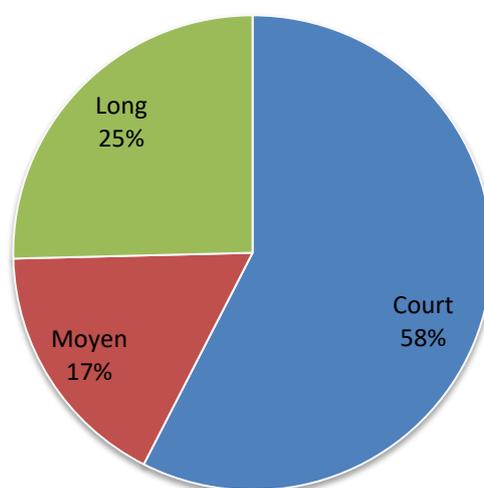


L'agglomération de Brest concentre un ratio élevé par rapport au reste de la région. La carte ci-dessus permet de visualiser la répartition disproportionnée des jeunes par département et par commune. Tout de même ce résultat peut être nuancé car nous n'avons analysé qu'un échantillon de la mobilité entrante des jeunes de l'enseignement secondaire. À cela s'ajoute la faible contribution à l'enquête des établissements dans les Côtes d'Armor et le Morbihan.

B. Analyse des accueils selon les variables d'étude : une représentativité homogène

1. Répartition des jeunes accueillis enseignement secondaire par durée de mobilité, par niveau scolaire et par âge :

Répartition par durée de mobilité



Analyser la mobilité entrante des jeunes dans l'enseignement secondaire en fonction de la durée de séjour implique un raisonnement par programme. Chaque programme de mobilité est régi par une durée spécifique. Bien entendu, la durée a des effets sur les aptitudes développés et acquises par les jeunes lors de l'expérience de mobilité.

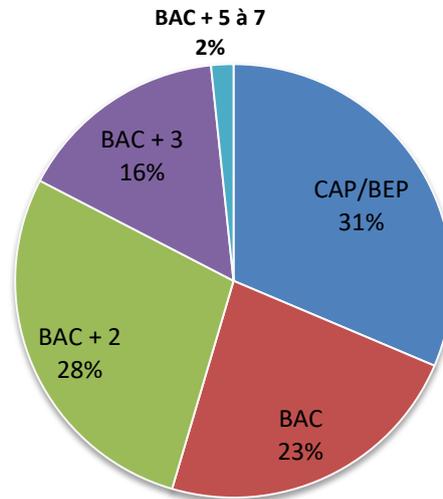
Les mobilités de durée courte (une semaine à 1 mois) : regroupent les mobilités de classe ou de groupe soutenus par les échanges scolaires Erasmus+ et les rencontres jeunes de l'OFAJ.

Les mobilités de durée moyenne (2 à 4 mois) : concentrent les échanges scolaires individuels Erasmus+, les échanges de correspondance Brigitte Sauzay et les mobilités de formations professionnelles et des lycéens.

Les mobilités de longue durée (5 mois-1 an et +) : les stages professionnels Erasmus+, les volontaires SVE/CES, Service Civique International et Assistant de Langue.

Numériquement les mobilités courtes sont les plus nombreuses 58%. Celles de longue durée 25% rassemblent les jeunes volontaires européens et internationaux accueillis dans le cadre de la promotion de l'interculturalité au sein des établissements d'enseignement secondaire.

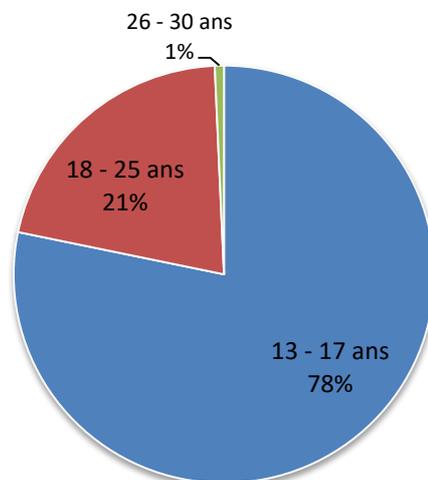
Répartition des jeunes selon le niveau scolaire



Il y a une homogénéité dans la répartition par niveau scolaire. 31% le niveau CAP /BEP, cette dynamique est relative à la nature des échanges scolaires Erasmus+ auquel il faut ajouter le programme Brigitte Sauzay. Ces deux dispositifs ont pour objectif de promouvoir la mobilité auprès des jeunes élèves niveau collège et lycée.

Les jeunes accueillis dans les établissements d'enseignement secondaire via les dispositifs Assistant de Langue, SVE /CES et Service Civique International ont le plus souvent le niveau Bac ou Bac+. Des jeunes en année de césure pour apprendre une langue étrangère ou encore des jeunes diplômés qui s'engagent dans un projet de volontariat au sein d'une école en vue d'explorer un métier et bénéficier d'une première expérience professionnelle.

Répartition des jeunes accueillis selon l'âge

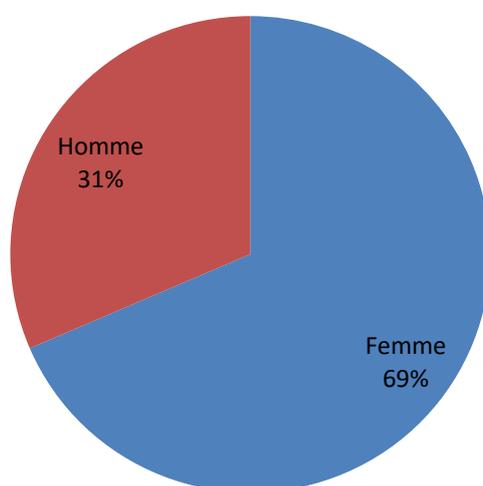


L'indicateur d'âge le plus représentatif des jeunes de l'éducation secondaire susceptible de réaliser une mobilité internationale est celui des 13 à 17 ans. Cette tranche d'âge constitue 78% des jeunes accueillis. La transcendance de ce ratio dépeint la fourchette d'âge des élèves dans les collèges et lycées.

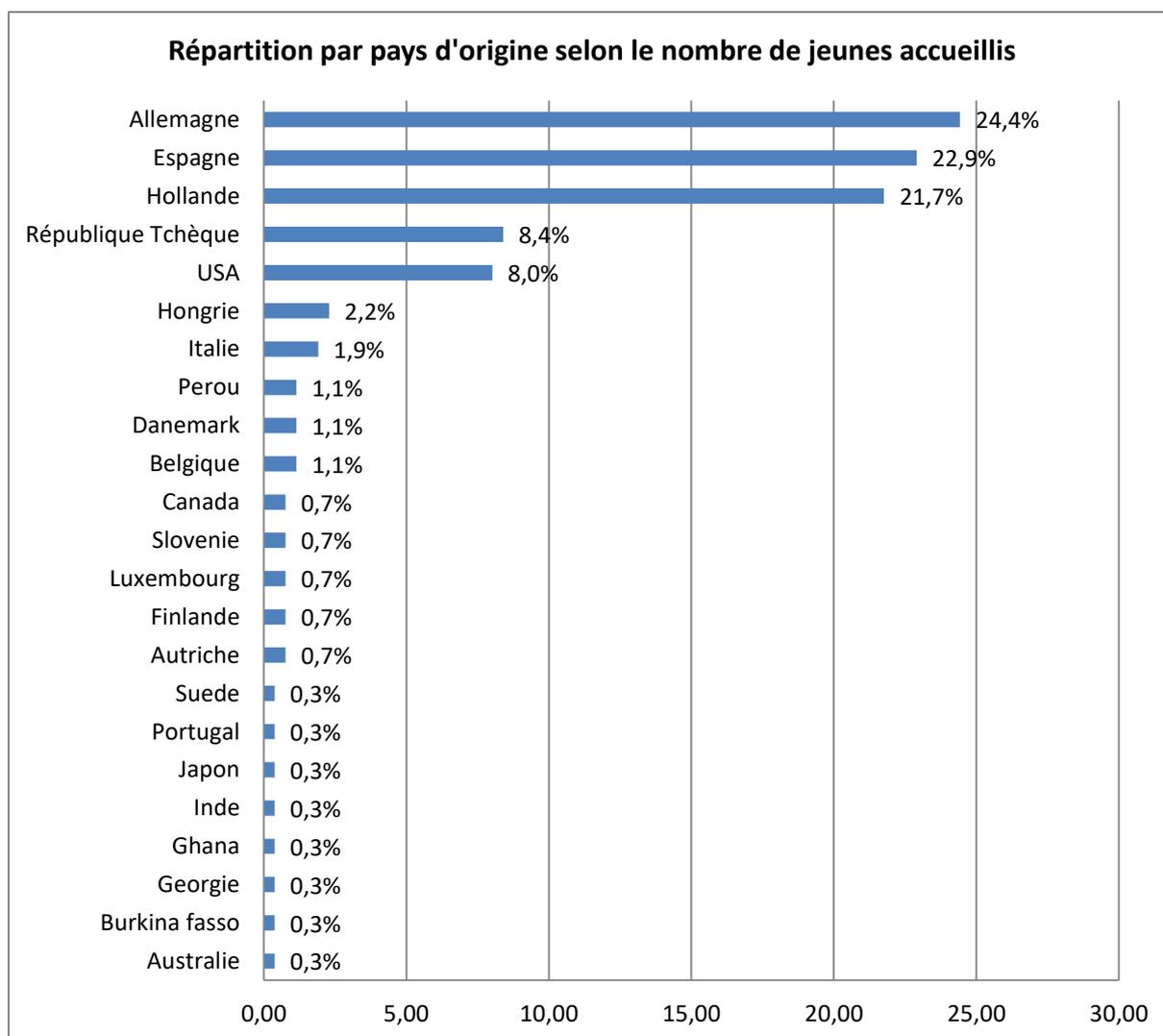
Les tranches d'âges 18-25 ans et 26-30 ans dans la mobilité internationale entrante de l'enseignement secondaire s'expliquent par l'accueil des jeunes volontaires en SVE /CES, Assistant de langue et Service Civique International.

2. Répartition des jeunes accueillis dans l'enseignement secondaire selon le genre et par nationalité :

Répartition des jeunes selon le genre



La participation accrue des jeunes filles aux programmes de mobilité dans l'enseignement secondaire est à l'image des tendances dans l'enseignement supérieur et des dispositifs de l'éducation non formelle. À tous les échelons de la mobilité internationale il y a une participation de plus en plus marquée de jeunes filles. Comment peut-on expliquer cette nouvelle tendance ? Plusieurs hypothèses possibles, le travail de sensibilisation des professionnels de mobilité, la reconfiguration sociologique de la société, les campagnes globales en faveur de l'égalité homme –femme...



Dans l'éducation formelle il y a une nette différence dans la répartition par nationalité entre établissements d'enseignement secondaire et institutions d'enseignement supérieur. Le niveau secondaire accueille beaucoup plus de jeunes en provenance des pays de l'Union Européenne tandis que le niveau enseignement supérieur attire plus les jeunes hors UE.

Enseignement secondaire : des taux de réponse au questionnaire inégaux entre établissements publics et privés

- ❑ 112 établissements ont participé à l'étude et 377 mobilités entrantes ont été enregistrées.
- ❑ Une très faible participation des lycées publics à l'enquête, ainsi que des centres de formation du sanitaire et du sociale.
- ❑ Une répartition territoriale disproportionnée et des inégalités entre établissements publics et privés répondants.
- ❑ 72% des accueils ont été réalisées en échanges scolaires Erasmus+.
- ❑ 58% des mobilités sont de courte durée.

II. Éducation formelle : mobilité entrante dans l'enseignement supérieur

Un des épiphénomènes marquant le début des années 2000 dans l'enseignement supérieur est l'internationalisation accrue de l'enseignement supérieur avec ces vagues de mobilité étudiante. Une ouverture progressive des universités aux étudiants internationaux et aux programmes d'échanges se développe. Il existe une multitude de programmes, de conventions et des accords d'échanges entre les universités bretonnes et leurs partenaires dans le monde. Face à l'hétérogénéité des programmes nous nous sommes résolus à prendre dans cette étude les échanges Erasmus+ et les mobilités hors dispositifs « Campus France ».

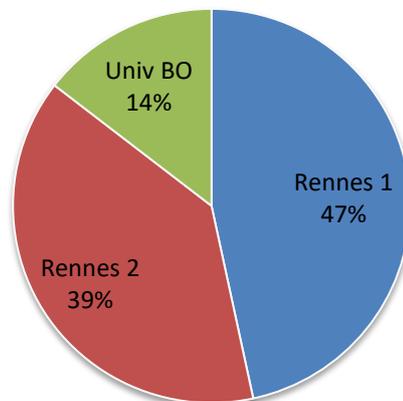
A. Échanges étudiants Erasmus+ : des départs étudiants Erasmus+ supérieurs aux accueils

La genèse de la mobilité des étudiants dans l'Union Européenne remonte à la fin des années 60. A l'époque ce privilège était réservé à la main d'œuvre hautement qualifiée. Cette politique a connue plusieurs changements avant 1987 l'année à laquelle le programme ERASMUS a été lancé pour promouvoir la mobilité des étudiants et la coopération entre les universités. Une série de mutations s'en est suivie dans l'optique de renforcer la promotion de l'identité européenne.

1. Les étudiants Erasmus+ dans les institutions d'enseignement supérieur breton :

Les universités et les grandes écoles bretonnes accueillent chaque année des centaines d'étudiants Erasmus+ en provenance des 34 pays partenaires. Les données de trois universités (université Rennes1, Rennes2 et l'Université Bretagne Occidentale) ont été recueillies et analysées. L'Université Bretagne du Sud n'a pas été omise mais nous n'avons pas eu de suite à nos requêtes en dépit d'une relance.

Répartition des 489 étudiants Erasmus+ accueillis par structure

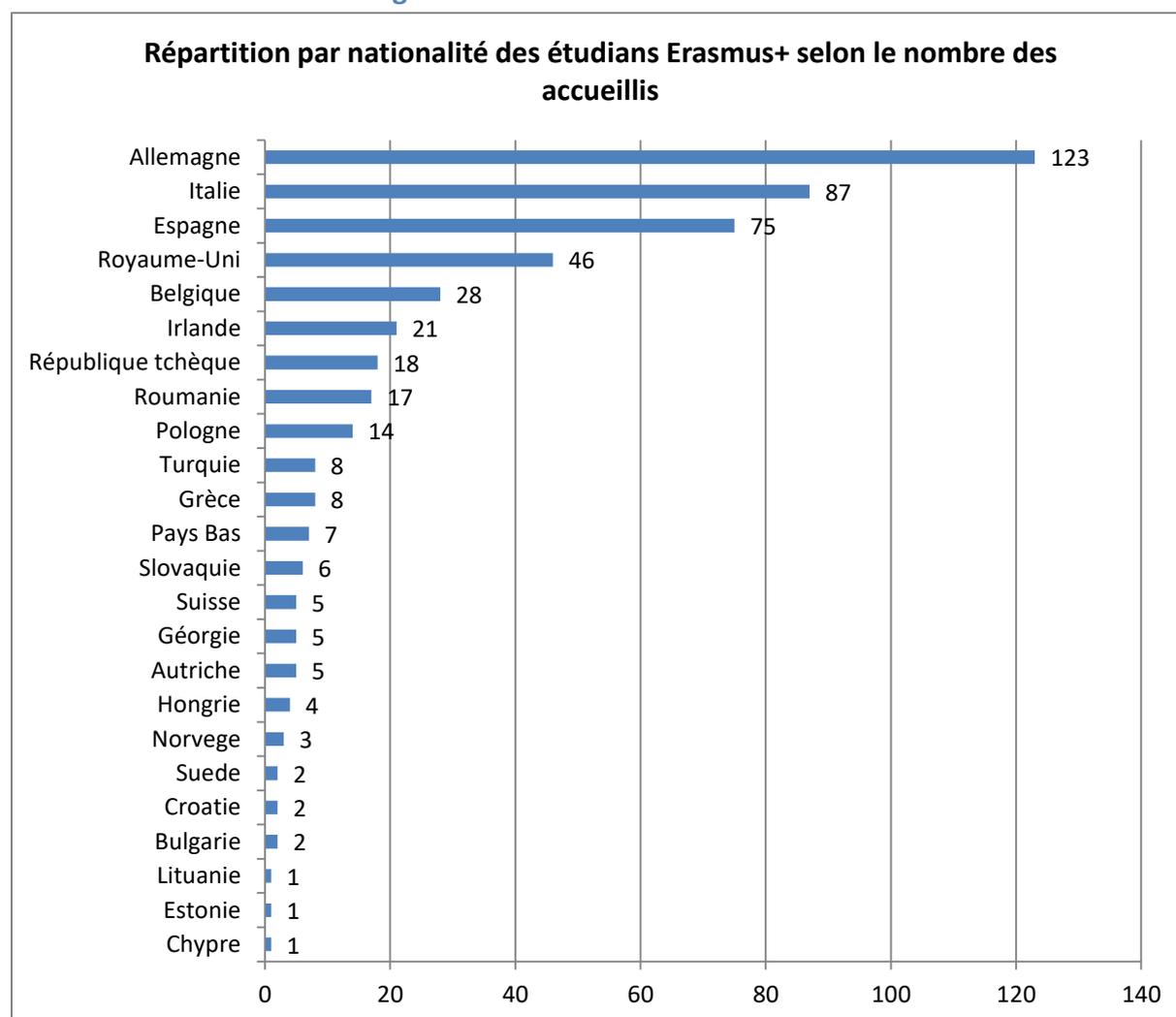


489 étudiants Erasmus+ ont été accueillis dans les trois universités pour l'année 2018-2019. Rennes1 a accueilli le plus grand nombre 228 jeunes talonnée par Rennes2 190 et l'UBO 71 étudiants. Par analogie à la mobilité sortante les trois universités envoient plus d'étudiants qu'elles n'accueillent. Elles ont envoyé pour la même année scolaire 1300 étudiants dont 409 pour Rennes1, 326 pour Rennes2 et 555 pour l'UBO. Le contraste est saisissant mais le constat est le même au niveau national. En France les départs des étudiants Erasmus+ sont supérieurs aux accueils, c'est le premier pays de départs dans l'Union Européenne et le quatrième pays d'accueil derrière l'Espagne, Allemagne et le Royaume Uni.

Les étudiants Erasmus+ privilégient les destinations permettant d'apprendre l'anglais. Le contraste entre nombres d'accueils et de départs pourrait résider dans le fait que les universités bretonnes n'avaient pas inscrits les accueils comme une priorité dans leurs processus d'internationalisation.

Toutefois, il faut nuancer cette analyse en tenant compte de plusieurs facteurs tels que : le manque d'enseignement en anglais, les capacités d'accueil en matière logistique, le logement et l'accompagnement par des référents pédagogiques.

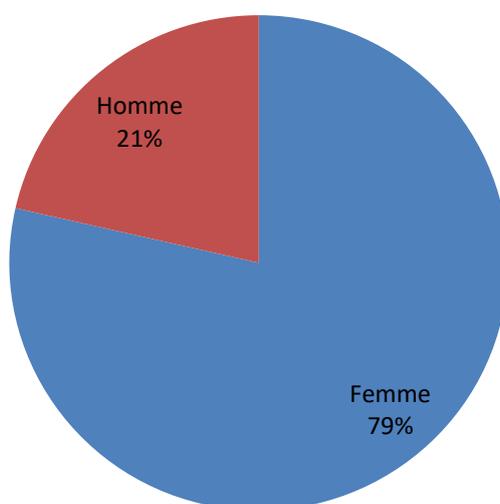
2. Répartition par pays d'origine et selon le genre des étudiants Erasmus+ accueillis en Bretagne :



On a comptabilisé 24 nationalités différentes parmi lesquels 20 pays de l'Union Européenne, trois pays européens partenaires non membres de l'UE (Suisse, Norvège et Turquie) et un pays de l'Asie oriental (Géorgie). Les étudiants allemands arrivent largement en tête du classement des jeunes accueillis avec 123 jeunes sur 489. L'Espagne, l'Italie, le Royaume Uni et la Belgique représentent environ la moitié du contingent.

Il manque dans la répartition par pays des États qui sont des destinations privilégiées en mobilité sortante des étudiants. La Finlande, par exemple, quatrième destination préférée des étudiants bretons est absente dans ce classement.

Répartition des étudiants Erasmus+ accueillis selon le genre



Seules les données de Rennes2 et de l'UBO ont été prises en compte pour la répartition selon le genre, cette variable manquait dans les données que nous avons reçues de Rennes1. Le nombre de jeunes femmes est supérieur à celui des jeunes hommes, 79% contre 21%. La tendance actuelle permet d'être optimiste que les filles sont en train de devenir de plus en plus mobiles par rapport à leurs camarades masculins étant donné qu'elles ont été pendant longtemps sous-représentées en matière de mobilité jeune.

Échanges Erasmus+ enseignement supérieur contrastés entre nombre d'accueils et de départs:

- ❑ 489 étudiants accueillis dans les universités Rennes1, Rennes2 et Brest.
- ❑ Des départs étudiants Erasmus+ supérieurs aux accueils, 1300 départs contre 489 accueils.
- ❑ L'Allemagne en tête de la répartition par pays des étudiants accueillis et un taux de participation des jeunes femmes supérieur à celui des jeunes hommes.

B. Mobilité entrante dans l'enseignement supérieur hors dispositif : Agence Campus France une structure pour le rayonnement de la culture Française à l'étranger

Campus France créée en 2010 « est un établissement public chargé de la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger et de l'accueil des étudiants et des chercheurs étrangers en France ⁷ ». Il est conjointement sous l'autorité du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

À l'échelle internationale, la concurrence en matière d'attractivité d'étudiants étrangers s'est accrue entre États industrialisés avec des offres de formation de plus en plus concurrentielles et des stratégies aux enjeux politiques, culturels et économiques majeurs. L'enseignement supérieur est devenu un élément pionnier d'attractivité internationale et de rayonnement territorial.

Dans ce contexte de concurrence internationale accrue, la France occupe la quatrième place mondiale avec 345 000 étudiants étrangers accueillis en 2019, derrière les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Australie. Par ailleurs, la France a fait évoluer sa politique en 2019 avec le plan « *Bienvenue en France* » dont le but consiste à accueillir plus de 500 000 étudiants étrangers d'ici 2027.

Comme disait Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères « *au cœur de notre stratégie, se trouvent nos territoires. Les régions et les métropoles, sont en effet des actrices reconnues de la promotion et de l'attractivité universitaire de la France et du soutien de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs*⁸ ». L'enseignement supérieur et la recherche favorisent le rayonnement des régions, des métropoles et des villes françaises. C'est d'ailleurs pourquoi la mobilité universitaire est devenue partie intégrante des politiques régionales à travers des programmes de bourses davantage ambitieuses.

Les collectivités territoriales sont des acteurs à part entière dans la politique nationale d'attractivité des flux d'étudiants et des chercheurs mobiles à l'international. Les stratégies de l'accueil et de l'accompagnement sont bâties autour des collectivités en partenariat avec les institutions d'enseignement supérieur.

Compte tenu des difficultés d'accès aux données précises et concordantes sur la mobilité européenne et internationale entrante dans l'enseignement supérieur hors dispositif au niveau régional nous avons fait recours à l'étude commandée par la Délégation de l'Action Extérieur des Collectivités Territoriales confié à l'Agence Campus France (observatoire territoriale de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs) Juin-2018. Cette étude qui a enregistré la participation de seize régions et deux métropoles. La Bretagne est arrivée neuvième région d'accueil en France avec :

⁷ <https://www.campusfrance.org/fr/les-missions-de-campus-france>

⁸ Observatoire territoriale de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs Juin 2018

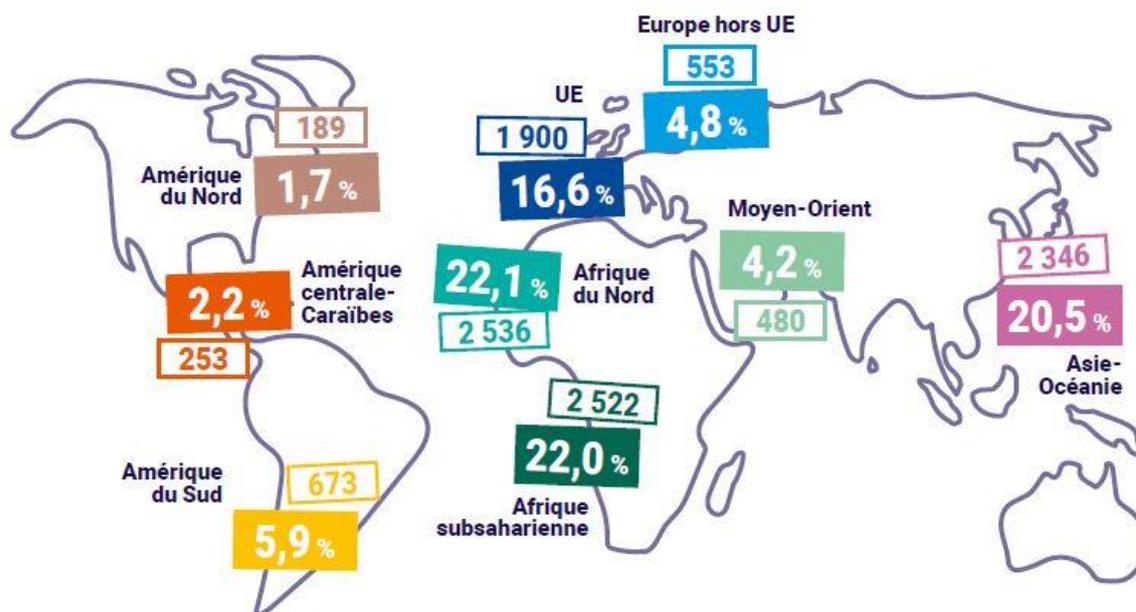


Source : Observatoire territoriale de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs Juin 2018

Les 11 453 étudiants internationaux accueillis représentent 9% des étudiants bretons. Les femmes représentent 1/2 du contingent en mobilité. Au niveau national la part des étudiants étrangers dans la région était de 3,5% des inscrits pour la rentrée scolaire 2017-2018.

1. Répartition par zones géographiques des étudiants étrangers accueillis:

Répartition par zones géographiques des étudiants accueillis en Bretagne



Source : Observatoire territoriale de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs Juin 2018

La particularité de la région, c'est qu'elle est la première destination privilégiée des étudiants d'Amérique Latine. La proportion des étudiants sud-américains affiche une bonne dynamique avec 5,9% contre 4,6% d'attractivité en moyenne nationale.

La région accueille plus d'étudiants en provenance d'Afrique du Nord, d'Afrique subsaharienne et d'Asie du sud-Est. Ces trois zones géographiques constituent chacune 1/5^{ème} du contingent des étudiants étrangers en Bretagne.

La forte représentation des étudiants africains pourrait s'expliquer d'une part par les liens historiques entre la France et le continent. Les étudiants africains représentent 46% du taux national de la mobilité entrante dans l'enseignement supérieur. D'autre part, avec la croissance industrielle des pays de l'Asie du Sud-Est, les jeunes asiatiques sont de plus en plus attirés par la notoriété internationale du système d'enseignement supérieur français.

2. Top 10 des pays pourvoyeurs d'étudiants étrangers en Bretagne et top 5 des pays partenaires de la région en coopération décentralisée :

Top 10 des pays pourvoyeurs d'étudiants étrangers en Bretagne

Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage sur la région	Rappel du rang national
1 Maroc	1 455	12,7 %	1
2 Chine	1 337	11,7 %	2
3 Algérie	675	5,9 %	3
4 Vietnam	372	3,2 %	12
5 Tunisie	365	3,2 %	4
6 Allemagne	353	3,1 %	7
7 Sénégal	327	2,9 %	6
8 Royaume-Uni	262	2,3 %	24
9 Colombie	252	2,2 %	25
10 Espagne	250	2,2 %	8
Total	11 453	100 %	-

Source : Observatoire territoriale de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs Juin 2018

Le Maroc et la Chine sont les plus grands pourvoyeurs de la mobilité internationale dans l'enseignement supérieur à l'échelle nationale donc il est tout à fait normal de retrouver ces deux États à la tête du classement régional. Cependant, l'originalité de ce classement réside au fait que parmi le « top 10 » des pays les plus représentés dans la région on trouve le « Vietnam, le Royaume-Uni et la Colombie » tandis que ces pays sont absents du classement national du « top10 » des nationalités accueillies en France.

On a constaté aussi dans le classement du « top 10 » des nationalités accueillies en Bretagne la présence de trois pays européens (Allemagne, Royaume-Uni et Espagne). À eux trois ils constituent environ 40% des jeunes de l'Union Européen accueillies dans les établissements d'enseignements supérieurs bretons. La région est la première destination métropolitaine des étudiants d'Amérique du Sud.

Dans le cadre de la coopération décentralisée, le Maroc premier pays pourvoyeur d'étudiants internationaux ne fait pas partir du « top 5 » des principaux pays partenaires de la région. Le Canada et la Pologne troisième ex aequo en termes de projets de coopération décentralisée ne figurent pas dans le « top 10 » des nationalités accueillies en Bretagne.

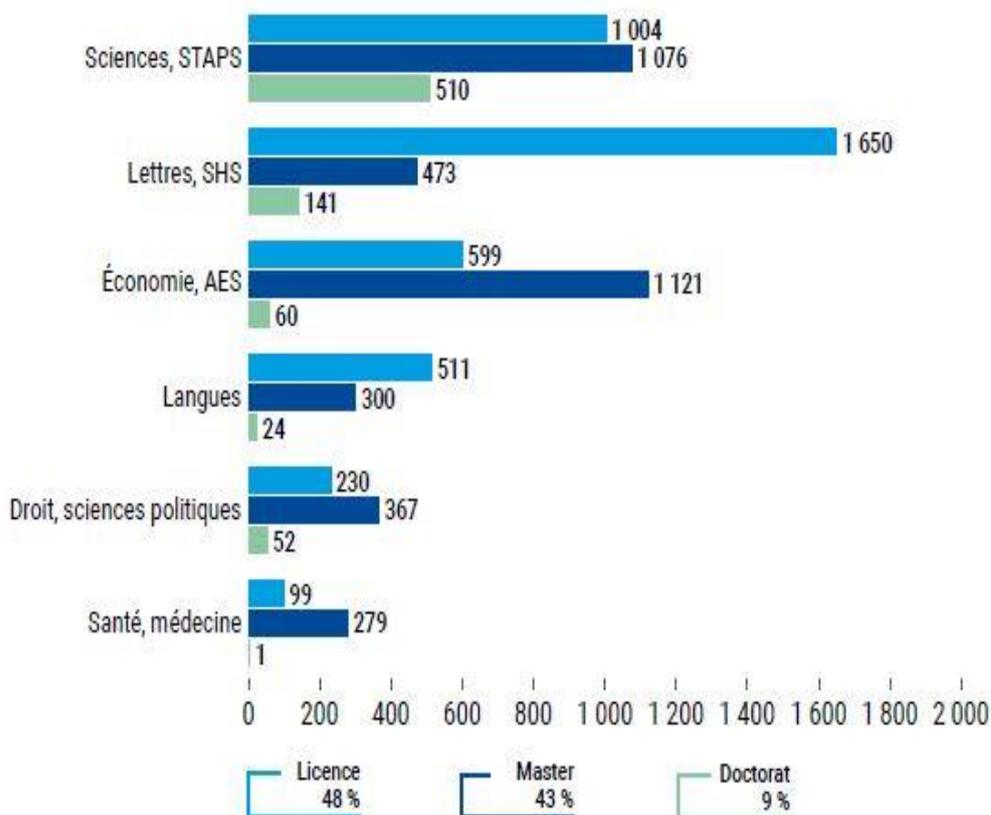
Top 5 des pays partenaires de la région en coopération décentralisée

Top 5	Pays	Nombre de projets	Rappel rang national(*)
1	Chine	10	6
2	Royaume-Uni	9	13
3	Allemagne	6	1
	Canada	6	3
	Pologne	6	8
4	Burkina Faso	4	21
	Madagascar	4	4
5	Mali	2	7

Source : Observatoire territoriale de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs Juin 2018

3. Répartition par filière et par niveau scolaire des étudiants internationaux hors dispositif

Répartition par filière et par niveau scolaire des étudiants hors dispositif accueillis en Bretagne



Source : Observatoire territoriale de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs Juin 2018

La répartition par discipline indique que les trois filières qui accueillent plus d'étudiants sont : Lettres, SHS environ 1/3, Sciences, STAPS 30% et Economie, AES presque 1/5. Les filières Langues et droit, sciences politiques regroupent plus ou moins 1/10^{ème} du contingent. Le faible taux de l'option Santé, médecine reflète un peu la moyenne nationale.

La région accueille davantage d'étudiants en licence (48%) avec une forte concentration en Lettres, SHS. Le niveau master englobe 43% de l'effectif total dont une présence accentuée des étudiants étrangers en Sciences, STAPS. Les doctorants et chercheurs internationaux couvrent 9% des jeunes accueillis.

La Mobilité dans l'enseignement supérieure facteur de rayonnement territorial :

- ❑ 11453 étudiants accueillis dans la région et répertoriés par Campus France.
- ❑ Une répartition par zone géographique déséquilibrée, 44% des étudiants viennent de l'Afrique du Nord et de l'Afrique Subsaharienne.
- ❑ Une répartition par nationalité des étudiants hors dispositif contrastée avec celle nationale, le Vietnam et la Colombie parmi le top 10 des nationalités accueillis en Bretagne.
- ❑ Les principaux pays partenaires de la région en coopération décentralisée ne sont pas forcément parmi le top 10 des nationalités accueillis.
- ❑ 48% des étudiants accueillis sont en Licence, 42% en Masters et 9% en Doctorat.

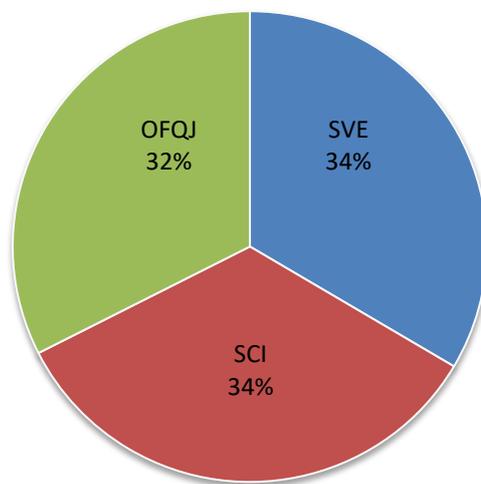
III. Éducation non-formelle : mobilités individuelles

La mobilité européenne et internationale des jeunes dans l'éducation non-formelle regroupe l'ensemble des dispositifs qui se déroulent en dehors du cadre scolaire. Elle implique les structures d'éducation populaire, les organismes de coopération et de solidarité internationale.

La mobilité individuelle dans l'éducation non-formelle se substitue au modèle vertical et structurant de l'enseignement formel. Elle est ouverte aux jeunes âgés entre 18 et 30 ans et elle vise à atteindre deux objectifs fondamentaux : le premier objectif est de stimuler l'engagement civique des jeunes, la citoyenneté active, la promotion de la tolérance et la compréhension mutuelle. Le second objectif consiste à développer, à l'issue de l'expérience vécue, des compétences valorisables sur le marché d'emploi.

Sur l'échiquier territorial breton, la mobilité individuelle entrante de l'éducation non-formelle repose sur les dispositifs ci-après : le Service Volontaire Européen / Corps Européen de Solidarité (SVE/CES), le Service Civique International (SCI) et l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ). Des données compilées auprès des acteurs en adéquation avec notre paramètre, il ressort que 174 jeunes ont été accueillis pour l'année scolaire 2018-2019 dans les différents programmes.

Répartition des participants mobilité individuelle éducation non-formelle selon les dispositifs



Le Service Volontaire Européen/Corps Européen de Solidarité et le Service Civique international cumulés constituent 68% des accueils et L'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse 32%, sachant que l'OFQJ propose aussi des accueils en service civique international en Bretagne.

A. Le Service Volontaire Européen (SVE) /Corps Européen de Solidarité (CES) : des dispositifs pour l’emploi, le stage, le volontariat et la citoyenneté européenne

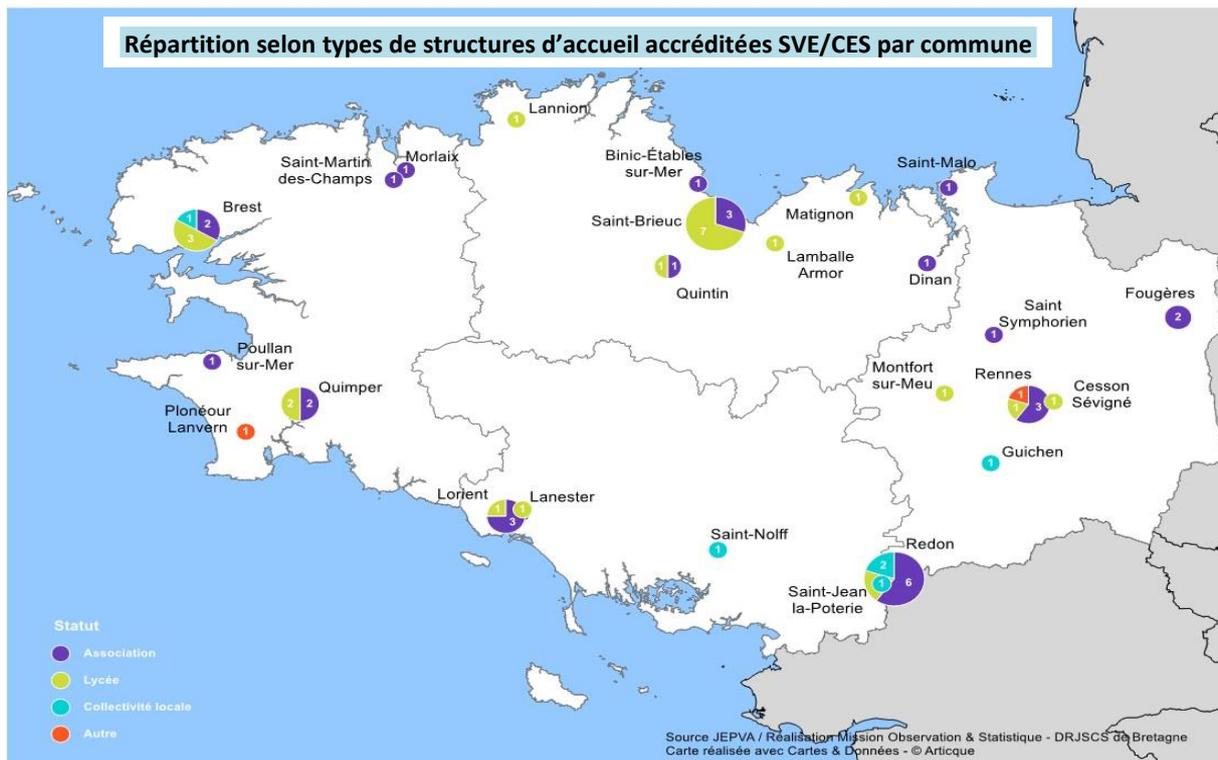
Le SVE est l’une des composantes du programme Erasmus+ dont l’objectif consiste à offrir aux jeunes âgés entre 17-30 ans, diplômés ou non, la possibilité d’effectuer pleinement un service volontaire européen de court terme ou de long terme financé principalement par l’Union Européenne.

Le CES introduit en 2016 par l’ancien président de la Commission Européenne Jean-Claude JUNCKER a diversifié les offres de mobilité en proposant aux jeunes âgés de 18 à 30 ans la possibilité de saisir un emploi ou de faire un stage à l’internationale. Contrairement au SVE qui était principalement structuré autour du volontariat. Nous nous intéressons ici au volontariat uniquement, les stages et emplois se développant peu à peu en Bretagne.

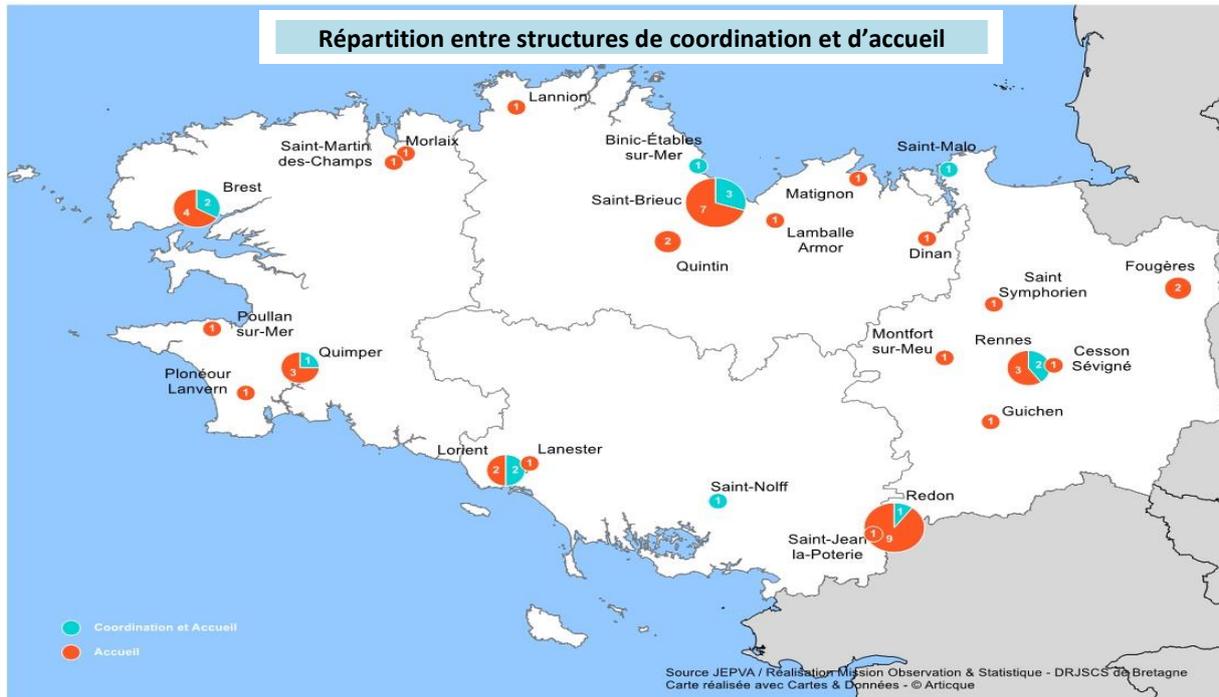
1. Répartition des structures d’accueil accréditées SVE /CES en Bretagne :

La Bretagne enregistre depuis 2016 une hausse des structures labélisées permettant l’accueil des jeunes internationaux. Pour l’année de référence de cette étude (2018-2019) 65 volontaires SVE/CES ont été accueillis dont 20 dans le cadre du projet initié par le CoReMob (SVE Stratégique), qui vise à accueillir des volontaires dans les lycées bretons.

Les Côtes d’Armor comptabilisent 17 structures labélisées dont 10 lycées, le Finistère 14 structures parmi lesquelles 5 lycées, l’Ille et Vilaine 20 structures labélisées dont 4 lycées et le Morbihan 7 structures labélisées avec 2 lycées.



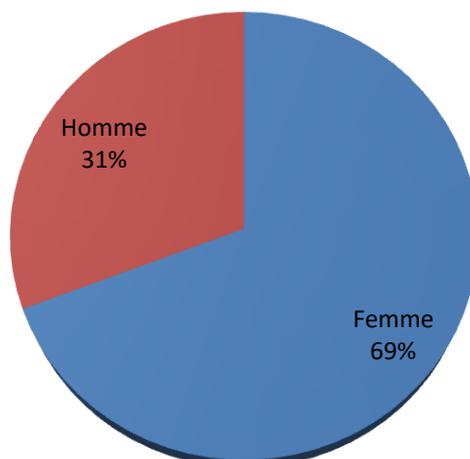
Il y a un maillage qui se dessine en Ile et Vilaine, Côte d’Armor et le Finistère des structures labélisées mais avec une forte concentration sur quelques communes. Le Morbihan affiche la dynamique la moins élevée avec seulement 7 structures labélisées.



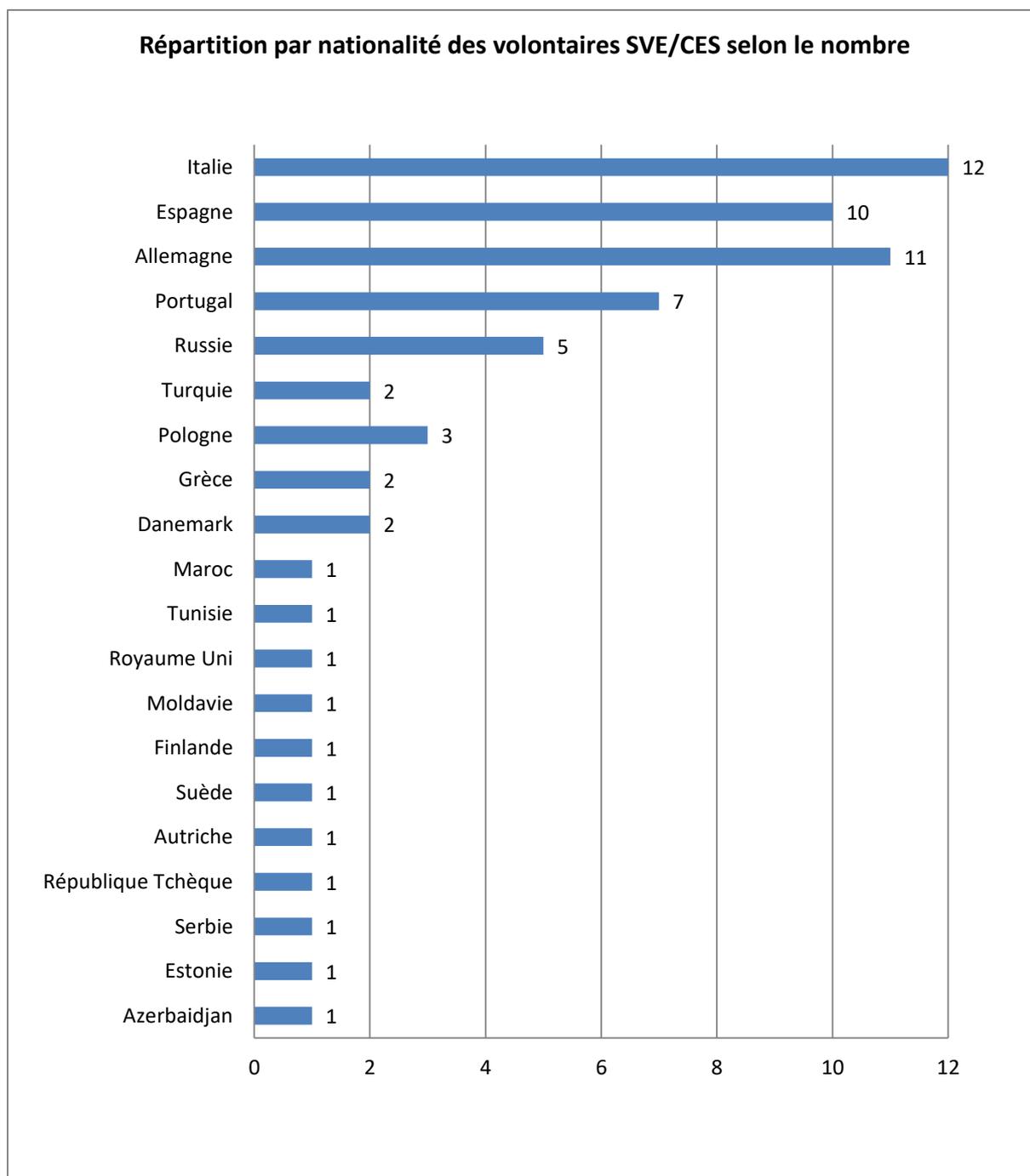
2. Répartition des volontaires SVE/CES selon le genre, par nationalité et par la durée de mobilité:

Dans la répartition des SVE/CES par genre, par durée de séjour et par nationalité nous avons croisé les données fournies par l’Agence Nationale Erasmus+ Jeunesse et Sports et celles du projet de partenariat SVE Stratégique initié en 2017 dans le cadre du CoReMob.

Répartition des Volontaires SVE/CES selon le genre

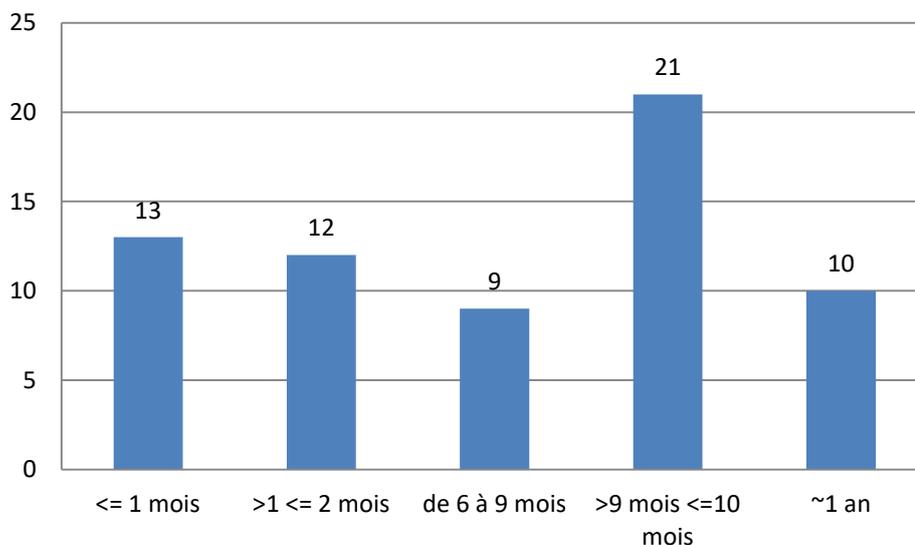


Sur les 65 volontaires SVE/CES accueillis dans la région pendant la période 2018-2019 on compte 45 filles et 20 garçons. Cela conforte la surreprésentation des filles dans les programmes de mobilité. La forte présence des filles dans les dispositifs de mobilité bouscule la parité à la manière d'un séisme de faible intensité qui mérite d'être encouragé



L'Italie, l'Allemagne et l'Espagne constituent environ 3/5^{ème} des participants. Le Portugal et la Russie cumulés font 1/5^{ème} des 65 volontaires accueillis. Les pays du pourtour méditerranéen et du Caucase (Azerbaïdjan) sont bien présents, par contre l'Irlande, un pays partenaire important de la région, est absent dans ce classement.

Répartition des volontaires SVE/CES selon la durée de séjour



Sur les 65 volontaires SVE/CES environ 3/5^{ème} des jeunes ont effectués des mobilités de longues durées, 12 jeunes des mobilités de durées moyennes et 13 jeunes des mobilités de durées courtes. Les 20 volontaires accueillis au compte du projet de partenariat « *SVE Stratégique* » ont séjournés une année scolaire complète dans la région.

Service volontaire Européen/Corps Européen de Solidarité : une dynamique évolutive

- ❑ Un maillage de structures labélisées se dessine sur le territoire mais des zones blanches sont bien visibles.
- ❑ 57 structures labélisées dans la région dont 22 lycées, 29 associations, 4 collectivités locales et 2 autres.
- ❑ 3/5^{ème} des volontaires SVE/CES viennent principalement d'Italie, d'Espagne et d'Allemagne. On trouve aussi des jeunes en provenance des pays du Caucase (Azerbaïdjan) et du pourtour méditerranéen (Maroc, Grèce...).
- ❑ 69% des SVE/CES sont des filles contre 31% de garçons.
- ❑ 3/5^{ème} des jeunes ont réalisés une mobilité de longue durée.

B. Le Service Civique International (SCI) : un dispositif pour promouvoir l'engagement des jeunes et la solidarité internationale

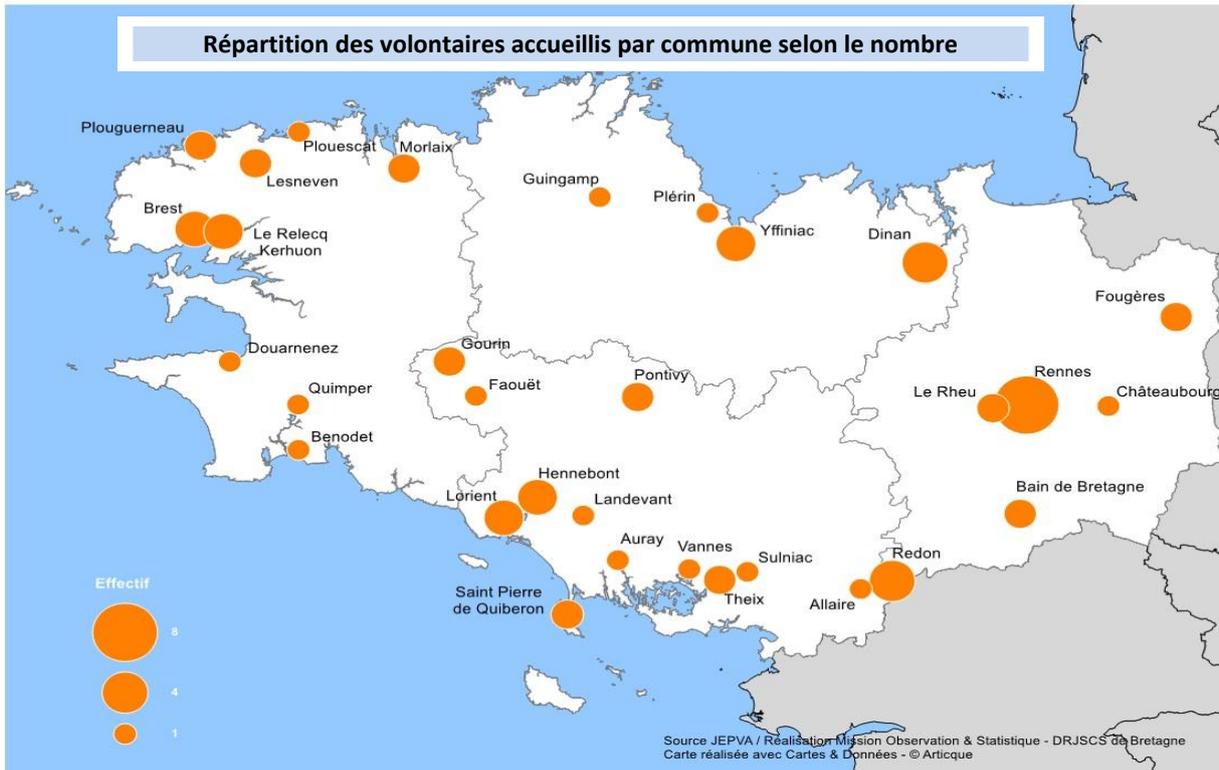
Le Service Civique International est ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans et promeut l'investissement volontaire au bénéfice de l'intérêt général. Le dispositif permet d'une part aux jeunes de s'engager pour la solidarité internationale en même temps il offre l'opportunité de donner du temps au profit des collectivités locales, des associations et autres structures. D'autre part le SCI ouvre la possibilité de vivre une expérience internationale formatrice et valorisante. C'est aussi un moyen pour promouvoir la réciprocité, l'interculturalité et la mixité sociale.

L'accueil des volontaires internationaux en service civique est le résultat d'un partenariat réciproque entre les structures françaises et étrangères dans le cadre de la coopération décentralisée. Les projets de mobilité SCI accompagnés par France Volontaire font l'objet d'un travail de concertation en amont entre les acteurs impliqués (collectivités, groupements d'intérêts publics, associations et délégations consulaires françaises situées à l'étranger dans les pays partenaires).

Chaque année des jeunes volontaires étrangers relevant du champ de la solidarité internationale sont accueillis sur le sol breton à travers France Volontaire, le Réseau Bretagne Solidaire, les collectivités locales et les associations. Des volontaires en provenance des pays d'Europe, d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Océanie.

1. Communes d'accueil des volontaires SCI dans la région suivi par France Volontaire et l'OFAJ

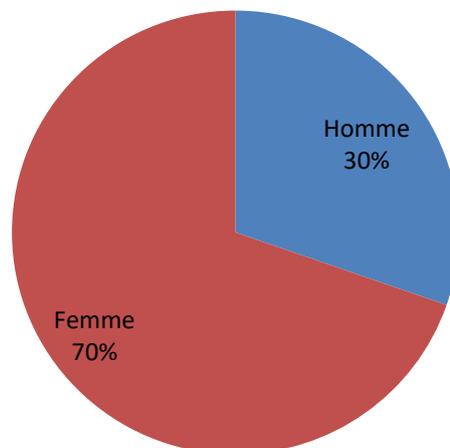
Les données collectées sur la plateforme nationale de versement de l'indemnité de l'Etat aux jeunes « *Elisa service civique* » ne nous ont pas permises de faire le tri entre les volontaires internationaux néo-accueillis en SCI et les jeunes étrangers installés sur le territoire de manière continue (demandeurs d'asile, migrants, jeunes étrangers en mobilité internationale prolongée plus d'un an...). Face à cette situation et dans le souci de respecter notre paramètre d'étude nous n'avons exploité que les données fournies par France Volontaire et les jeunes accompagnés par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse. Cette démarche était le seul moyen à notre disposition pour faire le tri et s'assurer de la fiabilité et de l'exactitude des données.



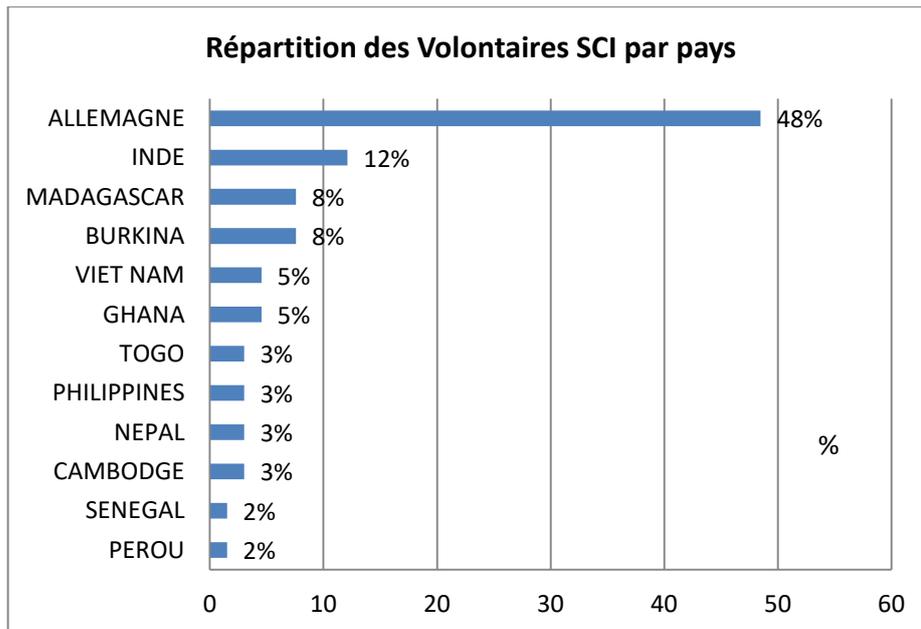
L'agence France Volontaire et l'OFAJ ont coordonné l'accueil de 66 jeunes pris en compte dans cette étude. On retrouve 12 nationalités différentes réparties entre l'Allemagne et les pays du Sud. Dans le top 5 du classement par nationalité ci-dessous il y a Madagascar et le Burkina Faso qui sont des pays partenaires avec lesquels la région a nouée des relations d'amitiés et de partenariats historiques dans le cadre de la solidarité internationale et l'aide au développement local.

2. Répartition des volontaires SCI selon le genre et par nationalité:

Répartition des volontaires Service Civique International selon le genre



Le constat avec le graphique ci-dessus montre que 70% des accueillis en SCI sont des jeunes filles soit 46 jeunes sur les 66 volontaires, les garçons font 30% du contingent soit 20 volontaires sur l'effectif total. Il est évident que les jeunes filles se saisissent largement des opportunités offertes par la mobilité internationale. Elles incarnent la dynamique autour des projets de solidarité internationale. L'engouement actuel chez les filles dans les différents dispositifs de mobilité internationale révèle que les sociétés modernes s'affranchissent de plus en plus du modèle patriarcal qui cloisonnait les jeunes filles dans un environnement fixe.



L'âge moyen des volontaires SCI accueillis est de 21 ans et la durée moyenne de séjour est de 9 mois.

Le Service Civique International : un dispositif pour promouvoir la coopération décentralisée et la solidarité internationale

- ❑ Les données actuelles sur la plateforme « Elisa Service Civique » ne permettent pas de faire le tri entre les volontaires internationaux néo-accueillis en SCI et les jeunes étrangers installés sur le territoire de manière continue (demandeurs d'asile, migrants, jeunes étrangers en mobilité prolongée plus d'un an...).
- ❑ 66 volontaires accueillis par l'intermédiaire de l'Agence France Volontaire et l'OFAJ.
- ❑ Madagascar et Burkina-Faso parmi le top 5 des pays accueillis en SCI.
- ❑ Un engouement fort chez les filles à participer la solidarité internationale.
- ❑ L'âge moyen des jeunes volontaires est de 21 ans et la durée moyenne de séjour 9 mois.

C. Office Franco-Québécois pour la jeunesse (OFQJ) : un dispositif ouvert au plus de 30 ans

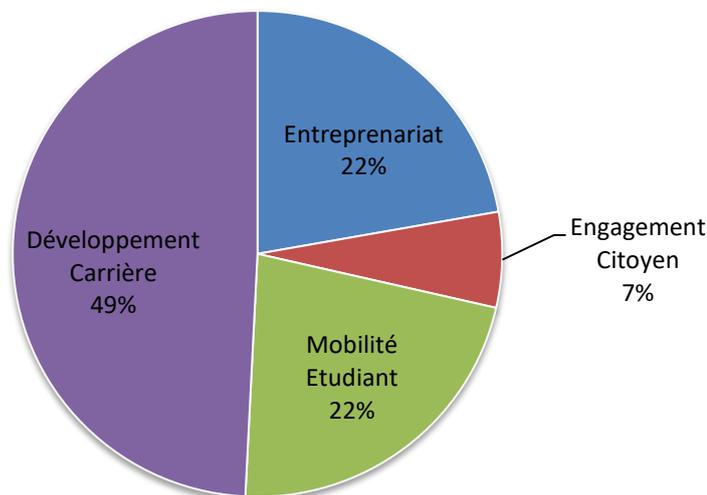
L'OFQJ est un organisme de coopération bilatéral entre la France et le Québec sur des projets de mobilité internationale. La coopération s'étend sur cinq axes : « *entrepreneuriat et développement économique, coopération professionnelle et culturelle, emploi insertion sociale et professionnelle, engagement citoyenne et mobilité étudiant*⁹ ».

L'OFQJ accompagne à l'international les jeunes entrepreneurs porteurs de projets innovants dans le domaine de l'économie et du développement durable. Le dispositif promeut les échanges culturels entre les jeunes en s'appuyant sur des événements internationaux relatifs à l'art, le cinéma et la musique. C'est aussi une vitrine qui favorise le vivre ensemble via l'engagement civique, le développement des compétences avec des offres de stages pour booster l'employabilité des jeunes. L'OFQJ a coordonné l'accueil de 63 jeunes québécois en Bretagne.

1. Répartition des jeunes accueillis avec l'OFQJ par programme de mobilité et selon l'âge :

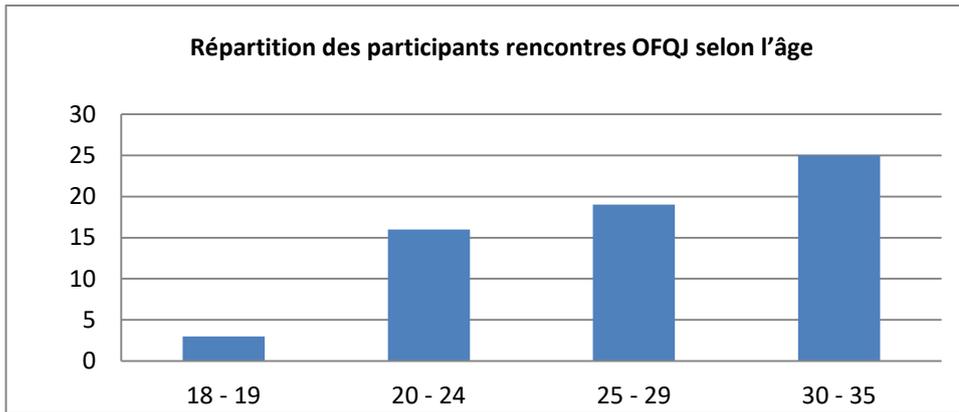
Les 63 jeunes accueillis avec l'office franco-québécois pour la jeunesse, 31 jeunes étaient venus en développement de carrière, 14 dans le cadre de l'entrepreneuriat, 14 en mobilité étudiant de réciprocité dans les universités bretonnes et 4 dans le domaine de l'engagement citoyenne.

Répartition des jeunes accueillis OFQJ selon le programme



L'OFQJ est le seul dispositif de mobilité internationale élargie à 35 ans et seul l'engagement citoyen relève de l'éducation non formelle. Les jeunes adultes qui ont plus de 30 ans peuvent participer aux échanges, d'ailleurs l'expérience en Bretagne montre que la tranche d'âge 30-35 ans est la plus représentée.

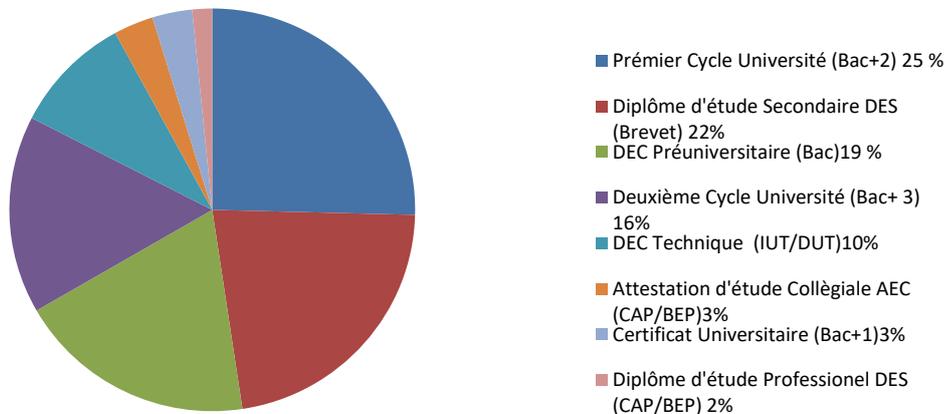
⁹ <https://www.ofqj.org/emploi-insertion-sociale-et-professionnelle/>



Parmi les 63 jeunes accueillis avec l'OFQJ plus de 40% avaient entre 30-35 ans, la tranche d'âge 25-29 ans constituait plus de 30%, celle de 20-24 ans était inférieure ou égale à 27% et seulement 3% des jeunes avaient entre 18-19 ans. La forte participation des jeunes âgés entre 30 à 35 ans réside peut-être dans la volonté des acteurs à enrichir le panel des participants en « *développement de carrière et entrepreneuriat* ».

2. Répartition des participants OFQJ selon le niveau scolaire :

Il y a une forte participation au programme OFQJ de jeunes diplômés ou ayant entamés des études supérieures. Le dispositif reflète de manière très partielle l'idée et les objectifs de l'éducation non-formelle à savoir attirer et offrir une opportunité aux jeunes éloignés.



L'office-Franco-Québécois pour la jeunesse : une exception parmi les autres dispositifs de mobilité en termes de parité

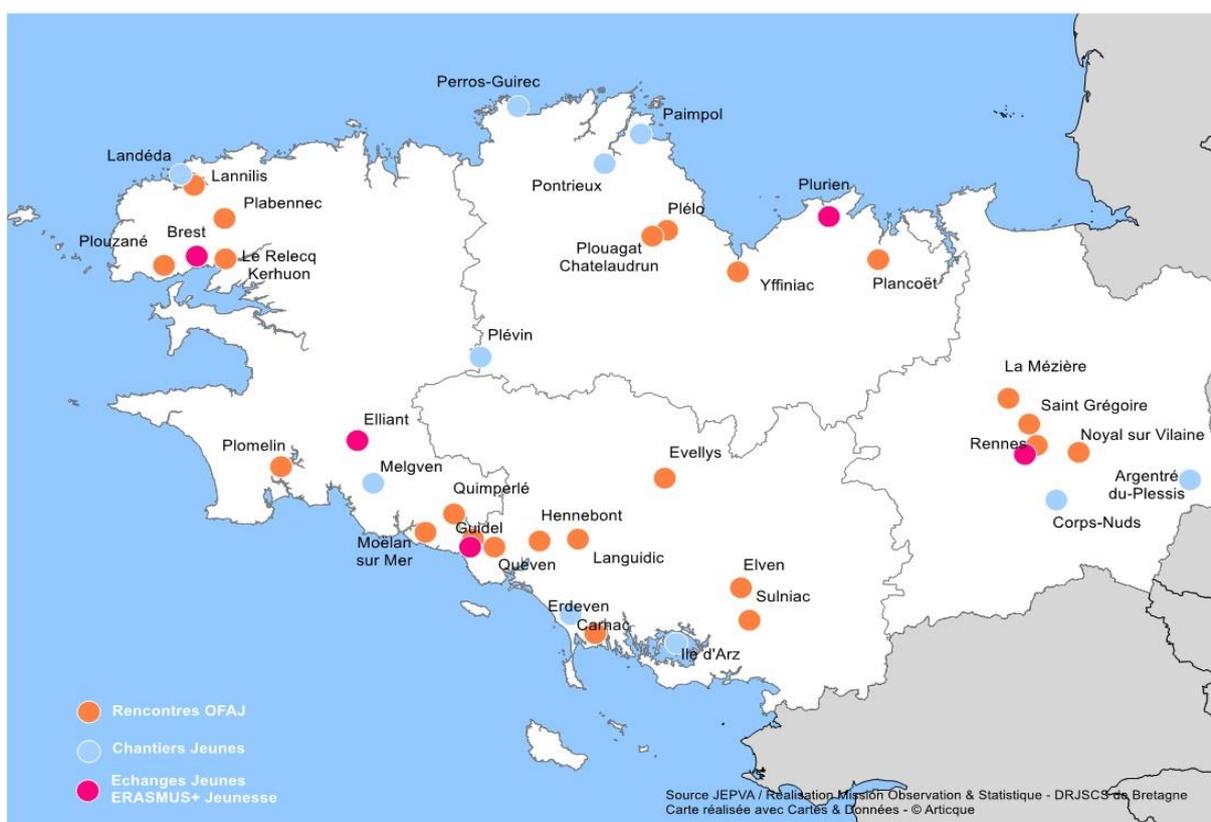
- ❑ 63 jeunes accueillis avec l'OFQJ dans 4 thématiques différentes (développement de carrière, entrepreneuriat, engagement citoyen et mobilité étudiant).
- ❑ L'OFQJ est le seul programme de mobilité ouvert au plus de 30 ans.
- ❑ 49% des participants ont un niveau scolaire entre Bac+1 et Bac+3, 19% niveau bac et 5% niveau CAP/BEP.
- ❑ Parité équilibrée entre participant homme-femme (31 filles, 31 garçons et 1 neutre).

IV. Éducation non-formelle : mobilités collectives

Les mobilités collectives entrantes de l'éducation non-formelle sont bâties autour des chantiers internationaux hors dispositifs de financement « fléché chantiers », les programmes de rencontres de jeunes de l'OFAJ et les échanges jeunes Erasmus + jeunesse. Ces programmes sont soumis aux règles d'accueil de mineurs lorsqu'ils accueillent plus de 7 mineurs et elles favorisent les démarches d'accompagnement collectives pour promouvoir des valeurs culturelles internationales ainsi que la citoyenneté européenne.

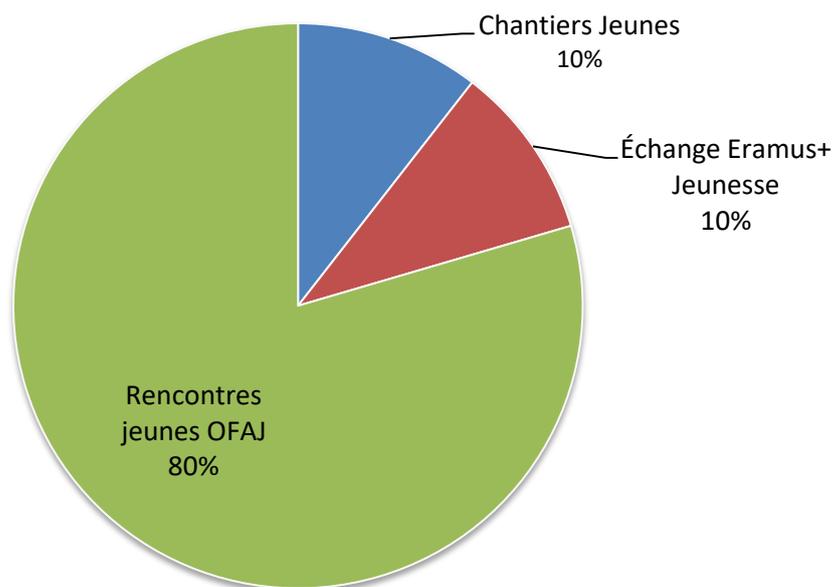
Le leitmotiv de cette approche est de permettre à des groupes de jeunes âgés entre 13 à 30 ans de vivre collectivement une expérience de mobilité dans un État européen ou dans un pays tiers partenaire. Ce genre d'accueil est organisé chaque année sur du territoire breton.

Mobilités collectives par communes d'accueil et par dispositif



Entre septembre 2018 et fin octobre 2019 environ 745 jeunes ont été accueillis dans la région en mobilité collective (rencontres jeunes OFAJ, chantier jeunes et échanges jeunes Erasmus+ jeunesse). Les mobilités collectives de l'éducation non-formelle indiquent une très forte disparité selon les programmes.

Les rencontres de jeunes de l'OFAJ sont les plus dynamiques avec 4/5^{ème} de jeunes accueillis. Les chantiers jeunes et les échanges jeunes Erasmus+ jeunesse couvrent respectivement 1/10^{ème} de la mobilité collective. Ces disparités pourraient se justifier par l'ancrage solide et historique en matière de réciprocité entre les structures d'accueil bretonnes et leurs partenaires allemands, qui facilitent un accès aux financements OFAJ.

Répartition des 745 des jeunes accueillis en mobilités collectives par dispositifs**A. Rencontres jeunes Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) : une dynamique de mobilité binationale et tri-nationale variables**

Les rencontres de l'Office Franco-Allemand né du « *traité de l'Élysée janvier 1963* » s'évertuent à approfondir les liens entre la jeunesse des deux pays. C'est le programme phare de la mobilité binationale européenne et internationale en France.

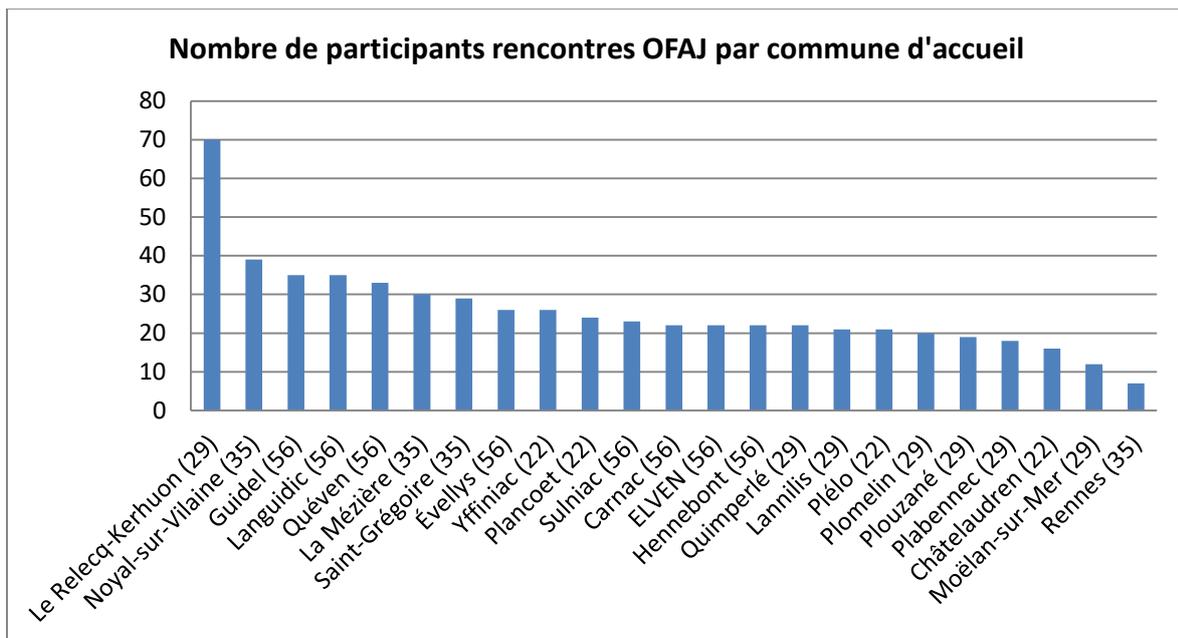
Dans la région Bretagne, le dispositif constitue 4/5^{ème} de la mobilité collective entrante de l'éducation non formelle, 592 jeunes ont été accueillis avec l'OFAJ dans le cadre des rencontres de partenariats et de coopération réciproque entre les acteurs bretons et leurs homologues allemands.

Le but des rencontres c'est de promouvoir la paix, le vivre ensemble et la citoyenneté Européenne. Quelques projets de l'OFAJ se sont diversifiés sur des rencontres tri-nationales incluant des pays partenaires de l'Europe centrale, orientale et de la méditerranée. La région a accueillie 9 rencontres tri-nationales dans lesquelles 54 jeunes sont venus de 5 pays tiers (la Pologne 13 jeunes, la Serbie 12, l'Espagne 11, Croatie 11, la République Tchèque 7 jeunes).

1. Communes des rencontres jeunes OFAJ et répartition par nombre de participants :

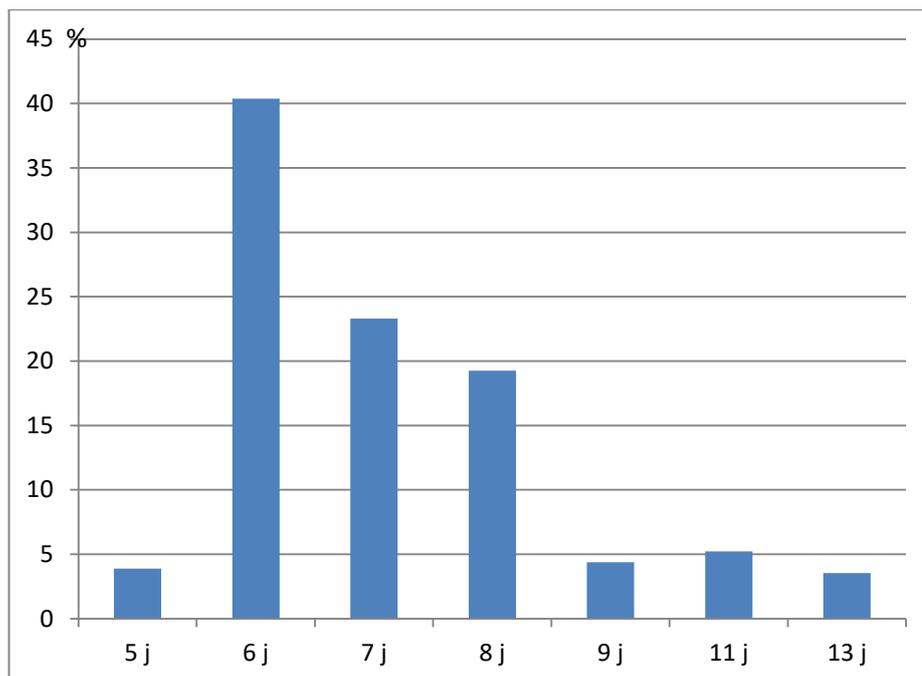


Le nombre de participants est inégalement réparti par département. Le Morbihan et le Finistère enregistrent le plus grand nombre de participants en ayant accueillis respectivement 218 et 182 jeunes sur les 592. Ille-et-Vilaine 105 participants et les Côtes d’Armor 87 participants. Le Relecq-Kerhuon dans le Finistère était la seule commune à avoir organisée deux rencontres regroupant au total 70 jeunes.



2. Durée de mobilité des rencontres jeunes OFAJ :

Les mobilités extrascolaires portées par les associations de l'éducation non-formelle financées par l'OFAJ durent entre une et 3 semaines. La durée moyenne des séjours en Bretagne était d'une semaine. De manière générale 68% des séjours sont inférieurs à huit jours et 32% supérieurs ou égaux à huit jours. Aucune rencontre n'est allée au-delà de deux semaines.



Les rencontres OFAJ : des mobilités inégalement réparties sur les quatre départements bretons :

- ❑ Environ 592 jeunes ont été accueillis à travers les rencontres jeunes OFAJ entre septembre 2018 et fin octobre 2019.
- ❑ Le Morbihan a accueilli 218 jeunes, Finistère 182, Ille & Vilaine 105 et Côtes d'Armor 87.
- ❑ 9 rencontres tri-nationales ont été recensées dans lesquelles 54 jeunes participants venus de 5 pays tiers (Pologne, Serbie, Espagne, Croatie et République Tchèque).
- ❑ La durée moyenne de séjour est d'une semaine, le nombre maximum de participants par rencontre était 39 jeunes et 10 jeunes le minimum.

B. Chantiers Jeunes : des données disparates qui varient d'une source à l'autre

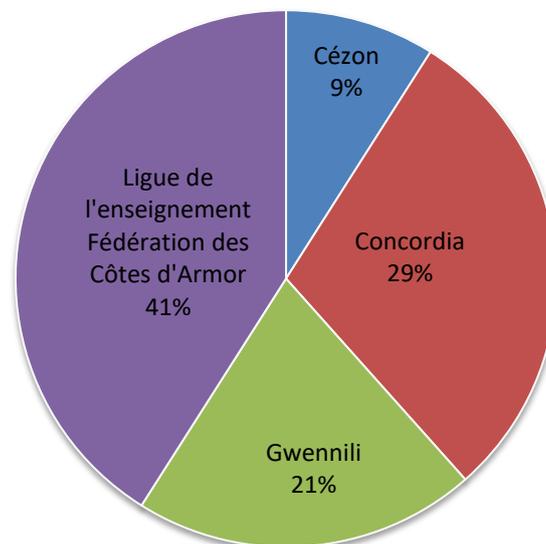
Tout au long de chaque été les chantiers internationaux mobilisent dans la région des jeunes bénévoles venus des quatre coins de la planète autour d'un projet local d'intérêt général « *protection des animaux ou de l'environnement, agriculture, rénovation, reconstruction, restauration, animation auprès d'enfants, de jeunes ou de personnes handicapées, organisation d'événements culturels et cours de langue*¹⁰ ».

Des projets de courts termes initiés par des associations ou des collectifs d'associations bretonnes. Les chantiers internationaux ont accueillis environs 79 jeunes soit 10% de la mobilité collective entrante. La dynamique moyenne autour des chantiers jeunes pourrait se justifier par la faiblesse des ressources financières allouées aux projets.

Les données disponibles auprès des différents acteurs sont disparates et ne permettent pas de faire un panorama exhaustif. Le croisement des informations des diverses sources nous a permis d'identifier les organismes porteurs de projets mais les chiffres ci-dessous n'indiquent que des tendances.

1. Répartition chantiers jeunes par structures porteuses de projets :

Répartition chantiers jeunes par structures porteuses de projets par nombre de participants

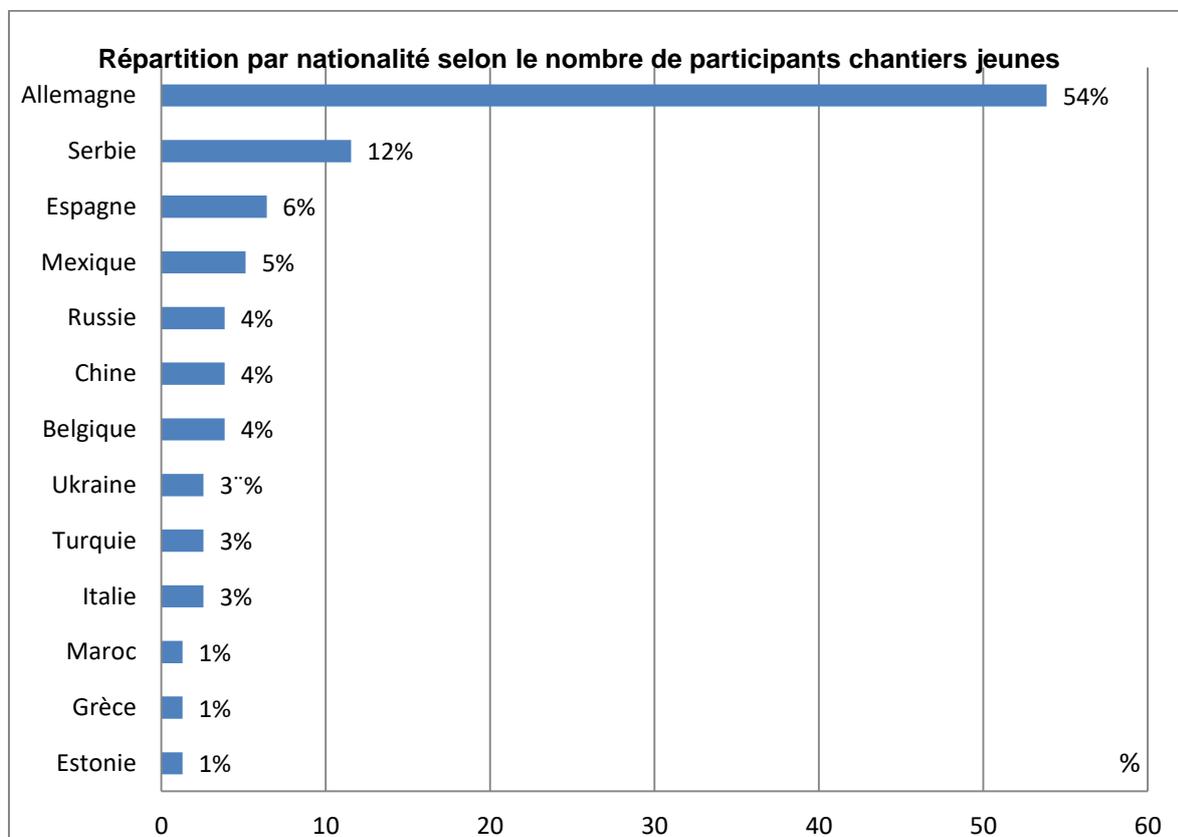


La Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor a été la structure la plus dynamique avec 41% des participants aux chantiers internationaux soit 33 jeunes sur les 79 accueillis. L'association Concordia Bretagne 29% soit 23 jeunes, Gwennili à Quimper 21% avec 16 jeunes et Cézon 9% dont 7 jeunes.

¹⁰ <https://www.concordia.fr/chantiers-internationaux>

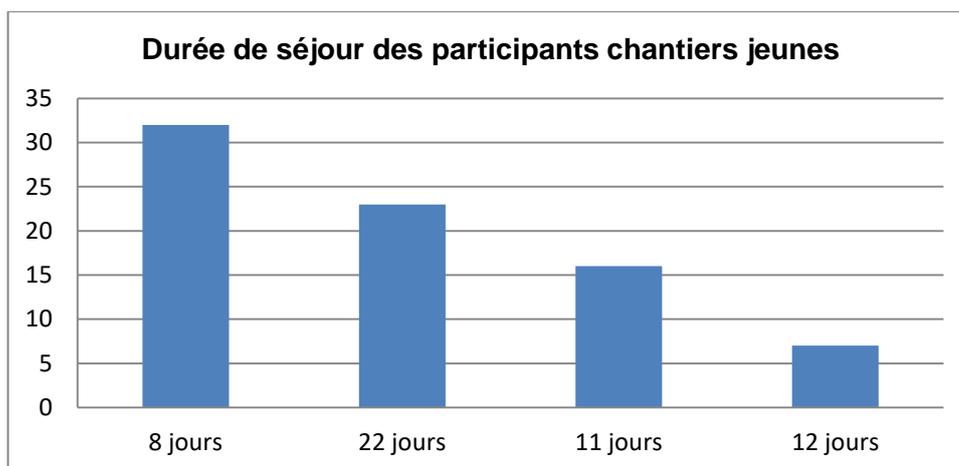
La Ligue de l'Enseignement Fédération des Côtes d'Armor a réalisé le plus grand nombre de projets avec 5 chantiers au total (Patrimoine, Routoirs à lin et chemins de randonnées, Sur l'île d'Ilur, Autour des blockhaus d'Erdeven et Sur la côte de Granit Rose). Ces 5 chantiers cumulés ont enregistré la participation de 33 jeunes internationaux. L'association Concordia Bretagne a piloté 4 chantiers (Plévin au cœur de la Bretagne, Illifaut venez restaurez la maison du laboureur, Argentré-du-Plessis engagez-vous pour le patrimoine de Vitré et Corps-Nuds la touche Chevreuil) avec 23 jeunes internationaux accueillis. L'association Gwennili a coordonné le chantier intitulé Ecolo-Bricolo dont 16 jeunes internationaux et l'association Cézou a tenu le chantier Restaurer le Fort de l'île de Cézou avec 7 participants.

2. Répartition par nationalité et par durée de mobilité chantiers internationaux :



L'enseignement que l'on peut tirer de ce classement c'est d'une part que la majorité des jeunes qui ont participé aux chantiers internationaux sont allemands (54%). D'autre part la mobilisation importante des jeunes Serbes 12% dans les chantiers jeunes est à noter. Cette forte présence serbe pourrait s'expliquer par le fait que la Serbie est un pays tiers qui participe aux chantiers jeunes par le canal de l'OFAJ et sur financement Allemand.

Un autre fait marquant de ce classement, c'est l'absence des pays partenaires de la Bretagne en l'occurrence le Royaume-Uni ou encore l'Irlande. La participation des jeunes mexicains confirme l'attrait de la région pour les jeunes en provenance des pays de l'Amérique latine et les partenariats existants en Bretagne avec ce continent.



On observe sur le graphique ci-dessus que 32 volontaires sur les 79 au total ont passés 8 jours soit 42% des participants. On s'aperçoit également que 23 jeunes sur les 79 ont passés un séjour de 22 jours soit 29% des participants. La durée moyenne de séjour des jeunes ayant participé aux chantiers internationaux est de 8 jours.

Chantiers Jeunes: des projets portés par des associations et des données disparates qui varient d'une source à l'autre

- ❑ Environ 79 jeunes accueillis et seulement 4 associations porteuses de projets (Cézon, Concordia, Gwennili et Ligue de l'Enseignement Fédération des Côtes d'Armor)
- ❑ Forte présence de jeunes Allemands et Serbes et absence de jeunes Anglais et Irlandais.
- ❑ La durée moyenne de mobilité est de 8 jours.

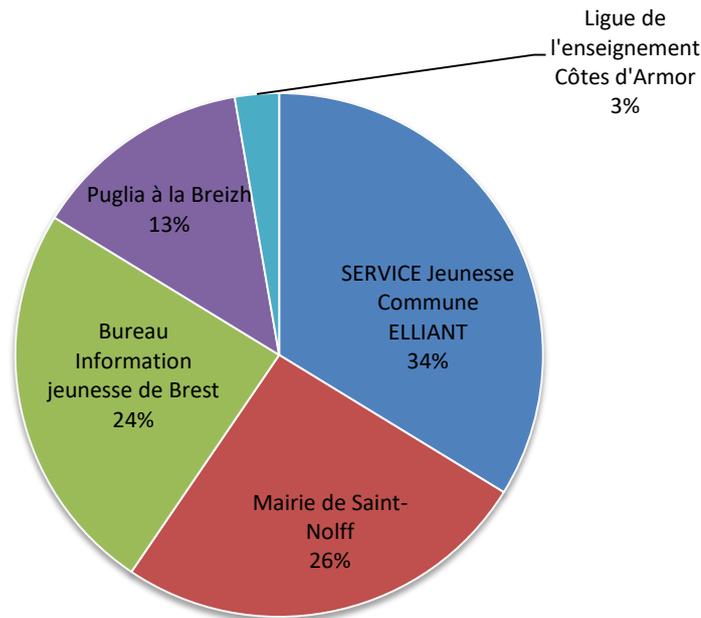
C. Échanges Jeunes Erasmus+ Jeunesse : peu de lisibilité sur les données actuellement disponibles

Les échanges jeunes Erasmus+ dans l'éducation non-formelle font partir du programme jeunesse de l'Union Européenne afin d'impulser les rencontres de jeunes âgés entre 13 à 30 ans en dehors de la vie scolaire et dans l'optique de forger une citoyenneté européenne. « *Les échanges offrent à des groupes de jeunes de différents pays l'occasion de se rencontrer et d'apprendre à mieux se connaître*¹¹ ».

¹¹ https://site.erasmusplus-jeunesse.fr/definition_echanges_de_jeunes.html

À travers les associations, les collectivités locales et d'autres organismes la région a accueillie environ 74 jeunes en échange Erasmus + jeunesse entre septembre 2018 et fin Octobre 2019. À l'instar des chantiers internationaux, il y a des contrastes entre les données fournies par l'agence nationale Erasmus+ jeunesse et celles des acteurs locaux. Par conséquent, nous n'avons utilisé que les données concordantes des différentes sources.

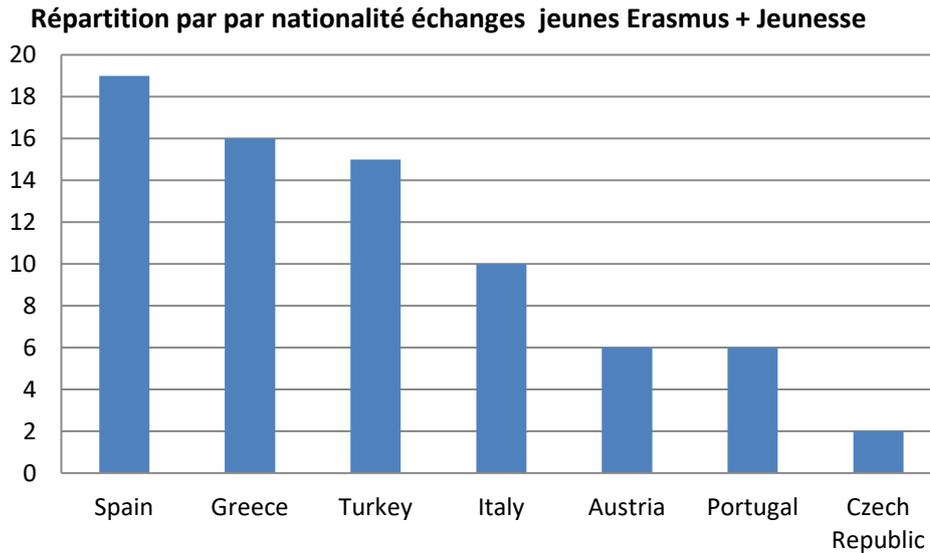
1. Répartition par structures porteuses de projets échanges Erasmus+ Jeunesse



Sur les 74 jeunes accueillis en échanges Erasmus+ Jeunesse la commune d'Elliant dans le Finistère a coordonné l'accueil de 25 jeunes, la mairie de Saint-Nolff dans le Morbihan 19 jeunes, le Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Brest 18 jeunes, l'association Puglia à la Breizh à Rennes a accueilli 10 jeunes et la ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor 2 jeunes. Le département du Finistère est le plus dynamique en cumulant 58% des jeunes accueillis.

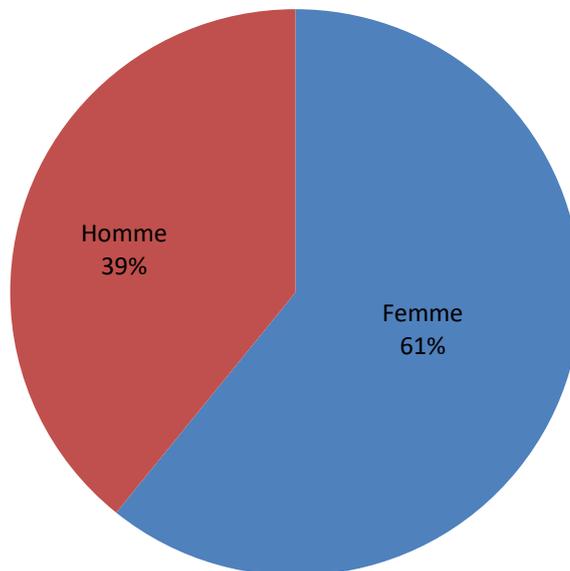
2. Répartition par nationalité et selon le genre des échanges jeunes Erasmus+ Jeunesse

Le graphique de la répartition par nationalité des *échanges Erasmus+ jeunesse* se distingue par l'absence des jeunes allemands contrairement aux chantiers internationaux où ils sont largement majoritaires. Cette absence pourrait se justifier par le fait qu'ils privilégient davantage les rencontres OFAJ au lieu des échanges Erasmus+ jeunesse. La Grèce et la Turquie avec 16 participants chacun font figurent honorable dans ces échanges étant donné qu'ils ne sont des partenaires majeurs de la région en matière de réciprocité.



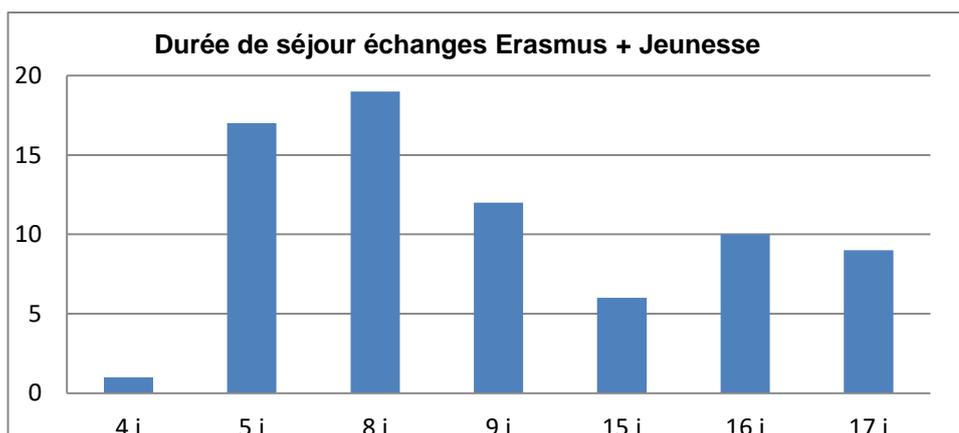
Une dynamique régionale marquée par la forte participation des filles. Elles constituent 3/5^{ème} des jeunes européens accueillis. Parmi les 74 jeunes du programme échange jeunes Erasmus+ Jeunesse il y avait 45 filles et 29 garçons.

Répartition échanges jeunes Erasmus + Jeunesse selon le genre



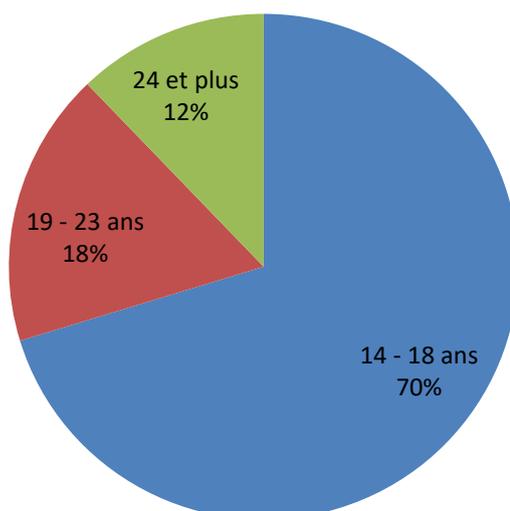
3. Durée de séjour et âges des participants échanges jeunes Erasmus + jeunesse :

La lecture du graphique ci-après nous permet d'affirmer que 50% des participants ont effectués un séjour inférieur ou égal à 8 jours et 50% supérieure à 8 jours. La durée moyenne de séjour est de 10 jours.



S'agissant de la répartition par tranche d'âges nous avons observés comme l'indique le graphique ci-dessous que 70% des jeunes accueillis ont entre 14-18 ans, 18% entre 19-23 ans et 12% autour de 24 ans et plus.

Répartition des participants échanges Erasmus+ jeunesse selon l'âge



Échanges jeunes Erasmus+ jeunesse : des données disponibles contrastées

- ❑ Environ 74 jeunes accueillis dans 5 structures porteuses de projets (Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor, Services Jeunesse Commune d'Eliaut, Mairie de Saint-Nolff et BIJ de Brest).
- ❑ Les jeunes allemands sont absents parmi les participants au programme.
- ❑ Une parité homme-femme déséquilibrée, 3/5^{ème} des accueillis sont des filles.
- ❑ La durée moyenne de séjour des échanges Erasmus+ jeunesse est de 10 jours.
- ❑ Une forte mobilisation des jeunes de 14-18 ans (70%).

CONSTATS DE L'ANALYSE QUANTITATIVE EDUCATION FORMELLE ET NON-FORMELLE

Le manque d'observatoire ne permet pas aujourd'hui d'avoir une lisibilité exhaustive de la mobilité entrante dans la région. Les données, peu disponibles, sont disparates et varient d'une source à l'autre. In fine, à l'état actuel des choses, il est difficile de faire une analyse croisée de l'ensemble des variables étudiées.

Éducation formelle : environ 12 319 mobilités entrantes pour l'année scolaire 2018-2019 dont la plupart individuelles (11 453) autour des établissements d'enseignement supérieur. 377 dans les établissements d'enseignement secondaire au regard du questionnaire. Des départs étudiants Erasmus+ supérieurs aux accueils, 1300 départs contre 489 accueils.

Éducation non-formelle : environ 745 jeunes accueillis en mobilité collective et 174 en individuelle (volontariat). La répartition territoriale est disparate, le Morbihan et le Finistère sont les départements les plus dynamiques en matière de mobilité collective entrante de l'OFAJ. Les Côtes d'Armor affichent une bonne dynamique d'accueil des volontaires SVE/CES dans les lycées.

On constate aussi des inégalités entre dispositifs : le programme OFAJ est le plus attractif des mobilités collectives avec 592 jeunes accueillis, contre 79 jeunes pour les Chantiers jeunes et 74 pour les échanges jeunes Erasmus+ jeunesse.

PARTIE II : ANALYSE QUALITATIVE DE LA MOBILITE ENTRANTE DES JEUNES



L'envie et l'intérêt de cette partie qualitative consiste à explorer l'univers de la mobilité entrante afin d'appréhender son fonctionnement et ses caractéristiques. Au préalable, sous le prisme de la représentation sociale, il s'agit de procéder à une schématisation structurante de la mobilité entrante. Cette optique nous a amené à creuser sur les thèmes suivants : les motivations des uns et des autres (jeunes et professionnels) à faire de la mobilité, le choix d'accueillir, les attentes, les effets de levier, l'impact de l'accueil sur le plan humain et territorial, les effets catalyseurs de la mobilité entrante.

Il s'agit également de questionner le ressenti des professionnels et des jeunes sur les difficultés majeures rencontrées, la formation des professionnels au regard des projets de mobilité internationale et également avoir un aperçu des pratiques sur l'accompagnement et l'orientation des jeunes accueillis tout au long du séjour.

L'étude vise aussi à sonder le degré de collaboration et d'échange entre les acteurs, notamment s'il existe des réseaux de partenariat, Si oui, comment qualifier ce partenariat et sur quelle échelle du territoire breton ? Enfin il s'agira de contextualiser les relations et le relai d'information entre opérateurs de mobilité, associations, institutions ou établissements d'accueil.

1. Méthodologie de l'enquête qualitative :

L'enquête par entretien semi-directif a été la méthode retenue. Cependant, la crise sanitaire du Covid-19 avec le confinement nous a contraints à revoir la démarche à tenir pour ne pas suspendre les travaux. Après consultation du comité de suivi (DRJSCS, DAREIC et Conseil Régional) il a été décidé de recourir à des entretiens téléphoniques.

La méthode d'entretien semi-directif a été choisie parce que nos premières interrogations se focalisaient essentiellement sur la motivation des jeunes, leurs vécus, les difficultés rencontrées et les apports et impacts perçus, ainsi que sur les pratiques professionnelles des acteurs de la mobilité dans la région. Nous avons statué, à l'instar de Céline ANGOT et Yann GUEGAN dont la lecture des travaux sur la mobilité sortante des jeunes bretons, par ailleurs, nous a aidés à garder un œil réflexif sur notre travail de terrain et à faire confiance à l'exactitude de cet outil d'enquête. En effet il nous semble primordial de recueillir la parole des jeunes accueillis et les acteurs.

Cette démarche requiert un intérêt particulier quand il s'agit de comprendre les enjeux, la réalité et le sens à donner à la mobilité européenne et internationale entrante. C'est autour d'eux que doit s'organiser toute la dynamique impulsive. Nous avons donc essayé de diversifier notre échantillon d'entretiens selon le statut et la fonction des professionnels mais aussi selon le genre, l'âge des jeunes accueillis et par dispositif pour comprendre la réalité des pratiques et des discours. Cela nous a conduits à entrer plus dans les détails avec des anecdotes sur les points forts d'un moment.

Etant donné que ce diagnostic s'inscrit dans une suite logique d'une première étude sur la mobilité européenne et internationale des jeunes réalisée en 2017, nous avons maintenu les mêmes terrains d'enquêtes à savoir le pays de Cornouaille et le pays de Saint-Brieuc.

2. Echantillonnage et déroulement des entretiens :

Chez les professionnels, nous avons réalisé un entretien par dispositif proportionnellement aux deux terrains d'enquêtes (pays de Cornouaille et Pays de Saint Brieuc) : une Chargée de mission Coopération décentralisée et Solidarité Internationale (SCI), deux Responsables d'associations (SVE/CES), une Directrice des Relations Internationales niveau universitaire (Erasmus+), deux Enseignantes Référentes (Assistant de langue et Brigitte Sauzay).

Après des jeunes accueillis, nous avons réalisé entre deux et quatre entretiens pour chaque dispositif repartit sur les deux terrains d'enquête : deux jeunes en Service Volontaire Européen /CES, deux jeunes en Service Civique International, quatre jeunes Assistants de langue, deux jeunes du dispositif Brigitte Sauzay et deux étudiants Erasmus+.

Pour la bonne tenue de ces entretiens nous nous sommes appuyés sur deux grilles d'entretien (une grille pour les professionnels et une grille pour les jeunes). Les grilles d'entretien ont été au fur et à mesure peu modifiées en fonction des personnes interrogées. En règle générale, nous élaborions quatre grandes thématiques à aborder. Ces instruments nous ont été d'une grande utilité pour cadrer nos questions lors du déroulement des entretiens et nous a permis de canaliser les réflexions parfois un peu évasives des uns et des autres.

De manière globale, les dix-sept entretiens réalisés se sont bien déroulés et nous ont apportés des idées en termes d'analyse. Il est toutefois important de souligner afin d'éteindre tout malentendu que ces entretiens téléphoniques ont été techniquement un peu pénibles et humainement laborieux, parce qu'avant tout l'entretien semi-directif est d'une importance majeure dans une étude de ce genre et implique une relation sociale entre l'interviewer et l'interviewé.

Malgré les circonstances exceptionnelles, les entretiens réalisés présentaient cependant des caractéristiques sur lesquels il a été intéressant de travailler. Chacun d'entre eux affiche des traits propres aux différents dispositifs de mobilité de jeunes. Nous nous sommes évertués, dans une certaine mesure, à conserver un avis critique et distancié par rapport à certaines pratiques.

Tous les entretiens ont été enregistrés, dix d'entre eux ont fait l'objet d'une retranscription intégrale et cinq ont fait l'objet d'une synthèse. Ce choix se justifie par la pertinence et la prégnance du discours de la personne enquêtée. La retranscription et la synthèse ont constituées une valeur ajoutée à l'analyse pour progresser dans la problématique, étant donné la rareté des ouvrages dédiés spécifiquement à la mobilité européenne et internationale des jeunes dans le secteur l'éducation formelle et non-formelle.

La recherche qualitative avec une visée compréhensive suppose de recueillir la parole des uns et des autres (professionnels et jeunes), de cibler les acteurs de la mobilité en fonction des critères prédéfinis à l'avance. Cette démarche nous a davantage permis de découvrir la réalité dépeinte par l'étude quantitative de la mobilité européenne et internationale des jeunes sur l'échiquier territorial breton. Cela a permis aussi de renforcer notre vision intrinsèque des actions des acteurs au niveau régional, départemental et communal ainsi que les perspectives et les relations qui se nouent entre services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, associations d'éducation non-formelle et établissements d'enseignement formel et non formel et même entre citoyens bénévoles.

3. Problématiques sous-jacentes :

Nos questionnements de départ sont forgés autour de la réflexion sur les freins et leviers de la mobilité européenne et internationale entrante rencontrés par les jeunes et des acteurs, le choix d'accueillir, l'influence de l'accueil et la dynamique qu'elle crée.

- Quelles sont les motivations des jeunes accueillis? Qu'est-ce qu'ils pensent de leurs expériences ? Quelles sont les compétences développées et acquises par les jeunes lors de cette mobilité ? Comment les jeunes accueillis vivent-ils l'accueil ? Quels enseignements en tirer pour mieux accueillir à l'avenir ?
- En quoi la mobilité entrante peut être un élément catalyseur de la mobilité sortante des jeunes bretons ? Contribue-t-elle à faire évoluer les relations de partenariat entre collectivités territoriales, associations, établissements d'enseignement et citoyens ? Quels sont les impacts sur les professionnels, les structures d'accueil et le territoire breton? Comment peut-elle constituer un levier de développement local ?
- Par analogie à la mobilité sortante, en quoi la mobilité entrante pourrait accentuer les pratiques sélectives des professionnels dans le recrutement des jeunes ?

I. La Mobilité Européenne et Internationale Entrante vue par les jeunes

A. Motivation des jeunes: intersubjectivité entre découverte du monde et développement personnel

Sous le prisme de l'interprétation sociale nous avons recueillis les sources de motivations fondamentales des jeunes. Leurs témoignages laissent entendre des motivations variées, de l'épanouissement au développement personnel, en passant par l'enrichissement culturel, professionnel et l'intégration sociale concourent à cet engouement. Des motifs transversaux mais intersubjectifs dans la finalité.

De toute évidence l'envie de découvrir le monde et de nouvelles cultures ont été couramment mentionnée par les jeunes, le désir de faire des rencontres, d'apprendre une langue étrangère, d'apprendre à se débrouiller tout seul dans un milieu nouveau et à se confronter à l'altérité sont les facteurs déterminants la motivation des jeunes.

Ils indiquent une volonté de vivre une expérience dans le but de développer des compétences professionnelles, techniques et linguistiques utiles et valorisables pour l'insertion professionnelle. La mobilité internationale est une passerelle qui aide à découvrir un métier, à se tester dans un métier et acquérir des compétences sous forme d'apprentissage.

Facteurs motivants	Illustrations extraites des entretiens
Découvrir le monde, de nouvelles cultures et se découvrir soi-même	« Mes motivations fondamentales étaient le développement personnel à travers le voyage, voir autres choses, découvrir d'autres cultures. Avoir une première expérience et surtout je viens de finir mes études je voulais faire une transition entrer mes études et la vie professionnelle, une expérience qui était moins stressante par rapport à la vie professionnelle». (SVE Saint-Brieuc)
Apprendre une langue et découvrir un métier	«Il y avait deux choses qui m'ont poussé à faire cette expérience, le premier c'était d'avoir une expérience dans une école parce que je veux être professeur et je voulais faire un an de stage à l'étranger pour me tester dans le métier de l'enseignement. Le second motif j'avais envie d'apprendre le français». (SVE Quimper)
Faire des rencontres	« J'étais motivé par l'idée de faire des rencontres avec des jeunes de mon âge venus d'autre pays d'Europe ou du monde ». (SCI Lorient)
	« L'une de mes motivations à partir en mobilité, je voulais être plus indépendante pour gérer ma vie au quotidien. par exemple s'organiser à payer le loyer, aller faire les

Se débrouiller tout(e) seul(e)

courses et gérer mon argent...j'ai toujours habitée avec mes parents avant de venir ici».
(Etudiante Erasmus+ Rennes)

1. L'épanouissement personnel : le désir de vivre autrement et prise de distance temporaire avec son environnement initial

La quête de l'épanouissement personnel est un élément prégnant invoqué par les jeunes interviewés. L'expérience de mobilité se révèle pour quelques-uns comme une véritable bouffée d'oxygène permettant de s'éloigner du cadre familial et même parfois pour se libérer d'un environnement social aliénant des libertés du fait de certains tabous. Avec la mobilité, les jeunes vont chercher à repousser leurs limites et à mettre en œuvre une alternative leur permettant de se procurer satisfaction et plénitude. Ces différents éléments corroborent la définition de Jérôme PALAZZOLO « *l'épanouissement personnel, c'est profiter pleinement et librement de tout ce que la vie nous offre, c'est utiliser pleinement ses ressources personnelles, rendre son quotidien plus riche et plus heureux. C'est se sentir mieux dans ses journées, avoir une plus grande confiance en soi et être plus à l'aise avec les autres*¹²».

Pour les jeunes la mobilité est souvent synonyme de liberté, de phase d'expérimentation de l'autonomie et d'épanouissement en accédant à des loisirs. Ils expriment le désir de s'éloigner d'un quotidien, de prendre de la distance pour nourrir des perspectives et des nouvelles impulsions. Ils affichent un besoin de détachement avec ce qui les entoure dans leurs pays d'origine pour retrouver un sens de liberté et d'autonomie. Les extraits ci-dessous de nos entretiens confortent ce point de vue :

« Le facteur principal qui m'a motivée c'est de vivre une expérience différente. De changer de climat par rapport à ce que je suis habitué dans mon pays. C'est une opportunité unique de changer d'environnement culturel par rapport à celui de mon pays, avoir une nouvelle expérience de vie personnelle. C'était la première expérience pour moi de vivre toute seule, d'avoir un logement à moi seule. J'avais cette envie de vivre une telle expérience. C'est une grande expérience personnelle que je n'imaginai pas avoir un jour». (SCI Quessoy)

Une autre illustration plus instructive a marqué notre attention sur l'aspect d'épanouissement personnel par rapport à des pratiques culturelles qui poussent les jeunes à prendre de la distance avec le milieu familial et culturel.

« Ce qui m'a motivée à faire cette expérience c'est de profiter un peu plus de la vie, vous savez la plus part des filles de mon âge sont mariées dans mon pays. C'est la culture qui veut les choses comme ça, Je profite pleinement de cette expérience parce que à mon retour dans mon pays ça ne sera plus pareil». (SVE Dinan)

¹² L'épanouissement personnel : une question de savoir être et de savoir penser ?

2. Les professionnels une source de motivation : une sensibilisation marquée par le rôle des enseignants et les responsables associatifs

Les professionnels au sein des établissements d'enseignement et des associations constituent une source de motivation. Cette fonction est souvent assurée par les enseignants de langue et les responsables associatifs. Ils font le relais de l'information en incitant les jeunes à faire une expérience de mobilité internationale. Dans certains cas, le corps enseignant se retrouve à faire de la médiation auprès des parents d'élève réticents, et dont les enfants sont encore très jeunes pour participer à des programmes d'échanges et de rencontres. Il est primordial de noter aussi l'apport des pairs dans la promotion de la mobilité internationale dans les collèges et lycées, c'est une véritable source de motivation comme le souligne l'extrait de cet entretien ci-dessous.

« J'ai eu la motivation de venir en mobilité ici grâce à mon professeur d'allemand au collège, dès la rentrée elle nous a expliqué comment ça marche et elle a fait circuler une feuille dans la classe pour que les élèves intéressés s'inscrivent, je me suis inscrite et après elle a appelé mes parents pour leur en parler. Ce qui m'a aussi motivée, c'est qu'une élève en mobilité dans mon lycée est venue dans ma classe pour nous parler du programme Sauzay après ça je me suis dit que je vais le faire aussi... ». (Brigitte Sauzay Quimper)

Au-delà des collèges et lycées, il y a un nombre considérable de jeunes assistants de langue accueillis dans la région Bretagne dont la source de motivation émane d'une ou d'un professeur de français qu'ils ont eu à l'université.

3. La mobilité entrante facteur de motivation pour la mobilité sortante : le témoignage des pairs pour pallier aux vellétés de départ des jeunes bretons

Jeunes et professionnels de mobilité sont unanimes sur les effets stimulant de la mobilité entrante. Accueillir un ou plusieurs jeunes dans un établissement ou dans une association c'est dire aux jeunes bretons de la structure d'accueil « *regarder c'est possible de partir* ». Les barrières de la langue, la peur de l'étranger, les freins économiques sont surmontables.

Ce qui est intéressant avec cette forme de sensibilisation à la mobilité internationale, c'est qu'elle s'avère instructive auprès des jeunes avec moins d'opportunités. Les jeunes accueillis sont souvent invités à venir témoigner auprès de leurs pairs, c'est un moyen de partage d'expérience. Cette pratique motive fortement les jeunes qui sont intéressés mais qui sont encore un peu hésitant. Des freins psychologiques et linguistiques sont levés lors de ces échanges. Les jeunes des structures d'accueil s'aperçoivent qu'ils ne seront pas livrés à eux-mêmes une fois à l'étranger. Les volontaires étrangers contribuent à la préparation de départ des jeunes bretons dans certains cas.

La mobilité entrante des jeunes s'avère parfois comme déclic auprès des personnes en situation de handicap. Cela motive des groupes d'adultes handicapés à concevoir des projets de voyage, parce qu'ils ont été sensibilisés pendant un an par un volontaire européen ou international. Donc l'accueil aiguise non seulement l'envie des jeunes lycéens et collégiens mais aussi celles des jeunes avec moins d'opportunités dans les structures sociales.

Des sources de motivations variées :

- ❑ Découverte du monde et développement personnel, deux motivations fréquemment mises en avant par les jeunes accueillis.
- ❑ Apprendre une langue et chercher une première expérience professionnelle sous forme d'apprentissage valorisable au retour (dans le pays d'origine).
- ❑ Faire des rencontres avec d'autres jeunes venus d'horizons différents pour étoffer des aptitudes interculturelles et se construire un réseau d'amis.
- ❑ L'épanouissement personnel avec une prise de distance d'un environnement familial, social et culturel parfois contraignant.
- ❑ Se débrouiller tout(e) seul(e) dans la construction de soi vers l'autonomie.
- ❑ Le rôle des professionnels (enseignants et responsables associatives) et des pairs incite les jeunes à la mobilité internationale.

B. Les compétences acquises et développées par les jeunes: des aptitudes transversales partagées entre savoir, savoir-faire et savoir être

Les outils de l'application « *Acquis de la Mobilité Internationale (AKI¹³)* » nous apportent une sorte de référentiel avec cinq compétences transversales généralement développées en mobilité. Des compétences relatives à « *l'ouverture d'esprit, l'adaptation au changement, sens des relations interpersonnelles, sens des responsabilités, et confiance en soi* ». Un ensemble de potentiel que Vincent KAUFMANN appelle capital de mobilité.

¹³ AKI-Evaluation et valorisation des compétences transversales acquises par les jeunes dans un projet de mobilité internationale, au service de l'insertion socio-professionnelle



Source : «schéma AKI-Evaluation et valorisation des compétences transversales acquises par les jeunes dans un projet de mobilité internationale, au service de l'insertion socio-professionnelle¹⁴».

Les résultats de notre enquête qualitative sont en adéquation avec plusieurs études relatives aux aptitudes étoffées par les jeunes en mobilité internationale. Le potentiel développé lors de ces expériences de mobilité sont quasiment les mêmes dans l'éducation formelle et non formelle. En croisant les réponses que nous avons obtenues de l'enquête qualitative trois types de compétences ont émergées pour résumer ceux de l'outil « **AKI** »: compétences cognitives, sociales et professionnelles.

Nous avons abordé cette phase d'analyse des compétences en nous focalisant sur l'aptitude des jeunes à évoluer dans un milieu social, environnemental et culturel nouveau mais aussi nous nous sommes centrés sur la capacité des jeunes à s'emparer des savoirs (savoir, savoir-faire et savoir être) afin d'acquérir des connaissances.

1. Les compétences cognitives développées par les jeunes: esprit critique pour défaire des stéréotypes, découverte de soi et d'autrui

Les jeunes accueillis dans la région nous ont fait part des impacts de cette expérience dans leurs facultés à développer l'esprit critique. Les rencontres culturelles animées par la mobilité conduisent à une ouverture d'esprit, à une diversité culturelle et par conséquent les jeunes apprennent à se décentrer de leurs cultures. Ils apprennent à s'astreindre pour découvrir celui d'autrui, in fine ils développent des compétences interculturelles. Une aptitude précieuse dans l'interaction et l'échange avec autrui.

¹⁴ Schéma AKI-Evaluation et valorisation des compétences transversales acquises par les jeunes dans un projet de mobilité internationale, au service de l'insertion socio-professionnelle¹⁴

a) La mobilité outil de déconstruction des stéréotypes et des préjugés : essor de l'esprit critique et de la diversité culturelle

Les stéréotypes et les préjugés découlent de l'image que l'on se fait de l'autre à travers des perceptions simplistes, une sorte de fiction erronée sur un individu ou un groupe de personnes. Des idées qui se généralisent et alimentent des opinions et des croyances. Les stéréotypes et les préjugés sont les fruits d'une catégorisation humaine en fonction des référentiels préconçus et non fondés. Un ensemble de conception parfois involontaire chez l'être humain mais soutenu au regard d'une légende, des faits historiques, de l'actualité ou des faits divers véhiculés dans un environnement social.

Alors l'alchimie de l'expérience de mobilité permet aux jeunes d'affermir une ouverture d'esprit par rapport à des cultures étrangères et ainsi de se décentrer ou de surclasser des idées préconçues. La mobilité est un outil qui amène les jeunes à s'intéresser aux autres, à s'informer et à faire une comparaison entre ce qu'ils savaient déjà et ce qu'ils découvrent lors de la rencontre avec l'inconnu. Au final ce processus forge le respect des opinions diverses et pousse les jeunes à s'intéresser aux valeurs d'autrui.

« Je n'avais pas de stéréotype sur la France ou les Français sauf la baguette... l'Italie et la France c'est presque la même culture, mais avec mes colocataires j'ai sans doute développé des compétences interculturelles. Par exemple, parmi mes colocataires il y avait une fille qui était venue d'Égypte. Je ne connaissais pas trop la culture arabe, les valeurs et tout...avec elle on a beaucoup échangé et ça m'a aidé à avoir des idées au-delà de ce qui se raconte souvent. Il y a beaucoup d'images sur la culture arabe». (SVE Quimper)

« Cette expérience m'a permis de défaire des stéréotypes sur les Portoricains. Les personnes que j'ai rencontrées ici dès que je leur dis que je suis Portoricain ils pensent que je suis un fêtard. Pourtant non ...je ne le suis pas vraiment et je suis une personne calme». (Assistant de langue Douarnenez)

b) La mobilité entrante incarne un processus de découverte d'autrui et de soi-même : acquisition d'aptitudes instructives sur le pays d'accueil et sur soi

Les jeunes sont souvent amenés à communiquer et à travailler dans une langue étrangère dont ils n'ont pas forcément la maîtrise. Ils travaillent aussi dans leurs langues maternelles sur les différents projets qu'ils animent soit aux collèges, aux lycées ou dans les structures associatives qui les accueillent. Des projets culturels dont les thématiques portent sur leurs propres cultures. La réussite des projets exige des connaissances sur les deux cultures voir deux systèmes d'enseignement (connaissance de soi et d'autrui). Donc ils sont obligés de faire des efforts et des recherches. Par ailleurs l'expérience de mobilité procure des connaissances linguistiques et en même temps des connaissances sur d'autres thématiques sur lesquelles les jeunes n'avaient pas de notions.

« Cette expérience m'a permis de découvrir ma propre personne. C'est-à-dire de savoir qui je suis par rapport à une autre culture et de découvrir ce que je veux faire dans ma vie. Cette expérience m'a aussi offerte une opportunité de voyager, j'ai visité 5 pays différents et des cultures différentes ». (Assistant de langue Douarnenez)

« J'ai eu la chance pendant cette expérience de voir d'autres cours à l'école avec les élèves, par exemple j'ai été choqué par les cours de géographie et histoire, ici ils travaillent sur des thématiques totalement différents de chez moi, des thèmes sur l'Europe, l'Asie, l'Afrique ... des trucs que je n'avais jamais vu à l'école avant. C'était vraiment très instructif pour moi ». (Assistant de langue Concarneau)

2. Les Compétences sociales et organisationnelles acquises par les jeunes : consolidation des facultés d'adaptation au changement et du sens des relations interpersonnelles

La compétence sociale c'est la capacité des jeunes à se dépasser socialement dans un processus d'interaction avec autrui, c'est-à-dire l'aptitude d'avoir confiance en soi et développer le sens relationnel. L'INJEP définit les compétences sociales comme l'ensemble des « *compétences mises en œuvre dans les interactions sociales, dans la communication avec autrui et qui mobilisent certains traits de personnalité et comportement*¹⁵ ».

Nous avons constaté dans nos enquêtes que les jeunes accueillis doivent projeter des efforts et apprendre à se regarder avec du recul pour s'adapter. Tout d'abord ils essayent de comprendre l'environnement d'accueil avant de l'investir d'autant plus que cela exige une forte aptitude à surmonter ses limites et les barrières de la langue. Une fois ces contraintes surmontées, la confiance en soi s'installe dans leurs esprits et ils commencent la phase de construction d'un réseau d'amis ou de contacts.

« J'ai développé une plus grande confiance en moi pendant cette expérience. Je suis tout seul loin de la famille mais je m'en sors bien. Quand je suis arrivé en France en octobre mon niveau de français était vraiment bas et j'avais un peu peur comment j'allais m'en sortir dans la communication, j'avais le complexe à m'adresser aux gens et à m'exprimer devant un public. Je pense que cette expérience m'a permis de me réincarner personnellement. Je me suis bien débrouillé devant les élèves en cours et je me suis fait beaucoup d'amis ». (Assistant de langue Concarneau)

¹⁵ <https://injep.fr/publication/le-renforcement-des-competences-sociales-un-enjeu-majeur-de-la-professionnalisation-des-travailleurs-de-jeunesse-a-linternational/>

Au-delà du développement relationnel, l'amélioration de l'estime en soi et des facultés à communiquer dans une langue étrangère la mobilité internationale fait découvrir aux jeunes des systèmes institutionnels et sociaux. Par le biais de la comparaison les jeunes se font un autre regard de leurs propres pays.

« j'ai un autre regard de la société américaine, cette expérience m'a permis de voir comment les USA sont très différents par rapport à plusieurs pays d'Europe et du monde sur le plan politique, sur le plan social, la vie au quotidien, sur l'assurance maladie par exemple, le coût de l'enseignement me semble très bizarre par rapport aux USA ». (Assistant de langue Douarnenez)

La mobilité internationale c'est aussi une passerelle permettant aux jeunes de découvrir les métiers sociaux portés par l'éducation populaire, des projets sociaux et solidaires en faveur de la citoyenneté européenne. En même temps ils explorent les valeurs de l'éducation populaire, le sens de la responsabilité dans l'exécution des missions et l'identité européenne.

« Cette mission m'a un peu ouvert l'esprit sur l'éducation populaire avec ma mission, qui consiste à aider les gens qui n'ont pas les moyens à rénover leurs maisons ou leurs jardins. Ce que j'aime bien c'est la combinaison de deux choses : d'un côté l'aspect social parce que nous faisons le travail bénévolement et de l'autre côté j'apprends un métier d'artisan. Je me sens utile à l'égard des gens qu'aide ». (SCI Lorient)

« J'ai appris à aimer davantage ma culture autrichienne, mon pays, la langue parce que je m'exprime sans difficultés par rapport aux autres langues européennes. C'était aussi une bonne expérience pour moi de profiter à côté d'autres jeunes européennes de mon âge. Peu importe si quelqu'un vient d'Irlande, de l'Autriche, d'Allemagne, d'Espagne...on a quelque chose en commun et cette chose c'est l'Europe ». (Assistant de langue Lamballe)

a) La mobilité outil d'apprentissage à la socialisation : une nécessité à se réinventer socialement pour s'adapter à son nouvel environnement

Le voyage physique, la rencontre de l'inconnu, la confrontation à l'altérité, le processus d'acculturation et les barrières de la langue constituent des véritables leviers d'apprentissage. Les jeunes sont contraints de se réinventer pour évoluer dans un environnement nouveau.

Ils doivent *« s'autoriser à inventer de nouvelles manières de faire pour gagner en pertinence¹⁶ »*. La grande majorité des jeunes que nous avons interrogés n'avait jamais vécu dans un milieu rural, certains d'entre eux se sont retrouvés dans des petites communes où le transport public est moins dense et une atmosphère juvénile pas assez dynamique.

¹⁶ Eric Lebreton Bouger pour s'en sortir 2016

« *A Quintin c'est joli et les gens sont sympas mais les weekends je n'avais pas grand-chose à faire du coup je rejoignais les autres volontaires à Saint-Brieuc mais aller à Saint-Brieuc ce n'était pas gagner non plus parce que il n'y avait pas de transport. La solution que j'ai trouvé c'était de faire de l'auto-stop, une première dans ma vie. Au final l'auto-stop c'était bien parce que je me suis fait des amis et c'est un bon moyen de socialisation* ». (SVE Quentin)

b) Compétences organisationnelles : vecteur d'une autonomie sociale et professionnelle

La compétence organisationnelle c'est la capacité humaine et sociale des jeunes à prévoir, à anticiper un planning coordonné de manière ponctuelle et continue durant toute la mobilité. Ils doivent faire preuve d'initiative et de coordination dans l'élaboration des projets individuels et collectives. Les ressources mises à leurs dispositions doivent être utilisées avec parcimonie et faire face au défi de tous les jours.

La compétence organisationnelle recouvre aussi l'autonomie au quotidien. Les jeunes sont amenés à gérer leurs budgets, à faire leurs courses et à vivre avec plusieurs personnes. Ils apprennent à gérer un agenda sur le lieu d'accueil. L'autonomie est synonyme d'être capable d'organiser des événements, d'animer des rencontres, mettre en place un projet, de motiver et mobiliser un public. Ils apprennent à se débrouiller tout seul.

« *Au quotidien cette expérience m'a apportée plus d'autonomie dans l'organisation, une plus grande connaissance de la culture européen et française, une plus grande perception de la vie quotidienne et surtout j'ai beaucoup de confiance en moi maintenant en parlant devant les gens en français et je pense être capable d'enseigner, de préparer une leçon et de faire face aux élèves* ». (SVE Quimper)

3. Compétences professionnelles : développement d'aptitudes techniques et du sens de responsabilité

La mobilité internationale hors dispositif Brigitte Sauzay est couramment synonyme d'une première approche professionnelle, dans la mesure où elle constitue chez les jeunes une transition entre une année de césure ou la fin des études et le monde du travail.

Cette transition aide aux jeunes à s'imprégner des réalités de l'environnement professionnel et à prendre conscience que les mécanismes de la vie professionnelle sont constitués d'un mélange de personnalités différentes, des méthodes de travail spécifiques et variées et des normes hiérarchiques à respecter. C'est un moyen idéal d'expérimenter et de cultiver l'esprit d'équipe, de découvrir des canaux de communication à l'intérieur d'une administration ou d'un service, de découvrir les contraintes et les outils de travail. Ils développent des compétences techniques affinées en fonction de la spécificité du métier. Des techniques qui supposent une adaptation à des nouvelles méthodes ou des nouveaux outils de travail.

« Sur l'aspect *professionnel* j'ai appris des trucs en informatique, à tourner la caméra faire des vidéos, faire du montage et de l'animation. C'est une vraie valeur ajoutée à mes compétences artistiques dans le théâtre ». (SVE Quintin)

« Cette mobilité m'a aidée à me tester comme prof dans différents cadres méthodologiques et dans différentes situations sans avoir la pression d'atteindre des résultats à la fin ou la peur d'être jugé par mes collègues parce que moi je suis un volontaire ». (SVE Quimper)

« C'était une belle expérience humaine la rencontre avec les élèves, ils m'ont apportés une ouverture d'esprit. Chaque élève est différent donc il faut adapter la méthode de travail au niveau de l'élève ». (Assistant de langue Concarneau)

Les compétences développées par les jeunes accueillis en mobilité :

- ❑ **Compétences cognitives :** amélioration du niveau linguistique, ouverture d'esprit culturel et développement de l'esprit critique dans la déconstruire des stéréotypes et préjugés, découverte d'autrui et de soi-même.
- ❑ **Compétences sociales et organisationnelles :** développement du sens relationnel, faculté à s'adapter dans un environnement nouveau, découverte d'autres cultures européennes et internationales. Prise d'autonomie, développement du sens de responsabilité et confiance en soi.
- ❑ **Compétences professionnelles :** découverte d'un environnement professionnel, expérimentations des premières techniques et outils de travail et établir un planning de travail.

C. Les obstacles rencontrés par les jeunes : difficultés sociales et administratives

1. Les difficultés sociales : une adaptation difficile en milieu rural

Sur le plan de la vie sociale l'obstacle principal auquel les jeunes sont confrontés c'est le côté un peu rural de certains lieux d'accueil. Ils viennent souvent des grandes villes et le fait de débarquer dans une petite ville constitue un défi majeur. L'accès à certains loisirs et le transport public s'avèrent compliqués. Les jeunes ont du mal dans ces petites communes à construire un réseau d'amis en dehors de la colocation et de l'établissement d'accueil. Il faut également ajouter à ces obstacles sociaux les barrières de la langue. Communiquer avec un inconnu dans une langue dont on n'a pas la maîtrise constitue un obstacle fondamental d'autant plus qu'une bonne partie des jeunes estiment que les français sont de nature très réservés.

« Il y a vraiment une grande différence entre vivre à Lima au Pérou et vivre à Quessoy. Quessoy c'est une toute petite ville. Comme je n'avais pas de voiture pour me déplacer c'était un peu compliqué. Au début se faire des amis c'était difficile à cause de la langue. Je ne parlais pas bien français ». (SVE Quessoy)

« Des difficultés oui, Lamballe c'est une petite ville, c'était difficile d'avoir des contacts avec d'autres personnes parce qu'il n'y a pas des jeunes de mon âge ici. Il n'y a pas beaucoup de moyen de transport en commun. Disons que si tu n'as pas de voiture c'est difficile de se déplacer, donc des soirées on n'a pas pu faire. J'ai surtout eu contact avec mes colocataires. Je ne dirai pas que j'ai eu beaucoup de difficultés mais on n'a pas eu beaucoup de contact avec des jeunes français de notre âge ». (Assistant de langue Lamballe)

Pour les jeunes accueillis dans les grandes villes ou les villes plutôt moyennes la principale difficulté est de trouver son repère. L'adaptation dans les grandes villes (surtout au système de transport fluide et diversifié) n'est pas évidente au départ. Lire une carte de bus, de tramway ou de train dans une langue étrangère qu'on maîtrise pas est compliqué. Ils ont souvent du mal à trouver leur repère d'où la nécessité d'un accompagnement structuré et suffisant à l'arrivée.

2. Les difficultés administratives : des procédures complexes et laborieuses pour les jeunes hors zone union européenne

Les difficultés administratives commencent pour les jeunes hors Union Européenne avant le départ. Les démarches d'obtention de visa sont très pointues et chronophages. C'est un processus laborieux qui exige un investissement à temps plein au moins pendant un mois. Un véritable parcours du combattant, la liste des documents à fournir interminable, un impact psychologique ponctuer entre stress et inquiétude, et marquer par la peur de ne pas voir un investissement humain et moral se concrétiser.

Une fois sur le sol français les jeunes en provenance des pays hors union européenne sont loin d'avoir fini avec la complexité administrative, une corvée interminable. Ils doivent passer à l'office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) pour la validation du visa long séjour. A cela s'ajoute l'ensemble des difficultés à formuler une demande de numéro de sécurité sociale, à trouver un logement, à formuler une demande d'aide au logement auprès de la caisse d'allocation familiale et surtout l'ouverture d'un compte bancaire sans lequel il est impossible de trouver un logement.

« A mon arrivé ici j'étais dans une auberge de jeunesse, j'ai fait ma demande de logement auprès du Crous il n'y avait pas de chambre disponible. Sur internet, j'ai trouvé un studio qui m'intéressait. J'ai pris rendez-vous avec le propriétaire pour la visite des lieux. Début d'une galère pas possible. Le bailleur me demande un garant et une attestation bancaire. Pour le garant ce n'était pas compliqué parce que j'avais une prise en charge financière qui faisait foi mais l'ouverture d'un compte bancaire c'était juste hallucinant. Je vais à la banque on me dit que je dois avoir une adresse, un domicile pour ouvrir un compte et de l'autre côté pour trouver un logement il me faut un compte bancaire. J'étais totalement désorienté et je ne savais pas quoi faire... ».

(Etudiant hors dispositif Campus France Brest)

Pour les jeunes SVE, SCI, Sauzay et Assistant de Langue que nous avons interviewés le logement est fourni par les structures d'accueils ou les établissements de coordinations, cela allège les difficultés. Mais qu'à cela ne tienne, les obstacles restent toujours les mêmes pour les jeunes hors Union Européenne pour l'obtention d'un numéro de sécurité sociale et l'ouverture d'un compte bancaire. L'accès à l'aide au logement pour les jeunes en Service Civique International est un élément phare pointé du doigt par les professionnels de ce dispositif. Les promesses politiques à légiférer dans ce sens tardent à se concrétiser faute d'engagement politique réel.

Des obstacles sociaux communs et des obstacles administratifs variés en fonction des zones géographiques :

- ❏ **Obstacles sociaux :** le côté rural de certaines structures d'accueil, la rareté des moyens de transports en milieu rural, le manque de dynamisme juvénile et les barrières de la langue impactent la construction d'un réseau d'amis en dehors de la vie scolaire et associative.
- ❏ **Obstacles administratifs :** procédure de demande de visa pour les jeunes hors union européenne, difficulté à trouver un logement pour les jeunes hors dispositifs, procédures de demande d'un numéro de sécurité social et ouverture d'un compte bancaire très complexes.

D. Le regard des jeunes : sur l'orientation, l'accompagnement et le suivi

Jeunes et professionnels sont unanimes sur le fait que l'accompagnement est un élément central dans la réussite d'un projet de mobilité. Le suivi va au-delà de la simple information superficielle, un accompagnement suffisant et structuré commence à l'instant même de la sélection. C'est-à-dire avant le début de la mobilité et il se prolonge pendant la mobilité et voir aussi après la mobilité.

1. L'orientation : un préalable pour un accueil réussi

En amont de la mobilité il y a l'orientation, une prise de contact entre référents et jeunes nous semble fondamentale non seulement pour des questions d'information mais aussi c'est rassurant psychologiquement sur la peur et le stress liés au voyage. Partir à l'étranger n'est pas une décision évidente, cela nourrit quelques craintes et pour atténuer cela et éviter des obstacles à l'arrivée la prise de contact entre référent et jeune s'avère essentielle.

« Je suis arrivé ici sans grande orientation, le premier jour au lycée la même chose. Quand j'ai reçu l'arrêté de nomination pour cette mobilité, c'est moi qui ai contacté le lycée contrairement à ma collègue assistante de langue espagnole. Elle a été accueillie à la gare par son prof référent et elle s'est fait héberger temporairement les deux premiers jours.

Moi je me suis débrouillée tout seul. Je suis arrivé à 19h à la gare de Quimper je ne savais pas quoi faire et j'ai commencé à demander les gens dans la rue où trouver un bus pour Concarneau, quelqu'un m'a montré l'arrêt du bus. D'ailleurs j'ai eu beaucoup de chance parce que c'était le dernier bus ce jour. Une fois arrivé à Concarneau je savais même pas où descendre, le chauffeur m'a laissé au terminus du bus. C'est grâce au GPS de mon téléphone que j'ai trouvé mon Airbnb ». (Assistant de langue Concarneau)

L'illustration ci-dessus est prégnante, deux jeunes assistants de langue accueillis dans un même établissement ont vécu une expérience différente à l'arrivée. Le premier ayant bénéficié dès le début d'une orientation avec son référent a eu un accueil remarquable et le second n'a pas eu cette chance. Ce que nous nous sommes efforcés de faire ressortir avec cette illustration, c'est qu'une information superficielle au départ avec un engagement peu dynamique du référent conduit à des obstacles à l'arrivée.

« Mon orientation a commencé au Pérou avec France volontaires. Ils m'ont mis en contact avec l'institution en France, quelqu'un m'a contacté par email. On a échangé au quotidien sur les préparatifs du voyage, le billet d'avion, les papiers que j'avais besoin d'amener avec moi... personnellement ça m'a beaucoup aidé Je suis contente de la qualité de l'accueil et de l'accompagnement».

2. L'accompagnement et le suivi pendant la mobilité: une dynamique à porter par une synergie multidimensionnelle

L'accompagnement des jeunes pendant la mobilité implique un engagement réel à tous les niveaux, structures d'accueil, structures de coordination et enseignants référents doivent conjuguer ensemble les efforts pour un suivi structuré et suffisant, d'autant plus que les démarches administratives d'aides sociales et financières que nous avons évoqués précédemment sont complexes et chronophages. A cela s'ajoute le suivi de la réalisation des projets individuels et collectifs des jeunes. Il est difficile de faire porter à une seule personne (le référent) l'ensemble du processus d'accompagnement administratif, logistique et pédagogique.

Il est important que les structures de coordination SVE rencontrent les volontaires au moins une fois par mois afin de veiller au bon déroulement et au respect des missions. Il s'agit de faire en sorte que les jeunes accueillis ne soit pas isolés et démoralisés dans leurs projets collectifs et individuels. Il est également important que ces jeunes aient d'autres structures d'accompagnement et de suivi pour les démarches administratives afin d'alléger les charges sur le référent. Avoir l'appui aussi d'une ou de plusieurs personnes au sein de la structure d'accueil est vital. L'accompagnement d'un volontaire dans un établissement où une association est plus facile lorsqu'il est porté par une synergie collective et non individuelle.

« A l'école mon tuteur était un peu seul à m'aider. On avait une rencontre hebdomadaire pour parler de ma mission, on a fait un bilan mi-parcours avec l'association Gwnennili et mon tuteur à l'école. Je leur ai dit les projets qui m'intéressaient plus ou moins. La qualité de l'accompagnement je la juge positive. Mon tuteur et l'association Gwennili étaient toujours disponibles à m'aider ». (SVE Quimper)

Au niveau de l'enseignement supérieur les démarches administratives sont mutualisées auprès des deux Centres de Mobilité Internationale (CMI) Rennes et de Brest. Les CMI sont des guichets uniques au sein desquels l'ensemble des procédures administratives et le service d'accueil et d'information des étudiants en mobilité internationale entrante sont centralisées. Cette mutualisation a pour objectif d'alléger la complexité des démarches administratives et d'éviter la fragmentation et le dédoublement des procédures. Nonobstant cette mutualisation, le processus exige aux étudiants internationaux accueillis dans la région un investissement énorme en temps, qui est souvent source de stress et d'anxiété.

3. L'accompagnement après la mission de mobilité : une nécessité à adapter aux réalités socio-économiques du pays d'origine ou du territoire d'accueil

L'accompagnement après la mobilité doit être partie intégrante du projet de mobilité dans certains cas de figure. Les jeunes se posent souvent des questions sur la suite après la mobilité d'où l'épineuse question : comment adapter le projet de mobilité européen et international entrante aux réalités socio-économiques du pays d'origine ou du territoire breton ? Il est tout à fait intéressant de promouvoir l'interculturalité, il est d'autant plus important aussi de mettre en valeurs les bénéfices personnels et professionnels pour que les jeunes accueillis puissent trouver des potentiels employeurs au retour.

Dans notre enquête nous avons constaté auprès de quelques jeunes un sentiment de peur et d'angoisse ; ils sont partagés entre l'idée de rester en France continuer l'aventure d'une part et d'autre part l'idée de rentrer dans leur pays d'origine faire face à un grand vide synonyme de chômage et de perte de repère totale. Un dilemme auquel il faut parfois ajouter une pression familiale et sociale très forte.

« Il y a quelque chose d'important pour moi que nous n'avons pas abordé dans cet entretien, c'est-à-dire l'après mission en SVE, comment ça va être pour moi, c'est important. J'en ai discuté un peu avec la structure d'accueil, ils m'ont donné quelques conseils mais c'est compliqué. J'ai un projet personnel après la mission en SVE, je souhaite faire des études sinon j'essaye de trouver un travail en France. L'idée de retourner dans mon pays et chercher du travail sur les compétences que j'ai développées ici ça ne sera pas chose facile ». (SVE Saint-Brieuc)

L'orientation, l'accompagnement et le suivi : un cœur du projet de mobilité et des pratiques professionnelles à consolider

- ❑ Le processus d'orientation en amont de la mobilité avec des informations précises déterminent la qualité de l'accueil.
- ❑ L'accompagnement et le suivi par une seule personne est lourd et consommateur de temps (le référent).
- ❑ Des démarches administratives complexes, chronophages et stressantes pour les jeunes non européens.
- ❑ Manque de structure de mutualisation régionale ou départementale pour les démarches administratives des jeunes en mobilité hors enseignement supérieur.
- ❑ Un accompagnement à posteriori peu développé avec des projets de mobilité peu orientés sur les réalités socio-économiques du pays d'origine ou du territoire breton.

II. Regards des professionnels sur la mobilité entrante

A. Les enjeux de la motivation chez les acteurs :

Du développement interculturel à la construction de l'identité européenne en passant par la promotion de la réciprocité et le rayonnement territorial ; il en ressort chez les professionnels de la jeunesse des sources de motivations hétérogènes qui diffèrent dans certains cas avec celles énoncées par les jeunes.

1. Focus sur la motivation:

Sources de motivation des acteurs	Illustrations
Développer l'interculturalité, la tolérance et l'identité européenne.	« Accueillir c'est encourager mes élèves à faire des échanges franco-allemand. Je pense que pour découvrir la culture, développer la tolérance et l'identité européenne rien ne vaut l'échange. Il est important que les jeunes européens échangent ensemble leur point de vue ». (Référente Sauzay Quimper)
Promouvoir la réciprocité entre structures d'envoi et d'accueil.	« On ne peut pas envoyer des étudiants à l'étranger sans recevoir. Il faut une réciprocité avec nos partenaires. Les étudiants que nous accueillons enrichissent nos formations et l'image de notre université à l'international ». (Directrice des Relations Internationales Erasmus+ Brest)
Stimuler l'effet miroir des jeunes de l'organisme d'accueil et « faire vivre la mobilité »	« Ici nous sommes dans un lycée professionnel la plupart des élèves sont issus de milieux défavorisés. Ils n'ont pas les moyens ni l'occasion de voyager. Donc accueillir des jeunes c'est une ouverture pour nos élèves à l'international et leur donner une approche à des nouvelles cultures ». (Référente Assistant de langue Guingamp)
Promouvoir le rayonnement du territoire breton à l'international dans le cadre de la coopération décentralisée.	« Mes motivations principales c'est encourager les liens entre les territoires (Finistérien et Malgache), promouvoir la réciprocité des échanges et répondre aux attentes de nos partenaires ici sur le territoire finistérien mais aussi participer au rayonnement de la France dans le monde ». (Chargée de mission Coopération décentralisée et

2. La motivation : une vision contrastée entre professionnels et jeunes

Les professionnels invoquent fréquemment dans leurs discours la politique d'accueillir comme facteur de sensibilisation des jeunes bretons pour se lancer dans une expérience de mobilité. Les jeunes accueillis dans les structures scolaires et associatives incarnent des enjeux de l'Europe dans des moments troubles où elle est fréquemment remise en cause par des mouvements nationalistes qui prônent le repli sur soi. La mobilité permet une ouverture du territoire breton à l'Europe et à l'internationale de manière simple, compréhensible et appropriable par les structures. Accueillir est une «*étincelle*» pour transmettre certaines valeurs aux jeunes, aux établissements et associations bretonnes.

Au terme de nos enquêtes qualitatives nous avons constatés chez les professionnels des motivations qui contrastent un peu avec celles des jeunes. Ils n'ont pas les mêmes approches du concept «*promouvoir l'identité européenne*». Pour les professionnels, la mobilité des jeunes c'est la vulgarisation de l'identité européenne et la promotion de la tolérance. Pour les jeunes cela se traduit par la découverte du monde. Le rayonnement à l'international du pays d'origine, du territoire ou de l'organisme d'envoi ne fait pas parti des axes de motivation des jeunes accueillis. Ils mettent plutôt en avant dans leurs discours la découverte du monde et l'aspect «*apprentissage*» pour la valorisation du curriculum vitae. En dépit de ce léger contraste le potentiel culturel et social de la mobilité reste inchangé dans sa finalité.

B. Impacts de l'accueil sur le territoire, les structures et les professionnels

Dans cette partie la démarche consiste à évaluer les retombés de la mobilité entrante : il s'agit de déterminer la dynamique locale et la construction de réseaux et partenariats qu'elle suscite et en même temps voir comment la mobilité entrante peut constituer un levier de développement local. L'idée c'est de faire le point quant à l'évolution des changements induits par la mobilité sur le territoire, particulièrement les tendances globales qui se dessinent. Cependant, ce travail n'a pas vocation à remplacer des études exhaustives quantifiables réalisées par des cabinets d'études avec des ressources conséquentes. Notre analyse se concentrera uniquement sur les informations recueillis lors de nos enquêtes qualitatives. Nous allons nous pencher sur des illustrations marquantes et pratiques pour soutenir notre raisonnement.

Le cheminement vise dans un premier temps c'est de comprendre les impacts sur le rayonnement et l'attractivité culturelle ainsi que les effets économiques sur le territoire. En second lieu sur une déclinaison locale, il s'agit d'aborder les partenariats, et de voir comment la mobilité des jeunes contribue à renforcer les partenariats entre les collectivités bretonnes et étrangères. Voir comment cette mobilité peut engendrer au niveau local, des partenariats entre établissements scolaires, structures associatives et citoyens (société civile).

1. Impact territorial : rayonnement culturel et attractivité locale

L'exposition à l'internationale du territoire breton passe aussi par des partenariats de jeunesse portés par la coopération décentralisée. Cette relation réciproque pérenne et forte entre collectivités territoriales (bretonnes et étrangères) est garante d'une ouverture à l'international. Elle permet également de renforcer les compétences à travers l'échange d'expérience et une meilleure connaissance des territoires partenaires.

« Nous avons accueilli il y a quelques années une fille volontaire et pendant la mobilité elle a acquise des compétences en communication. Des compétences qui manquaient dans la région Diana. A son retour elle a été recrutée par l'alliance française de Madagascar ».

(Chargée de Coopération Décentralisée et Solidarité Internationale)

La mobilité entrante est un véritable levier local pour promouvoir l'interculturalité, la citoyenneté, la mixité sociale et l'insertion professionnelle. Les échanges de jeunes dans le cadre de la solidarité internationale sont un vrai vecteur de dynamisation des liens de partenariat historique. La réciprocité des échanges est fondamentale pour l'essor et la réussite de la coopération. L'impact et les retombés de la mobilité entrante sont réels. Des jeunes en service civique international participent à des événements impliquant plusieurs jeunes bretons, cela est synonyme d'ouverture culturelle et de rayonnement du territoire. Comme l'affirme cette chargée départementale de coopération décentralisée et de solidarité internationale :

« L'impact de l'accueil est majeur sur l'ouverture culturelle du territoire. Là par exemple l'accueil d'une jeune Malgache par la HIP HOP New School va permettre la participation du jeune malgache à des événements qui touchent plusieurs centaines de jeunes bretons et donner une touche différente à ses événements. Une dimension interculturelle différente parce que la venue de cette personne a permis la participation de Madagascar à des « Battle dance » sur le territoire. Donc aujourd'hui, ça permet une ouverture du territoire au monde, à l'interculturel et à la découverte de Madagascar ».

(Chargée de Coopération Décentralisée et Solidarité Internationale)

La mobilité est devenue partie intégrante de la coopération décentralisée et constitue un atout particulier pour la jeunesse bretonne. Elle est gage d'ouverture de la région au reste du monde. L'accueil est non seulement un puissant levier pour développer une conscience citoyenne internationale chez les jeunes mais aussi c'est un outil d'impulsion du partenariat entre les collectivités bretonnes et ses homologues étrangers.

Impacts culturels : animation, ouverture culturelle et rayonnement du territoire

- ❑ Renforcement des liens de réciprocité entre collectivités locales bretonnes et étrangères (coopération décentralisée).
- ❑ Outil de promotion d'évènement culturel pour le rayonnement territorial.
- ❑ Levier local pour promouvoir l'interculturalité, la citoyenneté, la mixité sociale et l'insertion professionnelle.
- ❑ Essaimage de la mobilité européenne et internationale entrante sur le territoire.

2. Impact économique : des effets difficilement quantifiables et chiffrable au niveau local

Il y a un impact économique considérable autour de la mobilité internationale des jeunes surtout au niveau des grands pôles universitaires. D'ailleurs c'est devenu un véritable enjeu de concurrence entre pays développés pour attirer les étudiants internationaux. Une concurrence exacerbée par la globalisation et la montée de flux en provenance des pays en voie de développement. Selon une étude de Campus France/BVA en 2014 « *l'apport des étudiants à l'économie française se monte à 4,65 milliards d'euros par an dont 3 250 millions € en consommation quotidienne de biens et services ; 563 millions € en frais d'inscription et de scolarité ; 364 millions € en dépenses de transport aérien auprès d'opérateurs français ; 466 millions € de dépenses des proches qui rendent visite aux étudiants¹⁷* ».

En France, les régions et les villes ne sont pas à la marge de cette concurrence pour attirer les étudiants internationaux. Les universités sont épaulées par des campagnes de communication bien rodées sous forme de marque « branding ». Par exemple : « *Only Lyon, Montpellier Unlimited¹⁸* » ou encore « *Nantes justes imagine.com* ». Il y a une envie réelle des politiques publiques à soutenir les institutions notamment les universités et les établissements d'enseignement supérieur. Tout de même il est encore difficile d'avoir des éléments chiffrés par région des impacts économiques.

Dans la région Bretagne, les acteurs de jeunesse que nous avons interrogés nous ont fait part de cet impact économique, certes infime mais qu'on ne peut négliger dans le cadre d'une étude. Les parents des jeunes accueillis en échange ou jumelage sont tentés de visiter la ville où leurs enfants ont séjournés en mobilité. Ce qui peut entraîner une attractivité touristique dont pourrait bénéficier l'économie locale.

¹⁷ Campus France/BVA Notes 45 Novembre 2014 Evaluation de l'apport économique des étudiants étrangers en France

¹⁸ Livre Blanc de la Coopération Décentralisée Page 45

« Au niveau touristique ça peut être quand même une chance d'accueillir des jeunes allemand qui eux-mêmes vont donner envie à leurs parents ou à d'autres personnes de venir dans notre région. J'ai eu des cas c'est devenu des échanges entre familles. Donc économiquement il y a un impact. Peut-être à cela il faudra ajouter le transport, les jeunes accueillis sont amenés à se déplacer sur le territoire». (Référente Sauzay Quimper)

La mobilité constitue un levier de développement économique local tout d'abord dans la consommation des biens et services mais aussi parmi les jeunes européens et internationaux accueillis, il y a quelques-uns qui restent. Un certains nombres d'entre eux au ratio très marginal réussissent à créer de la richesse locale valorisable et génératrice d'emploi. Parfois ils restent aussi pour occuper des emplois dans des secteurs où il y a un besoins de main d'œuvre et de techniciens qualifiés. Cela constitue une richesse et permet d'avoir des personnes ressources pour la redynamisation de l'économie locale. Cette thèse nous a été confirmée par un responsable associatif:

« On a accueilli une jeune roumaine il y a 3 ans ici sur le foyer des jeunes travailleurs. A l'époque son ambition était de devenir photographe professionnel. Elle a monté un projet de photographie et aujourd'hui au bout de 3 ans elle commence à être bien connue sur le territoire. Elle a signé un contrat avec le CFA de Dinan. Je crois d'ailleurs qu'elle a déjà travaillée pour la ville de Dinan. C'est une chance de l'avoir eu sur le territoire parce qu'en termes de photographie à Dinan il n'y avait pas grand monde. Cela peut être un bénéfice économique pour le territoire car c'est une personne ressource aujourd'hui». (Responsable associatif Dinan)

La difficulté de nos jours d'avoir des indicateurs sur l'impact économique de la mobilité entrante des jeunes à l'échelle locale se justifie par la faiblesse des études réalisées à cet égard et surtout la mobilité des jeunes a été longtemps considérée comme une « *sphère non marchande* » de la politique publique.

Impacts économiques : des potentiels effets économiques possibles mais très peu d'études locales sur là-dessus

- ❑ Amélioration de l'attractivité touristique du territoire avec la visite des proches pendant la mobilité.
- ❑ Consommation des biens et services au quotidien par les jeunes.
- ❑ Dépenses de transport urbain et interurbain.
- ❑ Création de richesse locale en termes de projet et d'emploi.

3. Impacts sur les structures d'accueil : internationalisation, innovation et redynamisation des activités

L'essor des politiques de la mobilité contribue à renforcer les liens humains et les liens entre organisations. L'effet majeur c'est la redynamisation des structures. L'internationalisation crée une culture de diversification des partenariats européens et internationaux. Comme l'affirme ce professionnel de jeunesse :

« L'association Steredenn à Dinan a monté un projet avec la Pologne. Le projet consiste d'aller voir ce qui se passe en Pologne au niveau des activités de jeunesse et que les polonais viennent voir comment ça se passe ici. On s'est aperçu au-delà du contenu de projet, ça renforçait énormément les liens entre les structures » (Responsable associatif Dinan)

Il y a une mise en avant des structures et ça donne une nouvelle impulsion avec des aventures humaines très fortes de partage interculturel, qui sont fondamentales et apportent un nouveau regard sur les manières de fonctionner.

La mobilité entrante stimule et valorise la dynamique du bénévolat au sein des structures. Une synergie s'installe pour faire vivre des actions citoyennes au bénéfice de la mobilité. Donc une promotion accrue de la participation citoyenne dans la vie et les activités des organisations.

« On a récupéré une maison à 5 chambres il fallait la meubler entièrement avec zéro euro de dépense, parce qu'on n'avait pas d'argent et donc les bénévoles nous ont aidés à faire des sollicitations. On a fait le tour du département avec le camion pour aller récupérer les meubles de gauche à droite. » (Référente SVE Quimper)

Des bénévoles participent pleinement à l'accompagnement des jeunes volontaires pendant tout le séjour. Cette pratique favorise une relation de proximité entre structures de coordinations, établissements d'accueil et bénévoles.

Accueillir un volontaire international pendant neuf ou douze mois, c'est répondre aux attentes des acteurs locaux de la jeunesse. Les volontaires laissent dans les structures d'accueil des outils pédagogiques intéressants qu'ils ont expérimentés. Cela constitue une richesse pédagogique utile pour le collectif d'un établissement d'enseignement.

Les volontaires européens et internationaux participent à l'animation dans les établissements pour adultes handicapés, les centres de loisirs pour enfant, les foyers des jeunes travailleurs, les établissements scolaires et les bibliothèques municipales. Ils apportent une dynamique renouvelée dans l'exécution des tâches. Ils créent une dynamique locale inter-organisationnelle, c'est un bon levier pour améliorer le partenariat horizontal entre structures sur le même territoire. Comme l'atteste ce responsable de la vie associative :

« Je laisse du temps aux volontaires pour travailler une journée avec la mission locale de Dinan. Cette année ils ont fait des interventions dans un centre de loisirs et les écoles. Avoir plusieurs partenariats aide à créer des liens. Au-delà de l'intervention par elle-même, c'est aussi de renforcer le lien partenarial avec les autres structures du territoire ».
(Responsable associative Dinan).

Ces pratiques constituent un atout d'interaction sociale des forces vives locales d'autant plus que l'accueil permet à la fois de proposer des animations sur le territoire et à la fois de valoriser la possibilité pour les jeunes bretons de bouger et d'être mobiles.

Impacts sur les structures: internationalisation, mise en réseau et échange d'expertise

- ❑ Internationalisation des structures d'accueil et amélioration des liens de réciprocité entre structures d'accueil bretonnes et leurs homologues étrangers.
- ❑ Echange d'expertise et renforcement des organismes d'accueil en termes de capacité d'animation et d'action jeune.
- ❑ Acquisition d'expertise pour les structures coordonnatrices et les collectivités en matière de construction et développement de projet de mobilité internationale.
- ❑ Mise en réseau au niveau local avec davantage de transversalité entre collectivités territoriales et ses forces vives (Associations et établissements d'enseignement).
- ❑ Renforcement des liens partenariaux entre structures coordonnatrices et organismes d'accueil.

4. L'impact de l'accueil sur les professionnels: des expériences enrichissantes pour les acteurs de jeunesse

L'accueil a des incidences positives sur les professionnels. De la même manière que les jeunes, les porteurs de projets développent des aptitudes d'apprentissage en langues étrangères, des compétences interculturelles, sociales et interpersonnelles parce qu'ils sont amenés à côtoyer au quotidien les jeunes internationaux accueillis. Les acteurs de jeunesse consolident leurs sensibilités en matière de différence culturelle avec un élargissement des facultés à faire preuve de grande tolérance et une compréhension renforcée des valeurs qui diffèrent les leurs. C'est une ouverture complémentaire en terme de curiosité professionnelle et personnelle parce qu'ils découvrent davantage la culture et le pays d'origine des jeunes.

L'accueil a aussi des effets précieux sur le renforcement du savoir-faire des acteurs de jeunesse bretons dans la réalisation des activités liées à leurs fonctions notamment dans la prospection de nouveaux procédés, des outils d'animation et des méthodes de travail. Ils fortifient leurs compétences en termes de management de projet international. Dans cette étude nous avons également constaté des impacts sur le développement professionnel auprès des acteurs. Il y a une envie chez certains de se lancer dans des nouvelles perspectives enrichissantes soit pour apprendre une langue étrangère, ou pour changer de cadre de vie.

« Je suis professeur d'anglais. Suite à un accueil de jeunes espagnoles dans mon établissement, Je suis allée en Espagne il y a deux ou trois ans pour accompagner des jeunes en stage. Je pense que le fait d'avoir accueilli les jeunes espagnoles dans mon établissement a aiguisé mon appétit d'accompagner les jeunes de mon lycée ». (Référente Assistant de langue Guingamp)

Sous un autre prisme, l'impact est aussi sur la coordination et la coopération pour l'échange des bonnes pratiques entre structures. Il est de toute évidence que les réseaux locaux inhibent le travail en silo. La mutualisation et l'échanges au sein du CoReMob par exemple a permis de capitaliser sur les expériences respectives et de faciliter la vulgarisation de l'information, la lisibilité des dispositifs de mobilité et le montage de projet.

Le CoReMob Bretagne s'appuie depuis 2017 sur un collectif d'associations du territoire (JTM, la MAPAR, la FDMJC22, le BIJ de Brest, BIJ de Lorient et Gwnennili). Ces différentes structures et leurs partenaires participent au le développement et la réflexion du volontariat européen et international dans la région au travers d'un consortium. Le premier projet intitulé « *SVE Stratégique Accueil des volontaires Européens dans les Lycées bretons* » a renforcé l'expertise des acteurs en matière de montage de projet pour solliciter des subventions auprès de l'Europe, pour faire équipe ; et en même temps ils ont développés des activités complémentaires :

Cofinancement d'un travail de vidéo destiné à la formation des jeunes ou encore des outils d'animation active au travers d'un séminaire des jeunes accueillis en lycées, enquête sur l'engagement des jeunes et projets collectifs. L'augmentation du nombre de jeunes accueillis est le fruit de cette collaboration. La réussite du premier projet « *SVE Stratégique* » qui arrive à son terme en juin 2020 laisse augurer la mise en place d'un nouveau projet intitulé « *BEST* », également cofinancé par l'UE.

« Le CoReMob a clairement boostée la mobilité entrante. Je pense que nous ça nous a permis de se lancer. Ça nous a donné un peu l'élan qui n'avait pas fonctionné avec la communauté de commune pendant trois ans auparavant. Le CoReMob a créé une sacrée dynamique et nous notre travail a plus de sens aussi. Coordonner l'accueil des volontaires dans les lycées était quelque chose que l'association voulait mettre en place depuis longtemps. Faire partir des jeunes c'est bien et accueillir c'est complémentaire ». (Responsable associatif Quimper).

Dans la même optique de mise en réseau des acteurs de la mobilité internationale à l'échelle régionale il y a aussi le Réseau Bretagne Solidaire (RBS). Ce dernier est le résultat de l'union des deux collectifs bretons de la coopération et de la solidarité internationale à savoir la Coordination des Associations de Solidarité Internationale en Bretagne (CASI) et les Acteurs Bretons pour la Coopération et la Solidarité Internationale (ABCIS). Le réseau accompagne les porteurs de projet de coopération et de solidarité internationale. Cet accompagnement peut se situer sur plusieurs volets : la construction de projet, trouver un financement, le suivi des démarches administrative et l'usage des ressources.

De même manière que le CoReMob, au sein du réseau RBS il y a une volonté de capitalisation et de mutualisation de l'expérience et surtout une envie de rendre visible les acteurs et les actions de la solidarité internationale sur le territoire. Il y a des réflexions sur la construction d'offre d'accompagnement aux structures et aux collectivités locales bretonnes dans leurs projets de mobilité. Concomitamment à cela il y a l'idée de contribuer à l'accompagnement des jeunes accueillis dans la région.

« Le département du Finistère est en lien avec RBS et on souhaiterait dans le cadre du nouveau projet 2020-2022 travailler sur des actions conjointes avec le département Ille et Vilaine. On travaille avec RBS et son réseau jeunesse. On espère bénéficier l'apport du Réseau Bretagne Solidaire dans l'accompagnement des jeunes accueillis en Service Civique International. Je pense que ça serai une vrai valeur ajoutée ». (Chargée de Mission Coopération Décentralisée et Solidarité Internationale)

Toujours dans la même logique d'édification de lien partenarial, la collaboration entre France Volontaire et les structures d'accueil et collectivités locales fait écho dans le discours des professionnels que nous avons interrogés. Cette collaboration atténue la lourdeur de certaines démarches administratives d'autant plus que France Volontaire prépare et accompagne en amont les jeunes accueillis en Service Civique International.

Impacts sur les professionnels : enrichissement des pratiques professionnelles et remobilisation des acteurs

- ❑ Consolidation chez les professionnels des compétences linguistiques et d'une sensibilité en matière de différence culturelle.
- ❑ Renforcement du savoir-faire méthodologiques et pédagogique sur des outils et activités d'animations.
- ❑ Mise en réseau des acteurs au niveau régional autour de l'élaboration de projets et dans l'accompagnement des jeunes.
- ❑ Volonté de capitalisation et de mutualisation des expériences professionnelles.

C. Les pratiques professionnelles: des critères de recrutement sélectifs et parfois confidentiels

À l’instar de la mobilité sortante, les pratiques implicites et explicites des professionnels dans la sélection des jeunes sont assez variées et orientées vers des profils types avec des exigences plus ou moins variables sur les connaissances linguistiques et la capacité des jeunes à s’investir dans une mission. « *Les profils des jeunes bénéficiaires sont marqués par un ensemble de régularités sociologiques qui tendent à réduire leur diversité*¹⁹ ».

1. La sélection : des profils types privilégiés au détriment des jeunes avec moins d’opportunité

Des pratiques confidentielles qui relèvent de la discrétion des acteurs des structures d’accueil ou d’envoi. S’agissant de l’éducation non formelle, les critères privilégiés sont en premier lieu la motivation, puis le CV et la réciprocité entre structures partenaires. Dans l’éducation formelle s’ajoutent à la grille ci-dessus le diplôme et les résultats scolaires.

Plus de la majorité des jeunes accueillis en mobilité individuelle viennent juste de passer leur baccalauréat, ou ils viennent de terminer une licence ou un master. « *La détention d’un diplôme élevé est particulièrement discriminante dans l’accès à une expérience de mobilité internationale. La mobilité profite essentiellement aux jeunes des milieux aisés, diplômés et sans difficulté apparente d’insertion sociale et professionnelle*²⁰ ».

Le public mis en avant selon les directives de l’OFAJ et du SVE est très marginalement représenté parmi les jeunes accueillis. C’est-à-dire le public qu’on considère « jeune avec moins d’opportunité ». Des jeunes dans une situation désavantageuse par comparaison avec leurs pairs (jeunes en situation de handicap, jeunes ultramarins, les jeunes sans diplômes, en décrochage scolaire...). Le public en provenance des lycées professionnels et les apprentis constituent une marge infime par rapport à l’ensemble de la mobilité entrante. On constate une sorte de frilosité chez certains acteurs (entreprises) à accueillir des jeunes stagiaires étrangers.

« *Je dois dire que le regret que c’est quand même depuis trois ans je ne pense pas qu’on ait accueilli des jeunes qui sortaient de lycée professionnel ou des apprentis. Sur le plan de la mobilité entrante, on n’a pas réussi à capter ces jeunes-là. Je pense il y a un problème de sélection, on a quand même beaucoup de jeunes filles, c’est essentiellement des jeunes filles, ça c’est notre grand regret. En trois ans on a accueillis 16 personnes uniquement deux garçons sur ces 16 personnes*». (Responsable Associatif Quimper)

¹⁹ Research-based analysis of Youth in action » (RAY) ; Bouchaud, 2011 ; Robiteau, Silvestre, 2012 ; Ilg, Dubiski, 2011 ; Lough, 2013

²⁰ La mobilité internationale des jeunes dans l’éducation non formelle C Talleu

2. Les offres de mobilité : diffusion parfois discrète et dissonance de traitement entre mobilité entrante et sortante dans certains dispositifs

Le regard croisé sur les procédés de sélection des jeunes fait apparaître des pratiques à géométrie variable. La communication autour de certaines offres de mobilité entrante s'avère discrète pour éviter un « engouement » dans les pays partenaires. Des missions de mobilité sont construites en collaboration avec les structures partenaires étrangères autour d'un jeune déjà présélectionné. Une prise de décision « au cas par cas » pour des raisons diverses. Le témoignage ci-dessous d'une actrice de la mobilité laisse déduire l'existence des méthodes très sélectives :

« On ne communique pas à Madagascar comme ici, on ne communique pas sur les offres de mission comme on le fait en France. En France on communique très largement et à Madagascar on est plutôt sur du cas par cas. C'est-à-dire que les liens historiques qu'on a avec la région Diana à Madagascar depuis plus de 20 ans nous permet de faire le point avec nos partenaires, d'identifier des jeunes, la sélection se fait comme ça ». (Chargée de Mission Coopération Décentralisée et Solidarité Internationale)

L'absence d'indemnité pendant le mois de préparation au départ et le mois de retour pour les jeunes accueillis en Service Civique International fait apparaître des inégalités de traitement. Les jeunes français candidats à la mobilité au même programme bénéficient de cette prise en charge. Toutefois cette analyse doit être nuancée car c'est une observation qui ne concerne qu'un seul dispositif de la mobilité des jeunes et qui ne s'applique pas seulement aux jeunes accueillis en Bretagne mais à l'échelle nationale.

Procédures de sélection : parfois confidentielles

- ❑ Une communication parfois secrète autour des offres de mobilité.
- ❑ Surreprésentation des jeunes de niveau bac et bac+ dans la sélection au détriment des candidats non diplômés et des jeunes issus de l'enseignement technique et professionnel, malgré la priorité donnée à ce public.
- ❑ Surreprésentation des filles parmi les jeunes volontaires.

D. Les attentes des acteurs : un plaidoyer en faveur de la formation, de l'accompagnement et d'un soutien financier

Les attentes formulées par les responsables de jeunesse du champ de l'éducation non formelle, comme d'ailleurs ceux de l'éducation formelle convergent autour d'un plaidoyer pour un soutien accru en termes de formation, d'accompagnement et de consolidation des financements.

1. La formation : un facteur clé peu structuré

La formation des professionnels un retour d'expérience mitigé. Les procédés les plus fréquents auprès des acteurs en début de carrière c'est l'apprentissage empirique ou l'apprentissage « sur le tas ». La plupart des professionnels que nous avons interrogés dans le cadre de l'éducation non formelle affirment n'avoir bénéficié d'aucune formation au départ. Leur immersion dans le métier de la mobilité s'est opérée par des pratiques développées grâce à l'auto-formation. Ceci dit, des formations sont bien disponibles mais le manque de communication et d'information descendante entravent leur accessibilité.

« J'aurais appréciée avoir davantage d'information et je me suis rendu compte après qu'il existait des outils et des guides de préparation des tuteurs. Mais c'est dommage de l'apprendre à la fin d'un projet. Ces outils-là aurait pu nous aider et éviter de rencontrer certaines difficultés» (Chargée de Mission Coopération Décentralisée Solidarité Internationale)

Une communication floue et abstraite peu lisible pour les acteurs, par conséquent entraîne des complications dans l'élaboration des projets. Il est primordial d'avoir des professionnels de jeunesse bien informés sur les outils disponibles et les démarches à suivre pour la concrétisation des initiatives et des actions. La pertinence des projets se mesure en fonction de la formation et de l'information des acteurs en amont.

Dans l'éducation formelle l'introduction des enseignants référents pour l'action européenne et internationale (ERAEI) dans les lycées et collèges facilite la diffusion de l'information entre la DAREIC et les établissements. La DAREIC propose également des formations aux ERAEI sur des thématiques variées. Cette initiative est saluée par les bénéficiaires.

« J'ai participé à une formation offerte par la DAREIC, à part ça je n'en ai pas vraiment eu de formation. Je me suis un peu formée sur le tas mais vous savez... au bout de quelques années d'expérience on commence à savoir comment ça fonctionne et puis moi j'ai beaucoup appris avec mes collègues allemands». (Référente Sauzay Quimper)

Comme le souligne le témoignage ci-dessus, les professionnels de la mobilité se forment aussi à travers des échanges et des pratiques informelles partagées avec les homologues européens. Le seul point à déplorer dans ces pratiques est qu'elles restent cloisonnées dans des réseaux restreints de l'éducation formelle ou non formelle. La formation des professionnels est subjective et peu structurée, bien que des formations soient proposées par l'agence Erasmus+ et l'OFAJ notamment.

2. L'accompagnement et le soutien financier : des ressources de fonctionnement insuffisantes

Depuis 2014 il y a une politique européenne et nationale qui soutient le développement du volet Erasmus+. La rhétorique politique qui incite les professionnels de plus en plus à diversifier la mobilité des jeunes. Toutefois, il n'y pas eu suffisamment de mesures pour accompagner le discours politique en matière de ressources de fonctionnement pour compenser les nouvelles orientations du programme Erasmus+. Comme l'atteste cette professionnelle de jeunesse :

« Depuis trois ou quatre ans on nous demande de continuer à développer la mobilité mais il n'y a eu personne, aucune ressource humaine supplémentaire pour porter tout ça. Il y a une surcharge de travail très importante. Beaucoup d'heures supplémentaires, des congés qu'on n'arrive pas à poser avec une complexité dans la quantité du travail ». (Responsable associatif Quimper)

En outre, cette situation entraîne des répercussions négatives à la participation des professionnels aux offres de formations proposées. La surcharge de travail ne permet pas de dégager du temps libre consacré à la formation. Un projet de mobilité est un vrai « consommateur de temps ». Pour mettre en œuvre un projet de mobilité il faut des moyens humains important derrière. Aujourd'hui il y a une volonté politique de développer ces mobilités mais par contre pas forcément de mettre en face les moyens nécessaires. Il faut une convergence avec la mise à disposition aux acteurs des moyens humains et financiers supplémentaires. Dans certaines organisations le poids du travail dépasse largement les ressources humaines disponibles, ce qui est, in fine, rédhibitoire à la saisie d'opportunité de formation et à la qualité des projets.

« J'aimerais vraiment faire des formations, au moins une semaine de formation par an pour améliorer les techniques de travail, les outils, la méthodologie et les connaissances. Je pense avec Erasmus + il y a énormément d'offres de formation. Mais je n'arrive pas à les saisir en fait par manque de temps ». (Responsable associative Quimper)

L'aspect financier est fondamental dans l'accompagnement, face aux restrictions budgétaires et à la baisse des dotations des politiques publiques locales il y a une vraie remise en cause de la capacité des acteurs associatifs. L'insuffisance des ressources contraint la dynamique positive qui anime les acteurs. Le défi majeur auquel les professionnels font face aujourd'hui c'est la rareté des moyens financiers qui suscite des répercussions directes sur les conditions de travail, l'efficacité et la pertinence des projets.

L'Union Européenne et l'Etat par l'intermédiaire des ministères et des agences allouent des fonds destinés au développement de projet de la mobilité entrante. Par contre, le financement de fonctionnement pour la gestion courante et globale des associations reste l'aspect ignoré de cette politique publique. A défaut de ressources financières et humaines conséquentes en termes de fonctionnement on ne peut dynamiser davantage la mobilité entrante. D'autant plus que la situation constitue un frein à la viabilité des associations. L'état actuel des choses est susceptible de créer des risques de précarité financière et de désinvestissement chez les professionnels.

« A l'échelle de de notre structure on a des soucis de financement, on est en surcharge de travail depuis trois ans. Si on nous demande de développer la mobilité sans nous soutenir financièrement, sur du financement de fonctionnement ça ne sera pas tenable même si on a vraiment envie à un moment donner on arrive à saturation ». (Référénte SVE)

3. Les attentes vis à vis du partenariat local : une nécessité de décloisonnement pour des coopérations innovantes

Comme nous l'avons précédemment évoqué, les dispositifs sont animés au niveau régional d'une part par les deux centres de mobilité internationale Rennes et Brest pour l'enseignement supérieur et d'autre part par le CoReMob auquel il faut ajouter France Volontariat et le Réseau Bretagne Solidaire pour le secteur de la solidarité internationale. Ces têtes de réseau fonctionnent de manières autonomes. Le partenariat et la coopération entre ces réseaux leader sont relativement peu développés, même si RBS fait partie du CoReMob, et a été présenté lors du dernier CoReMob de décembre 2019 en tant que nouvelle structure, il manque un lien de partage d'expertise entre les deux réseaux.

RBS et le CoReMob peuvent avoir des points communs à partager dans le cadre d'un partenariat coopératif. Les relations partenariales coopératives permettent le partage de point de vue sur des projets innovant au sein des réseaux bretons. Ça sera aussi une opportunité de mettre ensemble les développeurs de projets dans une logique de collaboration et de partage transversale.

Quelques partenariats de coopération sont observables au sein d'un même réseau. Par exemple dans le cadre du CoReMob la dynamique autour d'un projet commun est portée par les associations chefs de file des chantiers prédéfinis en amont.

Le Réseau Bretagne Solidaire s'est constitué en plateforme pour la coopération et la solidarité internationale. Les partenariats à l'intérieur de ce réseau est hétérogène et transversal dans lequel on trouve un panel de professionnels : acteurs économiques, collectivités territoriales, institutions d'enseignement de la santé et de la recherche, associations et citoyens engagés.

Aujourd'hui, il existe sur le territoire un réseau multi-acteurs pour assurer l'accompagnement des porteurs de projets, le partage de l'information et de l'expertise. Les pratiques restent cloisonnées dans un même comité (réseau). Il n'existe pas des liens partenariaux formels lisibles par exemple entre le CoReMob et Réseau Bretagne Solidaire, hormis la participation de RBS au CoReMob.

Nous avons constaté qu'il manquait un partage d'expertise entre les têtes de réseaux pour l'accompagnement des acteurs de jeunesse dans l'élaboration des projets de mobilité. Un espace multi-réseaux de rencontre, d'échange sur les besoins des professionnels, de partage d'informations et d'expériences. A défaut d'un espace multi-réseaux, il est nécessaire d'avoir un espace multi-acteurs, une sorte de guichet unique de collaboration, de formation, d'accompagnement et de réflexion à l'échelle régionale pour favoriser la mise en commun des moyens, des techniques et des outils.

Un seul espace de mutualisation permettra de réduire les blocages administratifs, les obstacles de validation des projets et de demande de subventions auprès de l'Europe ou de l'Etat. Mais surtout éviter des structures doublons dans la prestation de services similaires et d'éventuelle concurrence entre associations. L'idée serait de dédier à un seul organisme du territoire l'expertise de l'accompagnement des professionnels et des jeunes accueillis. Introduire un mécanisme de démultiplication concertée d'un organisme sur les quatre départements bretons pour répondre à la complexité de la configuration géographique du territoire.

Certes des organisations comme Jeune à travers le Monde ou encore le CICODES dans le Finistère existent déjà sur le territoire mais il reste quelque chose à construire et à renforcer autour de la mutualisation et de capitalisation de l'expertise pour accompagner les professionnels. Il existe des pistes à explorer dans ce sens en faisant du benchmarking. C'est-à-dire une prise en considération des pratiques et des expertises extérieures du territoire breton. L'idée sera de s'inspirer des techniques de fonctionnement, de gestion et d'organisation identiques dont l'efficacité est prouvée et appréciée par les acteurs.

« Des acteurs sur le territoire il y en a, par contre il nous manque un opérateur qui pourrait être un collectif d'association. La Nouvelle Aquitaine par exemple dispose d'un opérateur sur la mobilité. Ils envoient une soixantaine de jeune par an en SCI et ils accueillent pas mal aussi. Mais la Nouvelle Aquitaine bénéficie d'un réseau multi-acteurs dynamique, une association qu'ils appellent « Cool'eur du Monde ». Ils délèguent à cette association le recrutement, l'envoi des jeunes en mission et l'accueil. Dans la région on a besoin d'une structure qui pourrait jouer pleinement ce rôle-là».
(Chargée de Coopération Décentralisée et Solidarité Internationale).

4. Soutien des politiques publiques: injonctions contradictoires entre la rhétorique et les actes

La parole politique très encourageante du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) auprès des acteurs de la mobilité européenne et internationale de jeunes ne converge pas forcément avec les actes.

Le discours du MEAE vis-à-vis des professionnels consiste à promouvoir et à développer la réciprocité avec les partenaires et à faire vivre à l'échelon local l'interculturalité, la mixité sociale, la diversité, l'échange et la citoyenneté. Simultanément il y a des durcissements administratifs à l'égard des partenaires du sud. Les procédures d'obtention de visa complexifiées malgré la participation des structures d'accompagnement comme France Volontaire. Il arrive que des organismes d'accueil soient contraints de ne pas avoir un volontaire présélectionné.

« En fait ce que je trouve compliqué entre le discours très encourageant de promouvoir l'engagement au SCI. On avait pensé au départ ça allait être simple à mettre en œuvre vu le discours du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères tenu aux partenaires. Mais par la suite on s'est rendu compte que les règles ce sont durcies pendant le projet 2017-2019. L'accueil c'est durci avec l'obtention des visas pour entrer sur le territoire. Nos structures d'accueil ont plusieurs fois ont failli se décourager ». (Chargée de Coopération Décentralisée et Solidarité Internationale)

Il y a une vraie incohérence entre les effets d'annonce pour la promotion de la mobilité entrante en matière de coopération et solidarité internationale et les directives politiques dans les ambassades et consulats d'atténuer les carcans administratifs.

Le soutien politique local est très hétérogène et variable d'un territoire à l'autre. La dynamique dépend de la temporalité politique des élus locaux. Les territoires pour lesquels la mobilité est une priorité on constate un apport des élus locaux en termes d'appui financier et logistique aux associations et aux établissements d'enseignement. Les collectivités jouent le rôle de facilitateur de l'accompagnement en matière logistique et appui financier.

« La politique locale de la mobilité européenne et internationale entrante des jeunes dépend des élus locaux à la manette des financements et des apports logistiques qui sont octroyés. Avec certains élus la mobilité n'est pas considéré comme une politique prioritaire et l'impact en matière d'accompagnement est moins important ». (Responsable associatif)

Des attentes identiques : entre acteurs éducation formelle et non formelle

- ❑ Renforcer la formation des professionnels
- ❑ Consolider les ressources de fonctionnement des structures pour éviter la saturation et le surcharge de travail.
- ❑ Décloisonner les pratiques intra-réseaux au profit du partenariat réseaux multi-acteurs.
- ❑ Remédier les incohérences entre les effets d'annonce pour la promotion de la mobilité entrante en matière de coopération et solidarité internationale et les directives restrictives d'obtention de visa.
- ❑ Renforcer l'appui logistique et financier apporté par les élus locaux.

III. Conclusion :

Pour conclure, nous pouvons retenir que les professionnels de jeunesse en Bretagne affichent une réelle mobilisation sur les questions de mobilité européenne et internationale. Le CoReMob a donné une nouvelle impulsion locale même s'il est difficile d'appréhender aujourd'hui la mobilité internationale entrante des jeunes dans la région de manière exhaustive compte tenu de dispositifs hétéroclites et l'absence d'observatoire permettant de faire un inventaire complet.

Près de 13 238 mobilités entrantes ont été comptabilisées entre septembre 2018 et Octobre 2019 dans l'éducation formelle et non formelle dont la plus part individuelle autour des établissements d'enseignement supérieur. Au regard de l'analyse quantitative, l'éducation non-formelle rassemble la majeure partie des mobilités collectives de courte durée. Au sein de l'éducation formelle (enseignement secondaire) les écarts sont prégnants entre types d'établissements (publics et privés). Ceux du privé notamment les collèges et les lycées sont plus actives à se saisir des opportunités offertes par les programmes d'échanges scolaires Erasmus+. Ces écarts peuvent être perçus comme corolaire des inégalités sociales. Toutefois cette analyse reste à nuancer compte tenu de la faible contribution des lycées publics à l'enquête.

Outre ces différentes observations, nous constatons des disparités territoriales. S'agissant de l'éducation non formelle, le Morbihan et le Finistère sont les grands porteurs de projets rencontres jeunes de l'OFAJ, tandis que les Côtes d'Armor s'illustrent dans la dynamique d'accueil des volontaires SVE/CES. Les zones urbaines (Rennes et Brest) transcendent/sont en tête des mobilités de l'éducation formelle de l'enseignement supérieur.

Les entretiens que nous avons réalisés ont permis de mettre en exergue les difficultés, les besoins et les impacts de la mobilité européenne et internationale sur les jeunes et les acteurs. L'expérience de mobilité chez les jeunes est vectrice des compétences sociocognitives, techniques et d'un développement de soi valorisables sur le marché d'emploi. C'est aussi une passerelle qui favorise la quête de l'autonomie, l'affirmation des valeurs interculturelles et la découverte d'autrui.

Bien entendu, l'accueil des jeunes internationaux dans la région a connu des progrès depuis la mise en place du CoReMob avec la mise en place d'un projet d'accueil qui décloisonne éducation formelle et non-formelle. Néanmoins des améliorations doivent être apportées en amont et en aval de l'expérience de mobilité en termes d'accompagnement, d'orientation, pluralité du tutorat et renforcement du parrainage par les pairs.

IV. Axes de travail et perspectives :

Les acteurs de la mobilité relèvent des besoins accrus d'accompagnement, de formation, d'amélioration des ressources de fonctionnement, de mise en partenariat afin de mutualiser et capitaliser les expériences au sein d'un espace multi-acteurs et multi-réseaux.

L'analyse des discours nous ont permis de procéder à une classification des axes de travail qui prennent en compte les recommandations des jeunes et des professionnels. Des nombreuses propositions importantes ont resurgi au fur et à mesure des entretiens. Cette classification n'est pas synonyme de hiérarchisation étant donné que toutes les recommandations nous semblent intéressantes et capitales pour la redynamisation de la mobilité entrante :

Aspirations des jeunes pour mieux accueillir et axes de travail

Préconisations en amont de la mobilité :

- ✘ Renforcer la communication autour de l'accompagnement avant l'arrivée des jeunes volontaires à travers une information structurée sur la ville d'accueil, la structure et le projet de mobilité.
- ✘ Informer en amont l'ensemble des collaborateurs de la structure d'accueil du projet de mobilité et faire part à l'ensemble du personnel des connaissances et savoir-faire du volontaire accueilli.
- ✘ Construire le tutorat (réfèrent – jeunes accueillis) sur une dynamique de groupe incluant l'ensemble du personnel de la structure d'accueil et non pas uniquement sur une seule personne (réfèrent).

Préconisations pendant la mobilité :

- ✘ Expliquer aux jeunes volontaires dès le début du séjour le mode de fonctionnement et le système d'enseignement français (éducation formel ou non formel).
- ✘ Prévoir des parrains parmi les délégués de classe et en milieu associatif. Le parrainage par les pairs est un levier d'intégration sociale, une porte d'entrée vers une nouvelle culture. Les jeunes accueillis restent souvent cloisonnés entre eux en dehors du milieu scolaire. Il nous semble important de réfléchir plus précisément sur les mécanismes de parrainage par les pairs pour améliorer l'intégration sociale. D'autant plus que le parrainage permet de réduire l'isolement social en milieu rural, et que le programme Erasmus propose de mobiliser un jeune « mentor » à même d'accueillir les SVE.
- ✘ Créer des binômes entre volontaires et jeunes du territoire d'accueil, notamment celles et ceux qui reviennent de mobilité (un réseau d'ambassadeurs). Favoriser les activités d'échanges culturelles entre pairs ou entre volontaires et élèves.
- ✘ Consolider le tutorat dans l'éducation formelle et non-formelle. Le tutorat est un élément important pour promouvoir le bien-vivre ensemble et en même temps véhiculer des valeurs de solidarité et d'action citoyenne qui s'inscrivent au-delà du cadre pédagogique.

- ✘ À l'instar des centres de mobilité internationale pour l'enseignement supérieur, mettre en place un guichet unique dédié à l'information et à l'accompagnement pour les démarches administratives des jeunes volontaires accueillis dans les associations, collèges, lycées et les établissements d'enseignement professionnel.
- ✘ Favoriser les activités culturelles de rencontres et d'échanges entre jeunes en mobilité en organisant au niveau régional et départemental des journées d'accueil pour rassembler les jeunes en mobilité. Organiser ces activités au plus tard à la première moitié de l'année scolaire.
- ✘ Mettre en avant les jeunes accueillis lors d'évènements culturels organisés par les structures bretonnes (semaine d'intégration, journée de valorisation du personnel du monde...).
- ✘ Valoriser les expériences acquises par les jeunes et adapter certains projets de mobilité aux besoins des territoires partenaires ou du territoire breton.

Préconisation des professionnels et perspectives

Consolidation de réseau partenarial, capitalisation des expériences et mutualisation des compétences

À propos de la construction d'un réseau d'acteurs, l'expérience du CoReMob est riche en enseignement en même temps les pratiques révèlent un besoin accru de pilotage politique et opérationnel partagé dont l'objectif sera :

- ✘ Un partage bicéphale de l'expertise entre une plateforme politique et un organisme externe chargé des questions opérationnelles afin de capitaliser sur les expériences, mutualiser les compétences et les différents partenariats pour mieux accompagner les porteurs de projets. Cela permettra d'éviter les doublons et assurer une vraie complémentarité entre les têtes de réseaux (CoReMob et RBS).
- ✘ Valoriser le savoir-faire des acteurs bretons pour la dynamisation du territoire.
- ✘ Organiser au niveau régional et départemental des séminaires de rencontres et d'échanges entre partenaires pour une meilleure coordination locale de l'accueil et de l'accompagnement des jeunes.
- ✘ Echanger sur les temps forts d'une expérience pour favoriser des pratiques coopératives renforcées.
- ✘ Diversifier les partenariats extraterritoriaux pour l'expérimentation des nouvelles stratégies. S'inspirer des pratiques extérieures au territoire breton « *benchmarking* » dans la réflexion des actions pour une mobilité européenne et internationale innovante.

Renforcer la participation des entreprises bretonnes à la mobilité européenne et internationale

Organiser des déjeuners d'entreprises en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Bretagne, l'Agence Française pour le Développement (AFD), Business France et les Chambres des Métiers et d'Artisanat (CMA) pour échanger et de développer un argumentaire sur :

- ✗ Développer l'accueil des apprentis dans les entreprises bretonnes.
- ✗ Sensibiliser les entreprises sur les avantages de la mobilité des jeunes. Les expérimentations actuelles ont plutôt mobilisées les associations et les établissements d'enseignement. Le monde de l'entreprise est peu investi dans la mobilité des jeunes.
- ✗ la valorisation et l'implication des acteurs (employeurs, Centres de formation d'apprentis et jeunes) afin de surmonter les réticences et consolider l'attractivité de la mobilité.

Consolider la formation des professionnels et améliorer l'accompagnement dans la réalisation de projet :

- ✗ Systématiser la formation continue des professionnels de jeunesse.
- ✗ Echanger et mutualiser les pratiques et les outils pédagogiques entre structures d'accueil.
- ✗ Privilégier les projets de mobilité portés par des consortiums d'établissements d'enseignement et associations.

Renforcer le soutien financier des structures et améliorer les conditions de travail des acteurs de jeunesse, dans un contexte de raréfaction des moyens et de crise sanitaire :

- ✗ Consolider les ressources de fonctionnement des structures avec davantage de personnel pour alléger la quantité du travail afin de porter le développement de la mobilité et les nouveaux axes d'orientation. Les difficultés financières des structures impactent la dynamique positive des acteurs.
- ✗ Améliorer les subventions accordées aux structures par les autorités publiques locales.
- ✗ Accompagner et informer les professionnels dans le montage de projets pour réduire la complexité des procédures de demande de financement de fonds européens.

Mettre en place un observatoire régional de la mobilité entrante pour :

- ✗ La collecte et la centralisation des données sur la mobilité.
- ✗ Répertoire les structures et les territoires d'accueil.
- ✗ Evaluer annuellement les tendances et la dynamique qui se dessine sur le territoire.

Bibliographie

Ouvrages :

Vincent Kaufmann les paradoxes de la mobilité. Bouger, s'enraciner

Estelle CROCHU Thèse : Mobilités d'apprentissage internationales pour les « jeunes » : un potentiel trans-formateur à l'épreuve de la mise en discours et des mécanismes d'apprentissage

Rapports

Céline Angot et Yann Guégan - Diagnostic de la mobilité européenne et internationale des jeunes bretons

Clotilde Talleu – La mobilité internationale des jeunes dans un cadre non formel, revue de littérature INJEP rapport d'étude 2017

Guide AKI Evaluation et valorisation des compétences transversales acquises par les jeunes dans un projet de mobilité internationale, au service de l'insertion socio-professionnelle

Synthèses :

Vers une politique de la mobilité européenne et internationale des jeunes en Normandie, Coremob Mars 2017

Articles

Nassira Hedjerassi, Frank Razafindrazaka « SVE : Mobilité et construction de soi »; Agora débats/ jeunesse 2008/4 (No 50), p.44-54

Clémence Bosselut « Le VSI : Un Volontaire à Part ? », Agora débats/ jeunesse 2008/4 (No 50), p. 34-43

Karl Boudjema, udjema, ema, e e e ma, e e ema, e a, e (No 50), p.ne et intern
Agora da, ema, e ema, 2008/4 (N ema, e ema, e.

David Lessault, ssault, ault, tIParGeslin et Vincent Kaufmann (dir.), Mobilitcent K racines. Plus loin, plus viteus viteir.), 5 ?, Paris, Descartes et Cie, Cultures mobiles, 2012, 142 p.
142Population 2015/2 (Vol. 70), p. 375-377.

Geoffrey Pleyers, Jean-Franan-FranJean-Fran7.ultures0), p.ne et internationale de

Construction de soi tioAgora d tion de soi an 2008/4 (Nion de soi an-Fr

CREDOC, une vision positive de la mobilité internationale des jeunes, Juin 2015

Eric LE BRETON, Université Rennes 2 – RESO (ESO/UMR 6590) et Institut pour la ville en mouvement

Circulaire :

Circulaire interministérielle n° DJEPVA/MCEIJA/DREIC/DGEFP/DGER/2015/54 du 23 Février 2015 relative à l'installation de comités régionaux de la mobilité européenne et internationale des jeunes.

Campus France/BVA Notes 45 Novembre 2014 Evaluation de l'apport économique des étudiants étrangers en France

Sources des données statistiques:

- Listes des rencontres de jeunes au mois de Février, Avril, Juin, Juin, Juillet, Août, Octobre et Décembre 2019 ; sources. OFAJ-DFJW
- liste des échanges de jeunes 2018/2019, source Agence Erasmus+ Jeunesse et Sports (Youth Center of Culture and Sports K.N.A.P. "Hermès").
- Données chantiers des jeunes en Juillet et Août 2019 ; sources CRIJ Rennes.
- Données des accueils soutenus par OFQJ (Entrepreneuriat, Engagement Citoyen, Mobilité Etudiante, Développement de Carrière) entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019 ; sources Office Franco-Québécois pour la jeunesse Paris.
- Liste des jeunes accueillis en SVE en 2018/2019 ; source Agence Nationale Erasmus+ Jeunesse et Sports
- Liste des structures d'accueil en Service Volontaire Européen/ CES pour l'année 2019, sources Agence Nationale Erasmus+ Jeunesse et Sports
- Complément de la liste des jeunes accueillis en SVE en lycée en Bretagne dans le cadre du SVE stratégique, 2019 ; source FDMJC 22
- Liste des jeunes accueillis en Service Civique International, leurs missions et leurs structures d'accueil en 2018/2019, sources DRJSCS- Elisa et France Volontaires
- Observatoire territorial de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs 2018, source Agence Française pour la Promotion de l'Enseignement Supérieur, l'Accueil et la Mobilité Internationale (Campus France)

Sites Internet :

<https://www.touteurope.eu/actualite/le-programme-erasmus-et-la-mobilite-en-europe.html>

<https://www.touteurope.eu/actualite/la-politique-europeenne-de-la-jeunesse.html>

<http://id.erudit.org/iderudit/1023767ar>

<https://injep.fr/publication/le-renforcement-des-competences-sociales-un-enjeu-majeur-de-la-professionnalisation-des-travailleurs-de-jeunesse-a-linternational/>

<https://www.concordia.fr/chantiers-internationaux>

https://site.erasmusplus-jeunesse.fr/definition_echanges_de_jeunes.html

<https://www.ofqj.org/emploi-insertion-sociale-et-professionnelle/>

<https://www.campusfrance.org/fr/les-missions-de-campus-france>

<https://agence.erasmusplus.fr/fiches-pratiques/echanges-scolaires-erasmus/>

Annexes

1. Echantillon des entretiens

Echantillon : professionnels de jeunesse interviewés:

	Programmes	Etablissements /Institutions	Fonction
Pays de Cornouaille	Service Civique Internationale	Conseil Départemental Finistère	Chargée de mission Coopération décentralisée et Solidarité Internationale
	Erasmus+	Université de Brest	Directrice des Relations Internationales de l'UBO
	SVE/CES	Gwennili Quimper	Responsable Associative
	Brigitte Sauzay	Collège Auguste Brizeux Quimper	Professeur De langue Allemand (Prof référente)
Pays de Saint Brieuc	SVE/ CES	Steredenn Dinan	Responsable Associative
	Assistant de Langue	Lycée professionnel Jules Verne Guingamp	Professeur de lettre Anglais (Prof référente)

Echantillon : jeunes en mobilité européenne et internationale interviewés :

	Programmes	Etablissements / Institution d'accueils	Pays d'origine jeunes interviewés
Pays de Cornouaille	SVE/CES	Lycée Likès Quimper	Italie
	Service Civique International	Compagnons Bâtisseurs Bretagne	Allemagne
	Assistant de Langue	Lycée J-M. Le Bris Douarnenez / Lycée P. Guéguin Concarneau	USA / Porto Rico

	Brigitte Sauzay	Lycée Auguste Brizeux Quimper	Allemagne
	Erasmus+	Université de Brest	Roumanie / Brésil
Pays de Saint Brieuc	SVE/CES	MJC22 & Lycée Sacrée Cœur	Tunisie
	Service Civique International	Lycée la Ville Davy Quessoy	Pérou
	Assistants de Langue	Lycée Jules Verne, Général Auguste Pavi et Lycée Henri Avril Lamballe	Inde & Autriche
	Brigitte Sauzay	Lycée Jean Moulin	Allemagne
	Erasmus+	Université de Rennes2	Espagne

2. Liste des abréviations :

AES : Administration Economique et Sociale
AFD : l'Agence Française de Développement
AKI : Acquis de la Mobilité Interntionale
BEP : Brevet d'Etudes Professionnelles
BIJ : Bureau Information Jeunesse
CAP : Certificat d'Aptitudes Professionnelles, : Certificat d'Aptitudes Professionnelles
CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie, : Chambre de Commerce et d'Industrie
CES : Corps Européen de Solidarité
CFA : Centre de Formation des Apprentis, : Centre de Formation des Apprentis
CFSS : Centre de Formation Sanitaire et Sociale
CICODES : Centre d'Information Cornouaillais pour le Développement Solidaire
CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat
CMI : Centre de Mobilité Internationale
COOPER : Comité Permanent du CoReMob
CoReMob : Comité Régional de la mobilité Internationale
CRIJ : Centre Régional d'Information Jeunesse
DAREIC : Délégués Académiques aux Relations Européennes et Internationales
DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse du Sport et de la Cohésion Sociale
ERAEI : Enseignant Référent pour l'Action Européenne et Internationale
FDMJC : Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture
FEJ : Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
INJEP : Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire
Insee : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
IUT : Institut Universitaire de Technologie
JTM : Jeunes à Travers le Monde
MAPAR : Maison d'Accueil du Pays de Redon
MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères
OFAJ : Office Franco-Allemand pour la Jeunesse
OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
OFQJ : Offoce Franco-Québécois pour la Jeunesse
RBS : Réseau Bretagne Solidaire
SCI : Service Civique International
SHS : Sciences Humaines et Sociales
STAPS : Sciences Techniques des Activités Physiques et du Sportives
SVE : Service Volontaire Européen
UBO : Université Bretagne Occidentale

3. Liste des structures ayant participé à l'enquête :

Noms des structures	Code postal	Communes
Faculté des métiers - CFA CCI Ille et vilaine	35	Bruz
Campus des métiers de Brest	29	Guipavas
Saint François Notre dame	29	Lesneven
Lycée Frédéric Ozanam	35	Cesson Sevigne
Collège les sables Blancs	29	Concarneau
Lycée les Rimains	35	Saint Malo
Collège Saint Joseph	29	Plouescat
Lycée Saint Joseph	22	Lamballe
Ensemble scolaire lamennais	29	Douarnenez
Estran Foucauld	29	Brest
Lycee La mennais	56	Ploermel
Lycée agricole privé rural Ker anna	56	Kervignac
Association IFPEK	35	Rennes
Collège Romain rolland	56	Pontivy
Lycée notre dame de la paix	56	Ploemeur
institut de Formation des professionnels de santé	56	Vannes
Lycé saint Sauveur	35	Redon
Groupe Scolaire La Croix Rouge La salle	29	Brest
Ensemble Saint Yves Sacré Cœur La Salle	22	Saint Brieuc
Collège Roger vercel	22	Dinan
Groupe Scolaire La Croix Rouge La salle	29	Brest
College jean-louis hamon	22	Plouha
Lycée Fr de chateaubriand	35	Combours
LP jean moulin	22	Saint Brieuc
Ensemble scolaire St Joseph Lasalle Lorient	56	Lorient
Lycée professionnel emile james	56	Etel
G Tillion	35	La Mezière
Collège et lycée Saint Louis	29	Chateaulin
lycée de la salle	35	Rennes
Lycée Pierre Mendès France	35	Rennes
Collège jean monnet	35	Janze
Colleg Aux Quatre vents	29	Lanmeur
Collège La Gautrais	22	Plouasne
Collège P.O malherbe	35	Chateaubourg
Lycée saint Joseph	35	Bruz
lycée les metiers de pont de buis les quimerc'h	29	Pont de Buis les C
Lycée Sévigné	35	Cesson sevigne
Lyée Brequigny	35	Rennes
Collège Diwan du Morbihan	56	Vannes
CFA Promotrans	35	Bruz
IFRIA Ouest	29	Quimper
LP Guehenno	35	Fougères
College Mathurin Méheut	35	Melesse
Groupe Scolaire Saint Louis	29	Chateaulin
Collège Morvan Lebesque	35	Mordelles
Collège Parc Ar C'Hoat-Yves Cotty	29	Moelan sur mer
Collège PJ Helias	22	Merdrignac
Collège le chene vert	35	Bain de Bretagne
Collège Charles Langlais	56	Pontivy
Collège de la Fontaine Blanche	29	Plougastel Daoul
Collège Louis Hémon	29	Pleyben
LP Alphonse Pelle	35	Dol de Bretagne
Collège Mme de Sévigné	56	Mauron
Collège Broussais	22	Dinan

Lycée Jeann d'Arc	35	Rennes
Lycée Kersa Lasalle	22	Ploubazlanec
Collège Michel Lotte	56	Le Palais
Lycée institution Saint Malo La Providence	35	Saint Malo
Collège Paul Langevin	29	Le Guilvinec
Collège Saint Charles	29	Guipavas
Collège Max Jacob	56	Josselin
Collège paul féval	35	Dol de Bretagne
Collège St Louis Marie	35	Montfort sur Meu
ITES	29	Brest
IFAS	35	Redon
MFR Ireo Lesneven	29	Lesneven
Collège Kervihan	29	Fouesnant
Groupe Scolaire Lamennais LP Ste Elisabeth	29	
Compagnons du devoir et du tour de France	35	Rennes
Lycée Descartes	35	Rennes
La Croix rouge La Salle	29	Brest
Collège Cousteau	56	Sene
Collège St Joseph	35	Janze
IFPS Quimper	29	Quimper
Lycée Marie Le Frnc	56	Lorient
Collège St Joseph	35	La Guerche de Bretagne
Collège St Joseph	35	Cancale
Lycée des métiers	29	Pont de Buis les Quimerc'h
Collège de Rhuys	56	Sarzeau
IFSI	35	Saint Malo
Lycée Sainte Anne	29	Brest
Lycée la Perouse Kerichen	29	Brest
Lycée des metiers Bel Air	35	Tinteniac
IFPS	56	Pontivy
Collège Beaufeuillage	22	St Brieuc
Collège Paul Sebillot	22	Matignon
ND de Kerbertrand	29	Quimperle
Jean Marie Le Bris	29	Douarnenez
Collège le volozen	22	Quintin
Collège Angèle Vannier	35	Maen Roch
Lycée ND du Mur Le Porsmeur	29	Morlaix
Collège Marcel Pagnol	56	Plouay
Collège Charles le Goffic	22	Lannion
Collège Kerfontaine	56	Pluneret
EREA Louis Michel	29	Quimper
Collège Michel Lotte	56	Le Palais
Collège Francois Tanguy Prigent	29	Saint Martin des Champs
Collège Immaculée Conception	22	Crehen
Collège St Joseph	29	Plabennec
Collège Gérard de Nerval	35	Vitre
College Yves Le Bec	56	Rohan
Collège La Salle Saint Joseph	35	Argentre du Plessis
Collège des Livaudieres	22	Loudeac
IFRIA Ouest	29	Quimper

4. Listes des structures SVE/CES accréditées 2018-2019

Noms des structures	Statuts	Communes
Compagnons Bâtisseurs Bretagne	Association	RENNES
Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor	Association	Saint-Brieuc
Mairie de Saint-Jean-la-Poterie - centre d art et d histoire ceramique le Patiau	Collectivité Locale	Saint-Jean-la-Poterie
Ville de Redon - musée de la batellerie	Collectivité Locale	REDON
Association d'Animation et de Gestion du Centre Social du Bois du Château	Association	Lorient
Association Bureau Information Jeunesse	Association	Lorient
Association Ty al Levenez - Centre Partick Varangot	Association	SAINT MALO
Fédération d'Animation Rurale en Pays de Vilaine	Association	Redon
Institut d'Education Motrice La Clarté - Association des Paralysés de FrancePF	Association	REDON
mairie de Saint-Nolff	Collectivité Locale	Saint-Nolff
ASSOCIATION ETUDES ET CHANTIERS BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE	Association	Rennes
BREST METROPOLE	Collectivité Locale	BREST
Bureau Information jeunesse de Brest	Association	BREST
CCAS Plonéour-Lanvern	Autre	Plonéour-Lanvern
Centre Social Confluence	Association	Redon
CFTA MONTFORT	Lycée	MONTFORT SUR MEU
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE REDON - Conservatoire de musique	Collectivité Locale	Redon
Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture des Côtes d'Armor	Association	Saint Brieuc
GWENNILI	Association	Quimper
Les Genêts d'Or	Association	SAINT MARTIN DES CHAMPS
LYCEE DES METIERS BEAUMONT	Lycée	REDON
LYCEE DES METIERS EUGENE FREYSSINET	Lycée	SAINT-BRIEUC
Lycée des métiers Jean Moulin	Lycée	St Brieuc
LYCEE DUPUY DE LOME	Lycée	BREST
Lycée Ernest RENAN	Lycée	Saint-BRIEUC
Lycée Henri Avril	Lycée	Lamballe
LYCEE LE PARACLET	Lycée	QUIMPER
Lycée polyvalent Jean Macé	Lycée	Lanester
LYCEE PROFESSIONNEL JEAN MONNET QUINTIN	Lycée	QUINTIN
Lycée Saint-Charles La Providence	Lycée	SAINT-BRIEUC
Lycée Vauban	Lycée	BREST
Maison d'Accueil du PAys de Redon	Association	Redon
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE Morlaix	Association	Morlaix
Maison Familiale Rurale de Saint Symphorien - Hédé	Association	SAINT SYMPHORIEN
Maison Pour Tous de Penhars	Association	Quimper
Manivel Cinema	Association	Redon
MFR FOUGERES	Association	FOUGERES
OGEC LE LIKES	Lycée	QUIMPER
OGEC NOTRE-DAME	Lycée	REDON
Steredenn	Association	DINAN
Ulamir centre social du goyen	Association	Poullan/mer
UNIVERSITE DE RENNES I	Autre	RENNES CEDEX
Association Cap à Cité	Association	Etables sur mer
OGEC SAINT JOSEPH DE MATIGNON	Lycée	MATIGNON
ligue de l'enseignement d'Ille-et-Vilaine - Fédération des associations laiques d'Ille-et-Vi	Association	RENNES
Groupe scolaire Saint-Louis - Notre Dame de La Paix Ogec du Levant	Lycée	Lorient
MISSION LOCALE PAYS DE FOUGERES	Association	FOUGERES

Vallons de Haute Bretagne communauté	Collectivité Locale	Guichen
Maison des Jeunes et de la Culture du Pays de Quintin	Association	Quintin
Lycée Dupuy de Lôme	Association	LORIENT
teatr piba	Association	BREST
Lycée général et technologique Jules Lesven	Lycée	Brest
Mission Locale Pays de Redon et Vilaine	Association	Redon
Lycée général et technologique Sévigné	Lycée	CESSON SEVIGNE
Ogec lycée polyvalent Sacré-Coeur La Salle	Lycée	SAINT-BRIEUC
Conseil Départemental des Côtes d'Armor	Lycée	SAINT BRIEUC
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CHAPTAL	Lycée	SAINT BRIEUC
Lycée Félix Le Dantec	Lycée	LANNION
Compagnons Bâtisseurs Bretagne	Lycée	RENNES
Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor	Association	Saint-Brieuc